

SOMMAIRE

1914	page 3
1915	page 18
1916	page 29
1917	page 34
1918	page 39
Le monument aux morts	page 44
Les tombes des soldats	page 51
Une histoire d'amour mystérieuse	page 57
Épilogue	page 62
Tableau de synthèse	page 63
Index	page 64
Remerciements	page 65



Pierre Serraire



Gabriel Bagaria



Marius Audibert

PRÉAMBULE

Lors de la préparation de l'exposition réalisée pour la célébration du 11 novembre 2008, la collecte auprès des Tourrettans de documents, photos et objets concernant la « grande guerre » avait montré que, près d'un siècle plus tard, beaucoup de choses avaient disparu. Aussi ce texte a-t-il été écrit pour tenter de préserver la mémoire des familles de notre village qui ont vécu la première guerre mondiale dans « leur âme et dans leur chair ». Initialement ce travail ne devait porter que sur les noms gravés sur le Monument aux Morts, mais au fur et à mesure que j'avancais dans ma démarche j'ai décidé de l'étendre à tous les Tourrettans mobilisés.

La liste des noms cités est sans doute loin d'être exhaustive ; j'espère cependant que beaucoup pourront trouver dans la lecture de ces pages une « petite parcelle de l'histoire de leur famille ».

Je dédie ce travail d'un modeste historien à la mémoire des miens : Marius Audibert, Gabriel Bagaria et Pierre Serraire, qui m'ont donné, au travers « de bribes de conversation » captées ici ou là, quand j'étais gamin, la perception de ce qu'ils avaient vécu lors de « leur guerre », et en particulier la solidarité entre combattants. J'y associe mon frère Dominique avec qui je partageais une passion pour l'histoire. Créateur de la Société Historique de Tourrettes, il nous a quittés quelques semaines avant la parution de ce fascicule.

Damien Bagaria

Avant la guerre, l'entraînement dans des paysages connus.
Ces hommes heureux, attachés à leur terre vont connaître l'enfer.



« Pitié pour nos soldats qui sont morts. Pitié pour nous vivants qui étions auprès d'eux, pour nous qui nous battons demain, nous qui mourrons, nous qui souffrirons dans nos chairs mutilées ! Pour nous forçats de la guerre qui n'avions pas voulu cela, pour nous qui étions des hommes et qui désespérons de jamais le redevenir. »

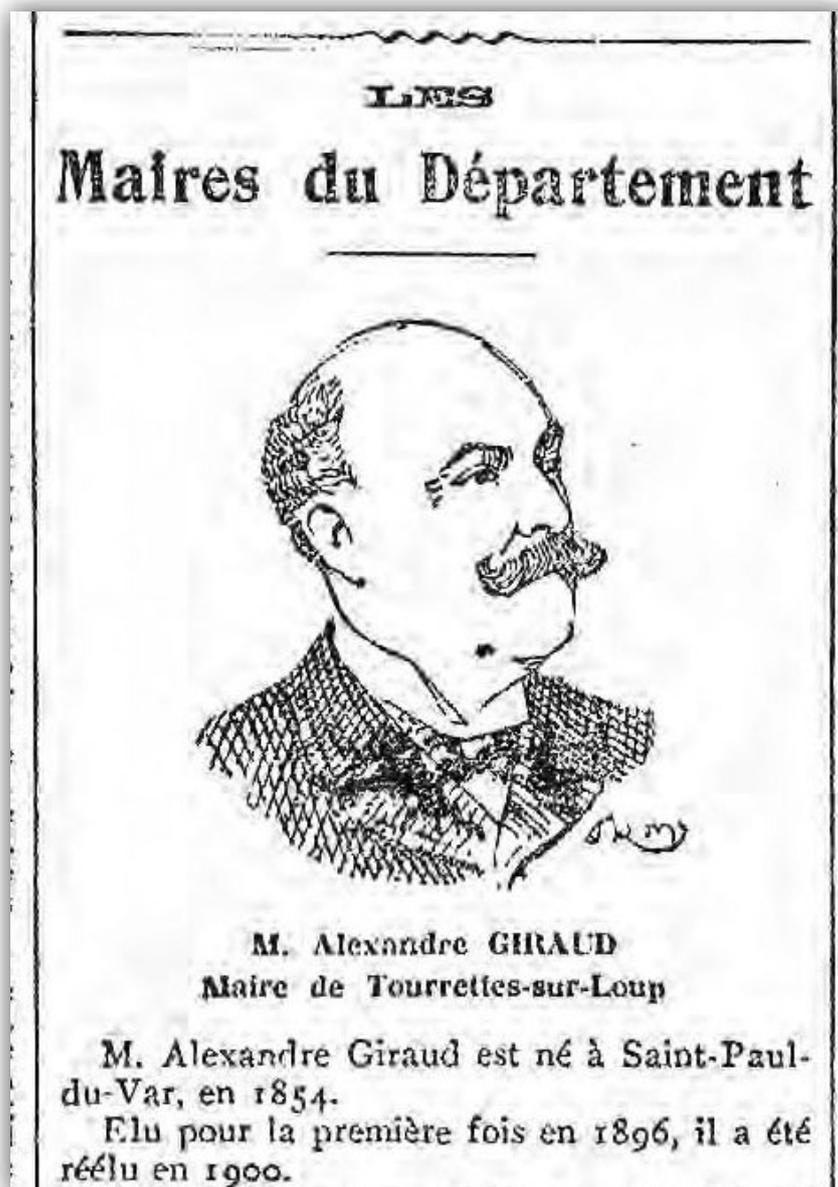
Maurice Genevoix



1914

Juillet 1914 : Tourrettes est un village de 1044 habitants. La commune dispose d'un bureau de poste avec le télégraphe et le téléphone; depuis un peu plus de 20 ans elle est desservie par le chemin de fer. Madame Dolle est le chef de gare, son mari et monsieur Ricard travaillent aussi pour la compagnie comme piqueurs sur la voie. Alexandre Giraud est le Maire depuis 1896, Honoré Baresté est adjoint. Les 10 conseillers municipaux sont Paul Rapet, Marius Colomb, Marius Geoffroy, Antoine Nirascou, Joseph Mallet, Victorin Isnard, Hilaire Honnorat, Léopold Mallet, Joseph Merle et Siméon Taulane.

L'économie du village est essentiellement agricole. Les principales productions sont les fleurs. Violettes, roses, fleur d'oranger pour la parfumerie et violettes Victoria, giroflées pour la confection de bouquets. Les olives et le bois à brûler sont aussi source de revenus. Enfin la vigne est également très présente mais cette culture est essentiellement à usage personnel. La lecture de l'annuaire des Alpes-Maritimes pour les petites et moyennes communes donne des précisions sur les différents commerces et services disponibles¹. Balthazar Teisseire est le marchand de tabac. Messieurs Goullion, Bourrelly et Belmont vendent le vin. Trois bouchers, Baresté, Marino, Isnard ; quatre perruquiers, Martin, Roumieu, Fulconis, Geoffroy, deux pâtisseries, Eugénie Geoffroy et monsieur Drogoul offrent leur savoir-faire. Deux café-restaurants à Tourrettes tenus par Joseph Isnard et Pierre Bouvet et quatre à Pont du Loup car le hameau est devenu une destination touristique; Gazagnaire, Milo, Jacob et Briquet en sont les propriétaires. La commune dispose de deux moulins à huile (Alexandre Giraud, le maire, et Félix Mallet) et d'un moulin à farine au quartier de Pataras (propriété Cresp) à Pont du Loup.



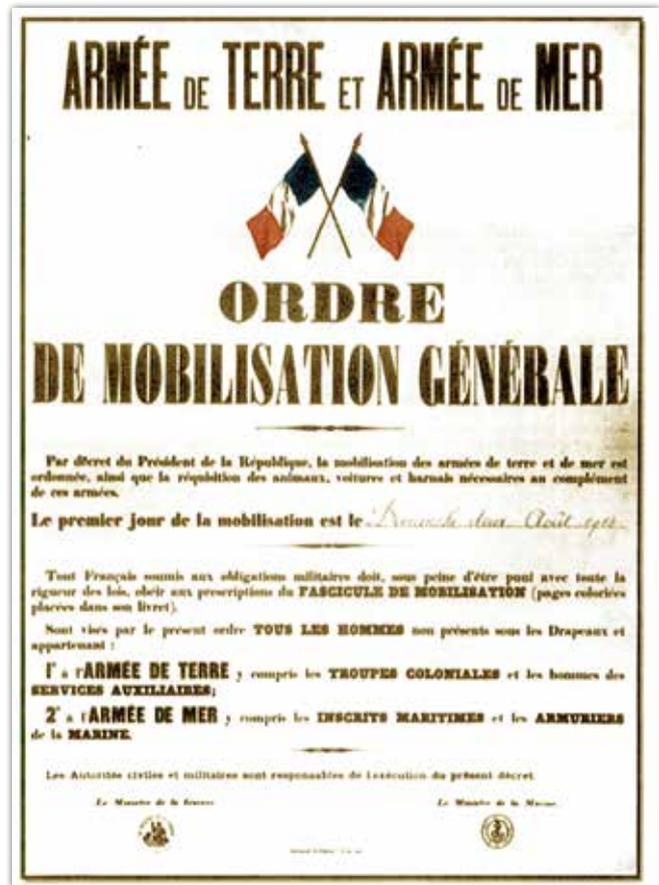
Les épiciers-boulangers sont Louis Bourrelly, Daniel, Belmont, Goullion, Curel (veuve Bourrelly). Les cordonniers sont Cavalero, Grosso, Salvatico et les modistes mesdames Blanchard et Gaspard. Les merciers sont Bourrelly et Curel ; les distillateurs d'eau de vie sont Geoffroy la Mourée, Garcin, Roux. Le forgeron Duhet, le ferblantier Chabert, le fourrier Negrin, et les marchands de bois à brûler Bouvet, Cresp, Trastour complètent le tissu commercial du village. Enfin pour la vente des fleurs, la production agricole principale, sept courtiers sont actifs : Curel, Barbier, Sauvan, Mallet S, Mallet F, Merle, Bourrelly A.

Fin juillet, en dépit d'une situation internationale explosive, la fête de la Madeleine s'est déroulée sur la place du village réunissant dans des activités religieuses, ludiques et conviviales toute la population.

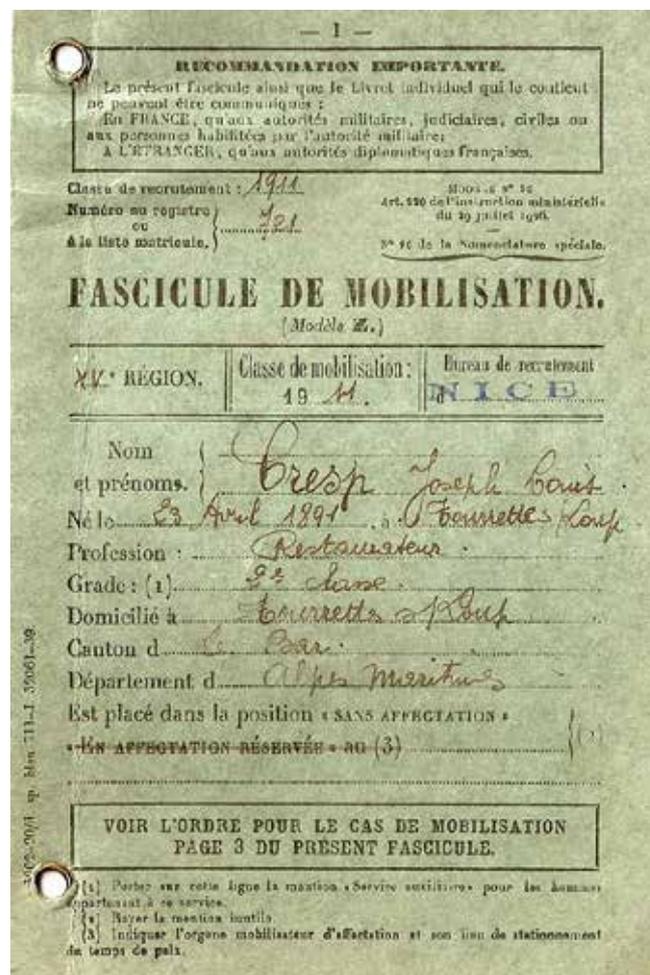
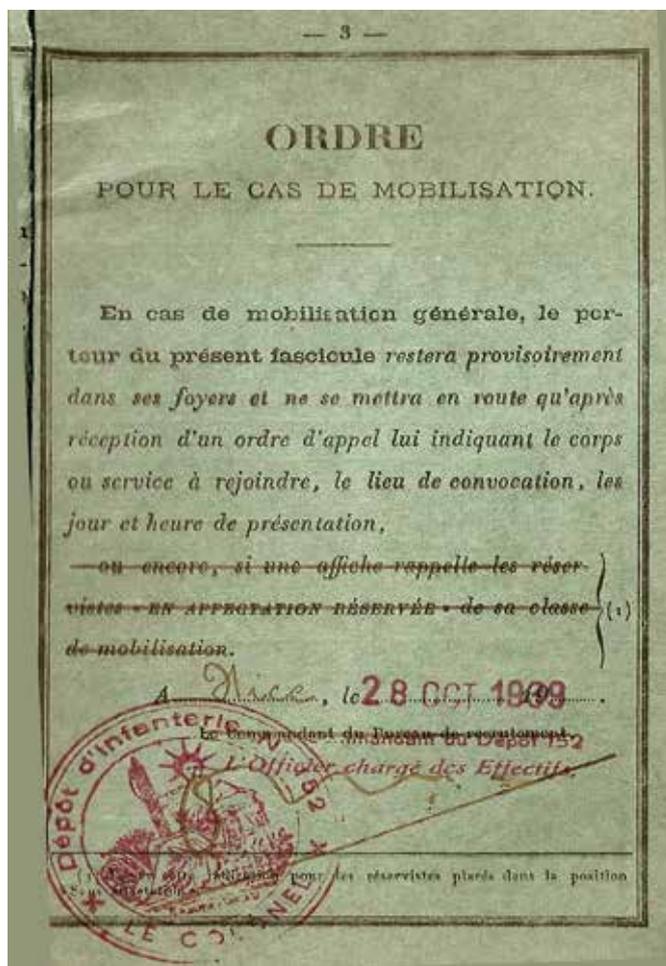
¹Annuaire numérisé et disponibles sur les sites des Archives Départementales 06

Mais dans les jours qui suivent tout s'accélère et le samedi 2 août 1914 vers 16 heures, comme dans toutes les villes et villages de France, les cloches de Turrettes sonnent le tocsin : la mobilisation générale est décrétée. Les affiches en fixant les modalités sont placardées sur le mur de la mairie. Le lendemain la guerre est déclarée.

Le garde champêtre est depuis le mois de septembre 1912 Joseph Olivier, retraité des chemins de fer. C'est lui qui porte l'information. Les jeunes hommes âgés de 21 à 23 ans sont déjà sous les drapeaux. Le service militaire ayant été porté à 3 ans, (la loi de 1913 a passé le service de 2 ans à 3 ans) « les classes 1911, 1912 et 1913 » forment ainsi l'armée d'active. La mobilisation concerne donc « les classes 1900 à 1911 » qui vont former les unités de réserve mises sur pied.



1° NOM 2° PRÉNOMS 3° SURNOMS	1° DATE et LIEU DE LA NAISSANCE et RÉSIDENCE PERSONNELLE DES JEUNES GENS 2° NOMS PRÉNOMS et DOMICILE DES PÈRE ET MÈRE	TAILLE des JEUNES GENS		PROFESSION 1° DES JEUNES GENS 2° DE LEURS PÈRE ET MÈRE	RENSEIGNEMENTS sur LES JEUNES GENS inscrits AU PRÉSENT TABLEAU		d'exemption des jeunes représentés valoir de INDICATION des MOTIFS
		MÈTRES	MILLIMÈTRES		INDIQUER s'ils ont été inscrits :	INDIQUER pour les omis des classes antérieures :	
2	3	4	5	6	7	8	9
1° <i>Brémond</i> 2° <i>Joseph Maximin</i>	Né le <i>12 Février 1875</i> à <i>Courvettes-sur-Loup</i> canton du <i>Bar</i> département des <i>Alpes-Maritimes</i> résidant à <i>Courvettes-sur-Loup</i> canton du <i>Bar</i> département des <i>Alpes-Maritimes</i> fils de <i>Brémond Pierre</i>			<i>1 cultivateur</i> <i>2 cultivateurs</i>	<i>1 officier</i> <i>2°</i>	<i>1°</i> <i>2°</i>	<i>frère</i> <i>sous</i> <i>les</i> <i>drapeaux</i>
1° <i>Fabre</i> 2° <i>Louis François</i>	Né le <i>21 Avril 1875</i> à <i>Valdeblore</i> canton de <i>Saint-Sauveur</i> département des <i>Alpes-Maritimes</i> résidant à <i>Courvettes-sur-Loup</i> canton du <i>Bar</i> département des <i>Alpes-Maritimes</i>		<i>680</i>	<i>1 cultivateur</i>	<i>1 officier</i>	<i>1°</i>	<i>frère</i> <i>unique</i> <i>d'une</i> <i>femme</i> <i>veuve</i>
1° <i>Maler</i> 2° <i>Antoine Joseph</i>	Né le <i>2 Mai 1875</i> à <i>Courvettes-sur-Loup</i> canton du <i>Bar</i> département des <i>Alpes-Maritimes</i> résidant à <i>Courvettes-sur-Loup</i> canton du <i>Bar</i> département des <i>Alpes-Maritimes</i> fils de <i>Maler Séverin Antoine</i>		<i>600</i>	<i>1 cultivateur</i> <i>2 cultivateurs</i>	<i>1 officier</i> <i>2°</i>	<i>1°</i> <i>2°</i>	<i>frère</i>



Progressivement, chaque homme ressort d'un tiroir son fascicule de mobilisation. Enfin « les classes 1886 à 1899 » donnent naissance aux formations territoriales. Ainsi tous les hommes, aptes de 20 à 48 ans, quittent femmes, enfants, parents. La France étant encore essentiellement rurale, ils abandonnent, pour la majorité, les campagnes et les travaux agricoles en cours.

Le Gouvernement est bien conscient de cette situation. Dès le 2 août une proclamation, signée par le Président du conseil² René Viviani, exhorte les femmes et les enfants à remplacer les hommes mobilisés. Après avoir souligné que cette guerre est voulue par l'Allemagne en dépit des efforts des nations alliées pour préserver la paix, le texte devient lyrique : « Debout donc femmes françaises, jeunes filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille... il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime, tout est grand qui sert le pays... il y aura demain de la gloire pour tout le monde ». Si la plupart d'entre eux rejoint les frontières du Nord et de l'Est, certains sont affectés dans les colonies, en particulier au Maroc. Il « faut veiller au salut de l'Empire » : ainsi **Marcellin Masseglia** qui avait effectué son service militaire au 3e RS³ en Algérie et **Paul Malet**, affecté dans une section d'infirmiers des Troupes Coloniales, feront toute la guerre au Maroc.

D'autres y feront des séjours limités comme **Marcellin Brémond** et **André Geoffroy**⁴. Les hommes qui avaient été, lors du « conseil de révision », classés service auxiliaire pour en particulier un défaut de taille⁵, sont également affectés sur des postes liés à la continuité de fonctionnement des services après le départ pour le front des titulaires. **Joseph Spinelly**, 46 ans, rejoint Fréjus comme conducteur de chevaux. **Marius Roustan**, né en 1870, va travailler pendant une grande partie de la guerre dans les poudreries de Saint-Chamond et de Bassens avant d'être muté au cours de l'année 1917 au 18e escadron du train. La situation familiale n'est pas un paramètre déterminant mais elle est parfois prise en compte. **Joseph Séguran**, 31 ans et père de 6 enfants, est affecté aux Forges et Ateliers du Midi à Cette⁶.

⁴ Il terminera la guerre dans un bataillon d'aérostiers

⁵ Taille comprise entre 1,45 m et 1,50m

² Le premier ministre aujourd'hui

³ Régiment de Spahis

⁶ Orthographe de l'époque, c'est un décret du 28 janvier 1928 qui fixe la nouvelle orthographe, SETE

Par ailleurs, certains sont maintenus à leur poste en raison de leurs compétences spécifiques. **Antoine Blacas**, 46 ans, reste à Cannes en tant qu'agent des Postes et Télégraphe.

Eugène Geoffroy lui aussi reste travailler comme commis des Postes. **Louis Olivier** reste à la disposition de la commission du réseau PLM⁷. Mais début 1917, la féminisation des emplois grandissant et le besoin d'hommes devenant critique, il rejoint le 4^e RG⁸ avec lequel il participe aux opérations de l'Armée d'Orient. **Ferdinand Gasq**, né en 1868, est affecté à Toulon au service des constructions navales. **Honoré Isnard**, 44 ans, travaillant aux contributions directes poursuit son travail car l'impôt doit continuer à être prélevé pour faire vivre « la machine étatique ». A Tourrettes, la rentrée à l'école primaire de garçons se fera sans l'instituteur. **Antoine Donati**⁹, arrivé à l'été 1908, est mobilisé début août ; il ne retrouvera son poste qu'en février 1919.



Antoine Donati (à gauche)

⁷ Réseau ferré Paris-Lyon-Méditerranée

⁸ Régiment du Génie

⁹ Il est aussi secrétaire de mairie depuis le 5 octobre 1908 avec un traitement annuel de 250 francs. Affecté au 114 RI territorial à Antibes, sa compagnie est transférée à Casablanca au Maroc. Il restera dans cette garnison pour la durée du conflit.

Marius Audibert, fleuriste né en 1872, rejoint une partie du 114^e Régiment d'Infanterie Territoriale stationné à l'hôtel du Pavillon à Cannes. Les touristes sont partis et les locaux ont été réquisitionnés ; plus tard ils accueilleront les blessés en convalescence.



Le 12 août, il envoie une carte à sa femme dans laquelle il demande des nouvelles de Tourrettes et de la campagne. Le 24 il écrit :

« les chaleurs nous fatiguent bien un peu dans la journée mais cela n'est rien à côté de ceux qui sont à la frontière et nous nous demandons les souffrances qu'ils doivent supporter à certains moments ».



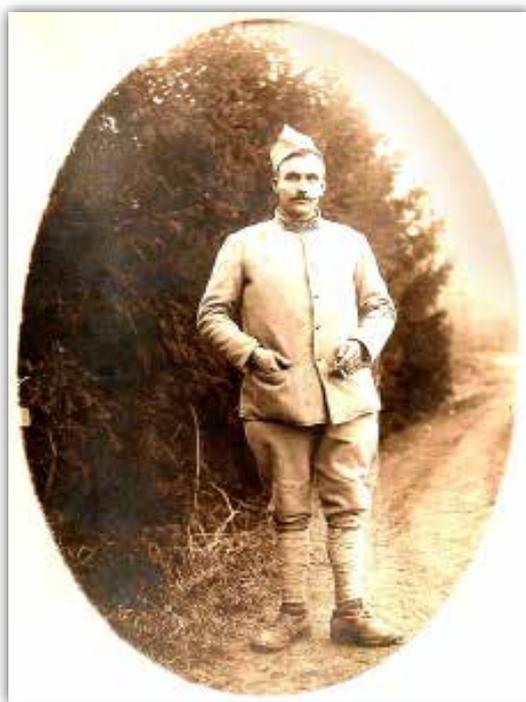
Établissement N° 170 à CANNES - XV^e Région

Pour le village de Turrettes, l'étude des naissances à partir des registres d'état-civil, montre qu'environ 250 hommes appartiennent à l'ensemble des classes mobilisées. Pour estimer le nombre de soldats turrettans réellement mobilisés il convient :

- d'appliquer un ratio d'inaptitude¹⁰,
- d'évaluer les sujets non français (la fin du XIXe siècle est marquée localement par une forte immigration piémontaise),
- de prendre en compte une mortalité infantile significative mais aussi une espérance de vie¹¹ plus faible qu'aujourd'hui,
- de constater une arrivée d'habitants (en particulier issus de l'immigration italienne déjà évoquée) supérieure aux départs¹².

Au final, ce sont environ 130 hommes (sur une population totale d'un peu plus de 1100) qui quittent le village en août 1914 et ce nombre ne fera qu'augmenter avec l'appel dans le temps des classes suivantes.

La vie va être bouleversée pour de nombreuses familles car pour beaucoup ils sont « les bras qui travaillent la terre » et les mois qui viennent sont ceux des vendanges¹³, de la cueillette des olives. Les réquisitions de chevaux et de mulets interviennent également, il faut équiper les escadrons du train et les attelages d'artillerie ; la motorisation ne se développera que les années suivantes : « la guerre se modernise ».



Laurent Chiotasso

Laurent Chiotasso qui avait effectué son service militaire au 10e régiment de cuirassiers à Lyon avait encore porté une tenue presque identique à celle des cavaliers des armées napoléoniennes. Pendant la durée du conflit il servira dans les unités d'artillerie lourde avec un uniforme et des équipements **t o t a l e m e n t** modernisés.

¹⁰ Par exemple dans une classe donnée, on relève un cas de cécité, un cas d'aliénation mentale et une hernie linguale. Dans une autre, on note un cas de débilité mentale, qui est confirmée devant le conseil de révision à Vence en décembre 1914, ainsi qu'un individu atteint de rachitisme et un autre dont la croissance s'est arrêtée.

¹¹ 3 décès avant 1914 dans la classe 1900.

¹² Recensement 1905, recensement 1911

¹³ Chaque famille possède quelques dizaines de ceps qui produisent la « piquette familiale » qui sert souvent à fabriquer une boisson énergétique pour les hommes par mélange avec de l'eau, du miel ou du sucre.

Le début du conflit.

La bataille de la Marne et les combats de Lorraine au mois d'août apportent les premières mauvaises nouvelles. Le 20, **Eugène Bartolozzi** 19 ans, fils du facteur-receveur au village, est blessé par balle. **Paul Trastour** et **Joseph Cresp** sont fait prisonniers pendant les combats autour de Dieuze en Lorraine.

Le jeune **Maurice Sibilli** 24 ans du 23^e BCP¹⁴ (le régiment de Grasse) est porté disparu. Il a été fait prisonnier, l'information parviendra plusieurs semaines plus tard grâce à la Croix Rouge. Tous ces prisonniers seront rapatriés d'Allemagne mi-décembre 1918.

Émile Moussat, professeur Agrégé de Lettres, en captivité pendant plus de quatre ans a écrit « *L'Ame des camps de prisonniers*¹⁵ ». Dans ce livre il précise : « j'ai écrit chaque jour mes impressions du moment. D'autres sculptaient du bois, jouaient aux cartes, reprisient des chaussettes. Moi, je cédaï à cette manie de me regarder vivre ». Des pages qui traduisent le vécu quotidien de ces hommes où se mêlent en permanence jovialité, tristesse et larmes.

Augustin Truc 24 ans du 8^e RIC¹⁶ est blessé de deux balles le 28 ; capturé, il ne retrouvera la France que le 15 janvier 1919. Son cas est intéressant car il a déjà connu « le feu ». Ayant effectué son service militaire en Algérie et en Tunisie, il va participer avec son régiment aux opérations au Maroc entre 1912 et 1913 prenant part à trois combats.



Josephin Bourrelly

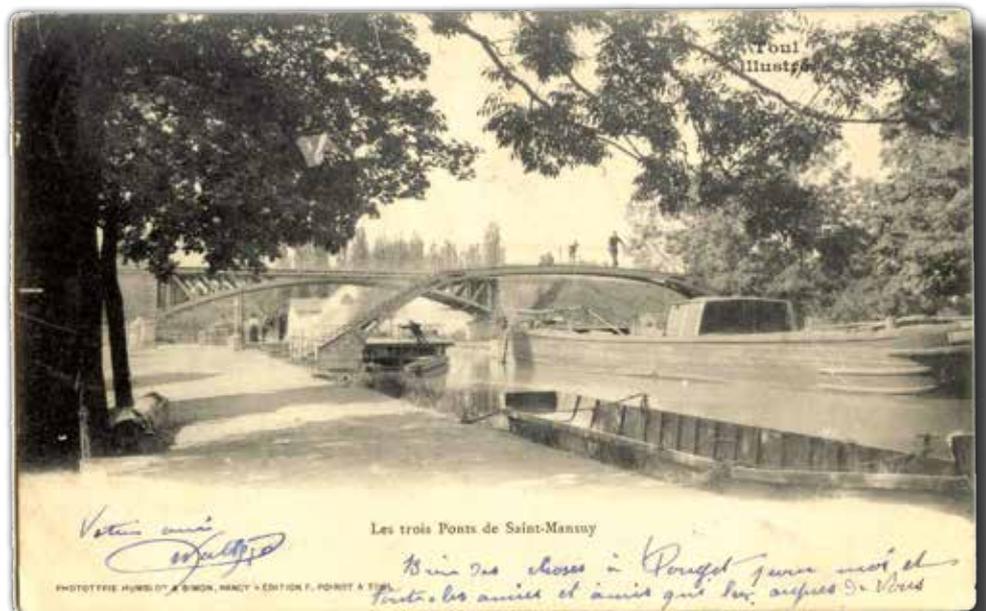


Joseph Cresp



Fin août **Joseph Isnard**, 46 ans, quitte le régiment territorial d'Antibes et rejoint ses foyers ; pour lui la guerre est finie. Le 30 août **Jacques Vola** est fait prisonnier; son régiment émet à tort un avis de décès.

Dés le mois de septembre les familles tourrettanes sont endeuillées ; le 5 le chasseur **Josephin Bourrelly** du 27^e BCA¹⁷ est porté disparu¹⁸ à Saint Mansuy (Meurthe et Moselle).



¹⁴ Bataillon de Chasseurs à Pied

¹⁵ Charles Lavauzelle Editeur

¹⁶ Régiment d'Infanterie Coloniale

¹⁷ Bataillon de Chasseurs Alpins

¹⁸ Cela signifie qu'il n'est plus présent dans son unité avec l'incertitude sur son sort (mort, prisonnier).

Les dernières semaines de Marius Issert

Le 10, le sergent **Marius Issert**¹⁹ du 141^e RI est tué à l'ennemi à Lisle-en-Barois (Meuse)

Né à Turrettes en 1891, il venait de terminer début 1914 comme caporal après avoir effectué, juste avant sa libération, un stage à Joinville-le-Pont à l'École militaire de gymnastique et d'escrime. Instituteur, il avait retrouvé son poste.

Le 31 juillet, il écrit à sa belle-sœur :

« je suis assez occupé ce matin avec le professeur principal à cause du départ des élèves. S'ai attendu ce matin comptant vous donner des nouvelles plus rassurantes mais cela n'est guère possible. La France fera tout son possible pour rendre la guerre inévitable mais elle y sera probablement contrainte. Je m'attends à chaque instant à être rappelé à Marseille. En cas de mobilisation je resterai au moins trois jours au dépôt pour attendre les réservistes et compléter les cadres... je vais écrire quelques mots à Turrettes car je suppose maman bien inquiète. »



Marius Issert

Comme il le présentait, il rejoint le dépôt du 141^e régiment d'infanterie et très vite son unité va faire mouvement. Le 6 août, à 16 heures, le Colonel Chartier commandant le régiment passe dans la cour de la caserne Saint-Charles la revue des 3 bataillons du 141^e RI. En termes élevés et d'une voix forte, il exhorte ceux qui vont partir vers la frontière à faire complètement leur devoir envers la patrie. Dans un silence impressionnant et religieux, officiers, sous-officiers et soldats écoutent les mâles paroles de leur chef. Puis la musique joue la Marche Lorraine et la Marseillaise.

Le régiment quitte Marseille en 3 trains le 7 matin, le débarquement a lieu à Vezelize (Meurthe-et-Moselle) dans la nuit du 8 au 9. Pendant un mois le régiment va participer aux opérations en Lorraine. La situation générale devenue très critique, le 141^e RI bascule pour participer à ce que l'histoire retiendra sous le nom de bataille de la Marne. Dans sa dernière lettre à ses parents il écrit

« nous quittons la Lorraine après avoir pénétré en Allemagne et nous sommes dirigés sur un point encore inconnu. »

Il donne des nouvelles d'autres soldats connus de sa famille qu'il a pu obtenir au gré des rencontres avec d'autres :

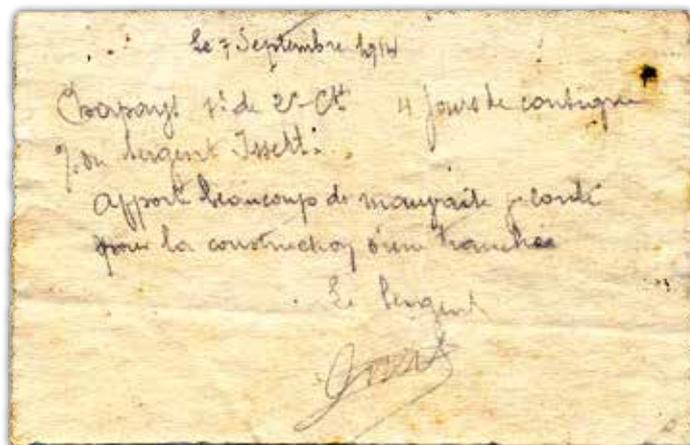
« Cresp et Lecoq ont été blessés et faits prisonniers en Allemagne. Blacas de Vence est en bonne santé, Paryan un client de la Colle également. » Il termine sa lettre rapidement car

« je vous écris pendant la marche et le temps me manque », c'est au crayon à papier que ces phrases s'inscrivent sur le papier. Ses derniers mots

*« je vous embrasse tous très fort et à bientôt il faut l'espérer »*²⁰.

Le 7 septembre il sanctionne l'un de ses hommes de 4 jours de consigne pour le motif suivant :

« Apporte beaucoup de mauvaise volonté pour la construction d'une tranchée ».



¹⁹ Il avait été promu sergent le 25 août 1914 à la suite des premiers engagements.

²⁰ Fonds famille Bensa/Rico

Le 10 un bataillon du régiment est établi sur les hauteurs de Condé et surveille le défilé de Lisle-en-Barois.

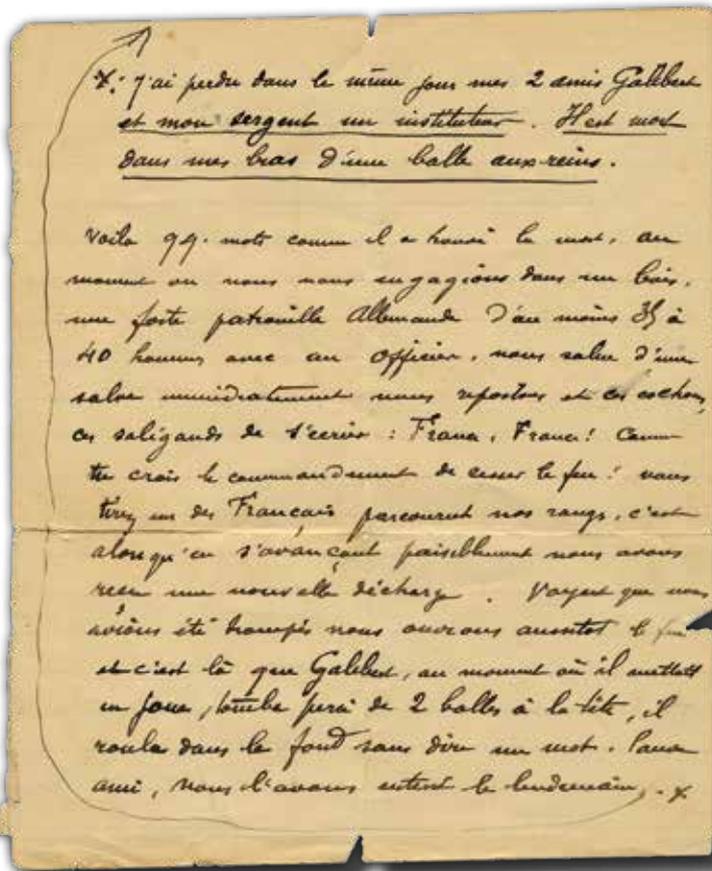
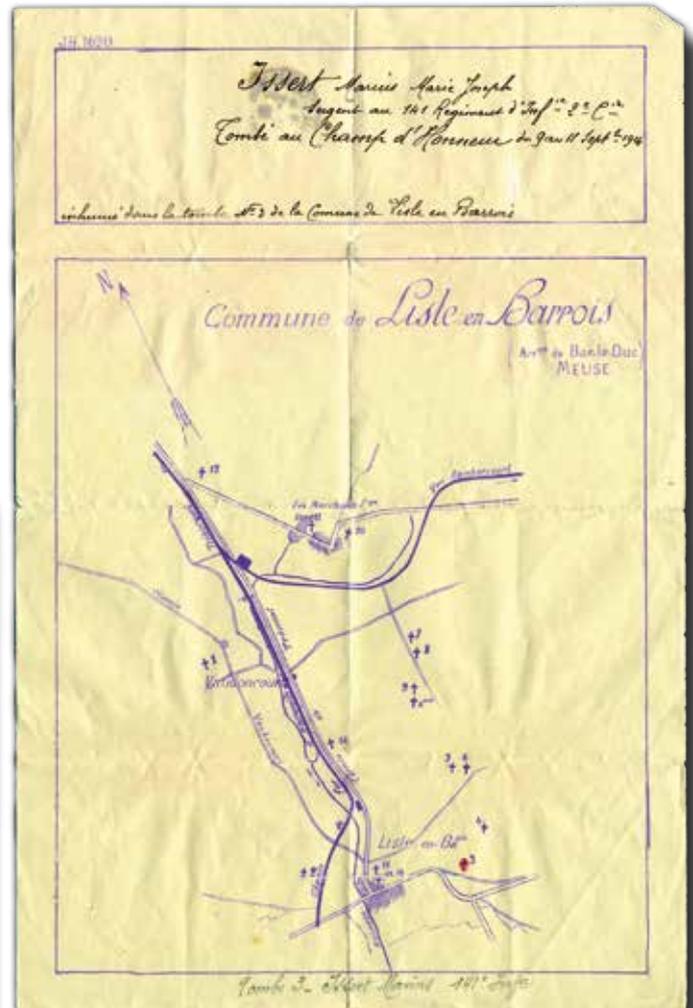
Deux témoignages obtenus par ses parents en novembre relatent sa mort au combat

« j'ai perdu dans le même jour mes 2 amis Galibert et mon sergent un instituteur. Il est mort dans mes bras d'une balle aux reins ».

Le second est indirect :

« je vais vous dire ce que j'ai appris par ses camarades qui étaient sur la même ligne que lui le 13 septembre.²¹ La section d'Issert était alors en tirailleur sur une crête et était un point de mire magnifique. C'est alors qu'il fut atteint par une balle aux reins lui perforant la rate, il tomba à genoux et demanda qu'on le pansé, le sergent Mariand qui était à ses côtés se déplaça et allait commencer à le panser quand il rendit le dernier soupir. Sa blessure était trop grave, il ne dit pas grand-chose, seulement qu'il était blessé au ventre, il n'a pas souffert. L'action était si vive qu'il a fallu se retirer, les morts et les blessés couvraient le sol.^{22>>}²³

Le sergent **Issert** se verra conférer la Médaille Militaire à titre posthume²⁴. Enfin le 20, le caporal **Bernardin Bailet** du 64e BCP décède de ses blessures à Vingré (Aisne). Le Journal de Marche et Opérations (JMO)²⁵ de son Bataillon indique que ce jour il s'empare d'une tranchée allemande, capture une douzaine de prisonniers et 4 mitrailleuses. Il précise que 12 chasseurs sont tués, 92 blessés et 22 portés disparus et en donne la liste nominative.



²¹ La fiche réglementaire indique le 10 comme date du décès.

²² Idem 23

²³ En 2 jours les pertes du 141 RI furent de 16 tués, 128 blessés et 29 disparus.

²⁴ Journal Officiel du 11 mai 1922

²⁵ Toutes les unités ont tenu ce journal, le site Mémoire des Hommes permet de les consulter

DATES	HISTORIQUE DES FAITS	DATES	HISTORIQUE DES FAITS
12 août	Le bataillon s'empare de la position de... Le soir, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...	13 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...
14 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...	15 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...
16 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...	17 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...
18 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...	19 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...
20 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...	21 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...
22 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...	23 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...
24 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...	25 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...
25 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...	26 août	Le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de... Le lendemain, le bataillon est réparti en trois sections, à la suite de la prise de la position de...

Le même mois, **Marius Truc** est fait prisonnier et interné à Hammelburg. **Pierre Suche** est gravement intoxiqué en buvant de l'eau contaminée. **François Pessio** du 3e RC²⁶, capturé lors des combats de Saint-Barthélemy, est interné à Minden. **Émile Michelis** du 163e RI est fait prisonnier le 29 septembre à Saint-Mihiel, il sera interné dans le camp de Meschede.

Camp de prisonniers

Le mois suivant, le sergent **Ferdinand Bailet** du 317e RI, 25 ans et jeune frère du caporal, tombe à son tour à Séraucourt (Meuse). Leur frère aîné fera toute la guerre dans l'artillerie et un secours de 200 francs sera accordé en 1916 aux parents. En moins de 15 jours une mère vient de perdre deux fils ; elle ne quittera plus désormais ces vêtements noirs symbole d'un deuil et d'un chagrin que rien ne pourra effacer. Ce deuil sera d'autant plus difficile à accepter que les corps sont absents. Cette situation donnera naissance, surtout après la guerre, à un mouvement populaire que l'État aura à régler.



²⁶ Régiment de Cuirassiers.

Le 1er décembre **Julien Duhet**,²⁷ 25 ans, du 23e Bataillon de chasseurs, est tué à Lanpernisse (Belgique). Le Journal de Marche et Opérations du bataillon donne la description de la journée du 1er décembre. « Dans la nuit vers 22 heures un bombardement par des mortiers de 210 éclate. Le troisième pénètre dans l'église où sont stationnés (par ordre supérieur) 400 chasseurs et un pilier s'écroule. Une partie de la toiture s'effondre ensevelissant 80 hommes des 2° et 3° Compagnies, le bombardement dure 20 minutes, tuant 31 chasseurs et en blessant 124 plus ou moins gravement. Environ 50 hommes sont dégagés de dessous les débris de la toiture. »

Secidi *Mus au jour*

Nom : **Duhet**

Prénoms : *Joseph Julien* Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le *12 novembre 1889*, à *Pommignel sur Vesle*, canton
 de *Reims*, département de *la Marne*, résidant
 à *Reims*, canton de *Beauregard*, département
 de *la Marne*, profession de *cultivateur*
 fils de *Joséphine Laurent* et de *Auguste Louis Jai*, domiciliés
 à *Reims*, canton de *Beauregard*, département de *la Marne*



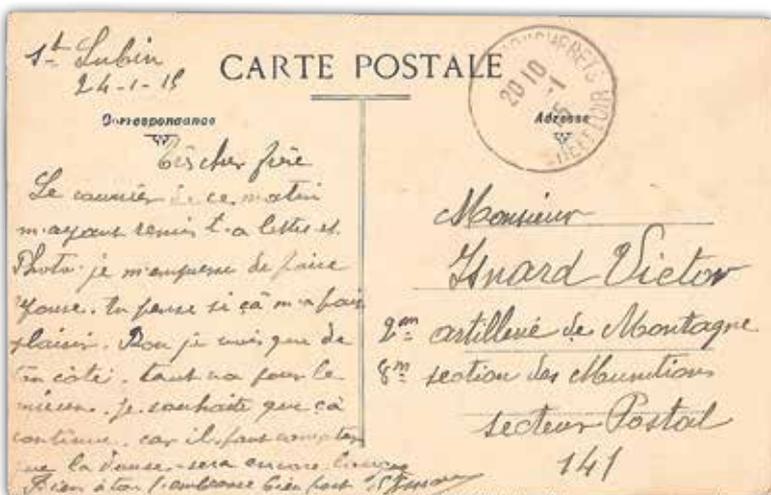
Le 22 décembre, le sergent **Félix Mallet** du 141e RI est blessé à la main gauche (perte des métacarpiens du pouce et de l'index) et au thorax. Il est évacué sur l'hôpital Saint-Ignace à Dijon. Il reçoit du courrier de son frère Eugène²⁸ qui s'inquiète : « tu dois me cacher ta situation car Cécile ne veut pas me dire ce que tu as. Je ne suis pas un enfant mon cher Félix n'aie pas peur de me dire ce que tu as... je ne t'abandonnerais jamais. » **Émile Duhet** lui écrit également en avril 1915 avant de repartir au front. Il sera finalement réformé avec une gratification de 4e catégorie le 26 juin 1915.



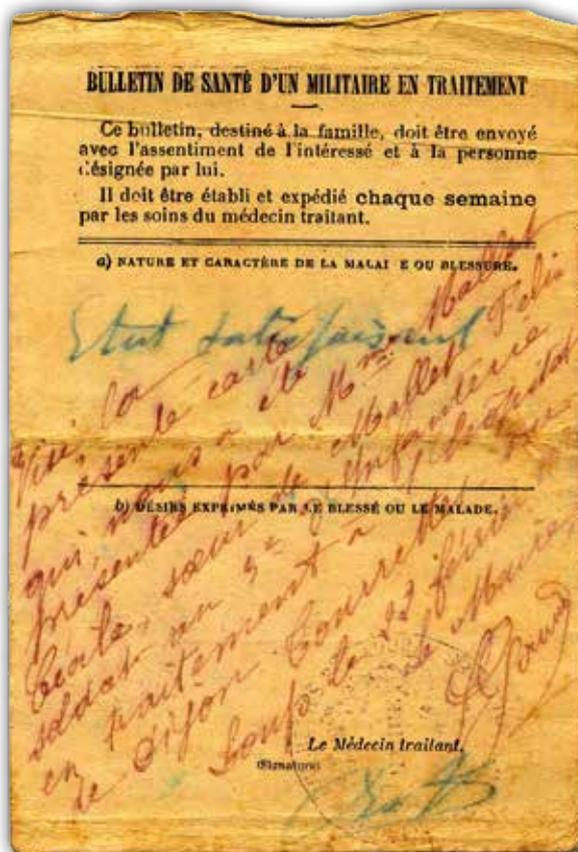
Félix Mallet

²⁷ Pour ce soldat, la recherche d'informations a été longue. Un paragraphe particulier développera la problématique quand sera abordée la question du Monument aux Morts

²⁸ Leurs premiers prénoms sur les actes d'état-civil sont respectivement Joseph et Pierre.



Félix Mallet (au centre)



La relation des faits avec les dates précises du décès, de la blessure ou de la capture est aujourd'hui facile, mais les premiers mois de la guerre ont été vécus par les familles dans un manque d'information angoissant et de fausses nouvelles. Ainsi, la mère du Sergent Issert écrivait, le 9 octobre 1914, à son autre fils mobilisé Joseph, toute son inquiétude :

« Nous avons reçu ta carte hier soir qui comme tu peux croire elle a été bien accueillie. Tu demandes des nouvelles de ton frère, ma main tremble je ne sais pas si tu pourras me lire. Avant-hier nous avons reçu du dépôt des renseignements que nous avons demandés. Sergent Issert rentré à l'hôpital auxiliaire n°4 de Francheville, on ne nous dit pas le département il y a plusieurs villes de ce nom, nous avons envoyé samedi une dépêche à Francheville près de Lyon nous n'avons pas encore de réponse. Il arrive à l'instant un garçon de Vence qui nous apporte une lettre de Marcel, il écrit d'Aix il a appris par un caporal du 141^{ème} que Marinus a été blessé il y a une quinzaine de jours à Lisle-en-Barrois près de Condé dans la Meuse. La blessure est paraît-il assez peu grave mais que peut-il en savoir il dit ne pas l'avoir vu tomber. Nous voudrions avoir des nouvelles plus sûres et savoir où il se trouve. Donnes nous souvent de tes nouvelles, il y en a bien assez d'être privés de celles de ton frère ».

Ce sont des lignes très émouvantes car son fils est mort depuis le début septembre. Une telle situation s'est produite partout en France car les premiers mois de combat ont été les plus meurtriers et toute l'administration des régiments totalement désorganisée par ces pertes humaines énormes. Les témoignages de blessés souvent incomplets, voire confus ont pu faire vivre l'espoir, mais bientôt la terrible nouvelle tombera.

C'est au Maire d'annoncer à la famille le décès ou la disparition²⁹. Le plus souvent il se fait accompagner par le curé car malgré la séparation de l'Eglise et de l'État en 1905, la religion reste fortement ancrée dans les villages et le réconfort dans la douleur ne fait pas de politique.

On observe, derrière les volets, le Maire quitter la Mairie. Que tient-il à la main ? Où se dirige-t-il ? Rejoint-il le presbytère ? Le cœur bat fort, mais quand il est passé devant la maison, très égoïstement on respire, c'est une autre famille qui va pleurer. Jusqu'en 1917 le Maire **Alexandre Giraud** aura la difficile tâche de « frapper aux portes » puis **Louis Bareste**, son adjoint, lui succèdera pour annoncer les tragiques nouvelles. Le curé de la paroisse est **Joseph Gazagnaire** ; c'est un Tourrettan né au village en 1853. Il exerce son sacerdoce au sein du village depuis plusieurs années, il connaît bien les familles.

Courrettes - s. Loup le 1^{er} Oct 1914.
 Mon cher Marius.
 Nous attendons toujours de tes nouvelles qui tardent, nous en sommes très inquiets, car voilà près d'un mois que nous n'avons rien reçu. Nous savons que les lettres n'arrivent pas régulièrement ou pas du tout, cela nous fait souffrir. Nous espérons que ma carte te trouvera en bonne santé. Notre prison est continuellement vers toi je puis te dire tout le jour et presque la nuit, je prie de bon cœur et nous prions tous afin que le bon Dieu te conserve ainsi que ton frère. Il est arrivé à Bonen le lundi, nous avons reçu de lui quelques cartes. N'oublie pas de prier ce sera ce qui nous privera et nous avons mis tes prières aux nôtres. Je t'ai fait envoyer de Toulon une chemise et un jersy je t'ai envoyé ces jersy en passe-montagne et une paire de chaussettes en laine je m'en vais te faire des gants car on en trouve plus à en avoir dans les magasins je t'envoie une couverture et une paire de caleçons si tu as besoin d'autre chose dis le nous te l'envoierons. Dans l'attente de recevoir de tes nouvelles nous te embrassons tous bien fort.
 La mère D. Esset.

Gouvernement M^{re} de Lyon
 Place de Salbonay
 Dépôt du 2^{me} Régiment de zouaves
 Bureau spécial de comptabilité
 N° 1736
 Salbonay le 27 Oct 1915
 Le Capitaine Pignaux
 Chef du bureau spécial de comptabilité
 du Dépôt du 2^{me} Régiment de zouaves à
 Salbonay (Ain) à
 Monsieur le Maire de Courrettes s. Loup Canton
 de St-Bar-lez-Luch (Alpes Maritimes)
 J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
 avec tous les ménagements nécessaires dans la circonstance
 présenter
 Madame Valentine Dubet à Courrettes - sur-Loup
 C^{te} de St-Bar-lez-Luch. (Alpes Maritimes)
 du décès de M^{me} Dubet Emile
 Soldat 42^{me} C^{ie} d. 1901 Aut. Chie N° 1073 fils de Louis
 et de Marie Gaudet né le 16 avril 1881 à Pommières
 du 2^{me} Régiment de zouaves (42^{me} C^{ie})
 Mort pour la France le 22 septembre 1915 H^{on} &
 St-Jobaire au Temple Aut - 3/60
 Je vous serais très ^{agréable} de présenter à la famille
 les condoléances de M^{re} le Ministre de la Guerre
 et de me faire connaître la date à laquelle votre
 mission aura été accomplie.
 Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance
 de mes sentiments les plus distingués.
 Vu pour être informé
 Le Capitaine
 Pignaux
 L'11 Juin 1940
 Le Maire
 H. H. H.

*à côté de l'écrit dans
 par la mort
 Mal pour le Maire*

DE TOURNETTAN
 MARITIMES & ALPES
 MARITIMES & ALPES

²⁹ Par disparition les autorités entendent soldat absent de son unité, il peut s'agir d'un prisonnier avant confirmation de sa captivité ou d'un tué dont le corps n'a pas été retrouvé

Au front il existe entre « poilus » une forte solidarité et la plupart du temps une lettre écrite par un compagnon d'armes du tué est reçue par la famille. Ces missives sont toujours très émouvantes car l'auteur, quel que soit son niveau d'instruction, trouve les mots simples et touchants pour évoquer son camarade tombé à ses côtés. Souvent c'est l'aumônier de l'unité qui remplit cette mission surtout si le soldat a manifesté sa foi en assistant aux offices sur le terrain.

Couvertures-s. Loup le 28 Août 1914.
 Cher Marius.
 Depuis le 11 Août nous n'avons plus reçu de tes nouvelles je te le dis sur toutes mes cartes depuis que tu es parti je crois que tu ne reçois rien de nous, as tu reçu le mandat de 100 fr. j'en doute as tu reçu la dépêche je ne crois pas. Dernièrement ta belle sœur t'a envoyé 100 fr. par lettre télégrammeal as tu reçu nous l'ignorons, c'est désespérant de ne rien savoir. Nous prions que cette guerre finisse et que la France soit victorieuse. Nous n'ignorons pas les souffrances que vous devez endurer, pauvres enfants il vous faut du courage et que Dieu vous soutienne nous le lui demandons de grand cœur qu'il vous conserve et que vous nous reviez. Ton père sont encore au croc des lagnes ils s'attendent à partir ils ne savent où on les dirigera Le mari de Valentine est parti pour l'Est. Gustin doit t'avoir écrit de Coulon. Si tu le peux rassure nous envoi nous un mot. Tous les parents vont bien tous t'embrassent ton père t'envoie ses caresses. Je t'envoie les miennes bien nombreuses.
 La mère. D. Issert.

Après le combat, des équipes sont chargées de ramasser les corps. Au cours de leur travail certains montrent une sensibilité humaine qui les pousse à écrire également. Le soldat qui a trouvé le corps du sergent **Marius Issert** a envoyé un courrier à ses parents précisant qu'il avait trouvé ses affaires éparpillées autour du mort (les détrousseurs de cadavres ont toujours été présents sur les champs de bataille).

Il écrit :

« le 13 septembre ayant été désigné pour ramasser les blessés j'ai trouvé le corps du sergent Issert couché dans un champ sur le dos, seul à cet endroit. Une balle allemande lui ayant traversé la poitrine, la mort a dû être foudroyante car le visage était intact et ne portait aucune trace de douleur.

Je l'ai enterré seul dans une fosse creusée par mes soins et avant de jeter la première pelle de terre nous

avons recouvert son visage d'un mouchoir blanc et tous à genoux nous avons prié. J'ai marqué la place avec une croix sur laquelle j'ai écrit son nom et mis un ruban tricolore ».³⁰

Il joint à son courrier une lettre de la mère de Marius tachée de son sang qu'il a pu récupérer parmi ses affaires.

Cette lettre est devenue une relique sacrée qui est encore conservée précieusement par les descendants du frère de ce combattant tombé pour la France.

Si j'ai le bonheur de sortir de cette horrible fournaise, je mets à votre disposition pour vous indiquer la place exacte de la tombe de votre cher enfant.
 Sans la correspondance perdue, il y a deux adresses, j'emballe cette lettre, ses papiers tachés par son sang et sa médaille dans une enveloppe à l'adresse de mes parents afin que le tout vous parvienne à Couvertures et Loup.
 Je vous prie, Madame, de vouloir bien me dire si le tout vous est arrivé.
 Recevez, Madame, mes condoléances les plus sincères.
 Jean Palay
 Sergent 82^e Régiment d'Infanterie
 1^{er} Corps
 9^e Division Montargis
 Loiret.
 Etant blessé et en traitement, j'ai écrit à l'adresse de l'enveloppe. L'arrivant 3 jours par an à Marseille et à Nice, j'aurais peut être l'occasion de vous rencontrer.

³⁰ Lettre du sergent Paul Palay du 82e régiment d'infanterie en date du 27 octobre 1914. Ce décalage de plus d'un mois s'explique par le fait qu'il a été blessé fin septembre.

La population n'oublie pas ses soldats ; dès le 16 septembre **Dominique Durandy** fait paraître dans le Petit Niçois, le quotidien local, une annonce dans laquelle elle sollicite les Tourrettans pour une collecte de linge, livres ou autres objets afin de les remettre aux hôpitaux de Nice, Antibes et Cannes pour les blessés. Elle lance également une souscription, « une œuvre patriotique » précise-t-elle.



Rosine Donati et sa classe

Son appel est entendu. Dès le 3 octobre le journal rapporte que les jeunes filles de Tourrettes ont effectué une quête dans la commune qui a rapporté 202,15 francs et que cet argent est destiné à l'achat de laine pour la confection de vêtements au tricot pour nos braves soldats des Alpes-Maritimes.

Les enfants sont associés à l'action en faveur des combattants. L'institutrice des filles **Rosine Donati**, épouse du maître des garçons, au front, poste une petite lettre au Directeur du Petit Niçois qui paraît dans l'édition du 10 décembre :

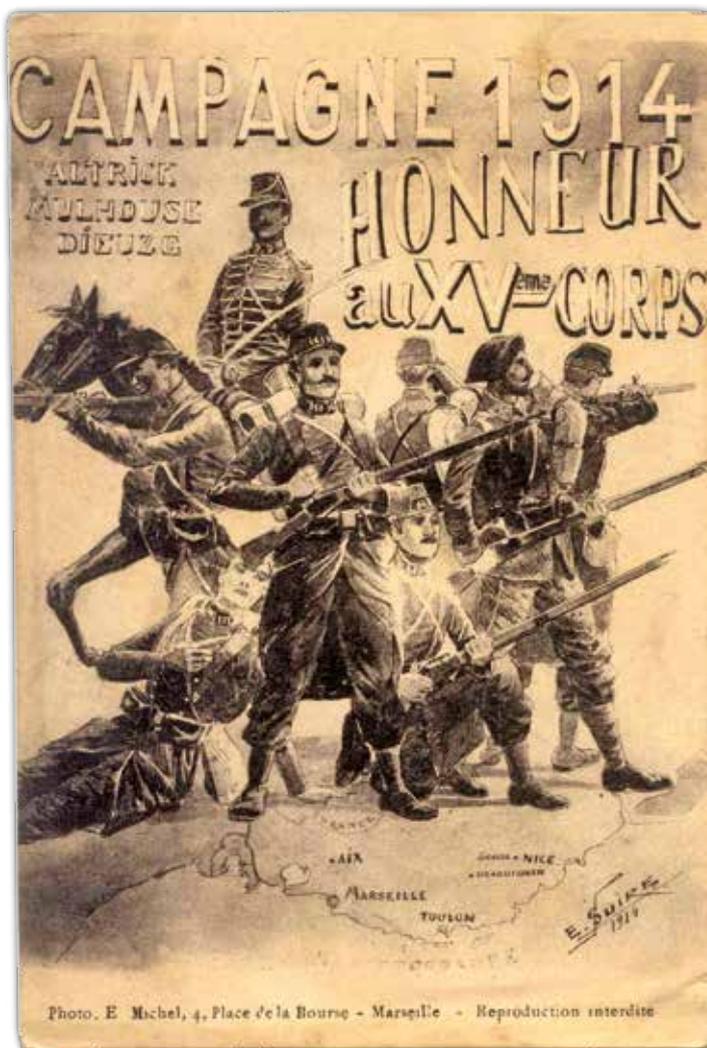
« Les élèves de mon école viennent de confectionner douze paires de bas, et sont heureuses d'adresser leur envoi à Monsieur le Directeur du Petit Niçois qui voudra bien le faire parvenir à nos soldats »



Le petit encart précise aussi qu'un lot de 52 couvertures, offert par la patriotique population, a été envoyé à la Préfecture. La conclusion est emphatique

« Les vaillantes Françaises de notre village se sont mises ardemment à l'ouvrage et sont heureuses de contribuer à apporter un peu de bien-être aux nobles défenseurs de notre chère Patrie ».

A l'école, **Madame Honorine Audibert** est en charge du balayage des salles ; elle assure le même service à la Mairie.

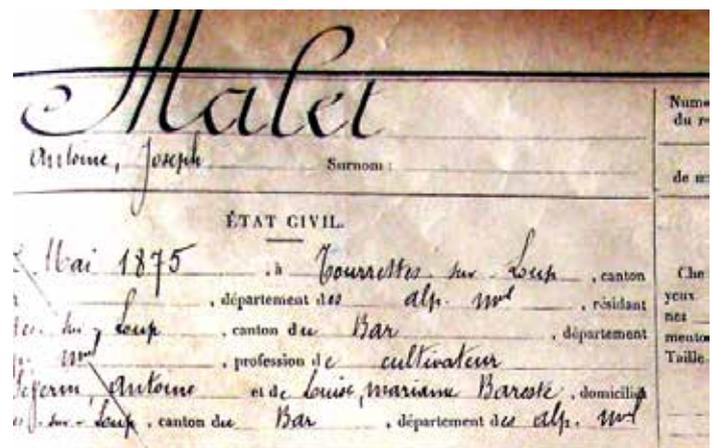
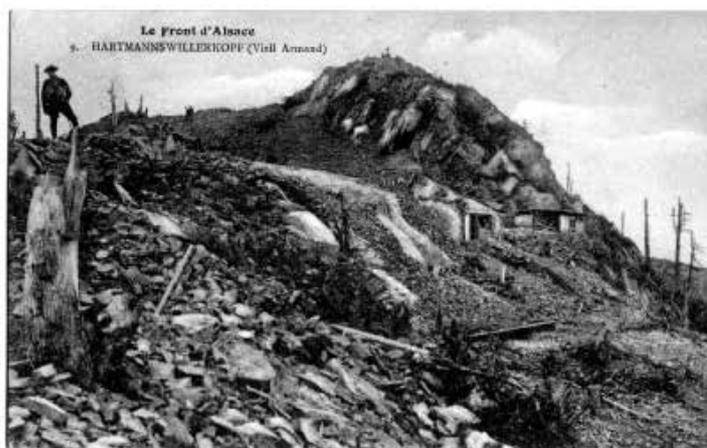
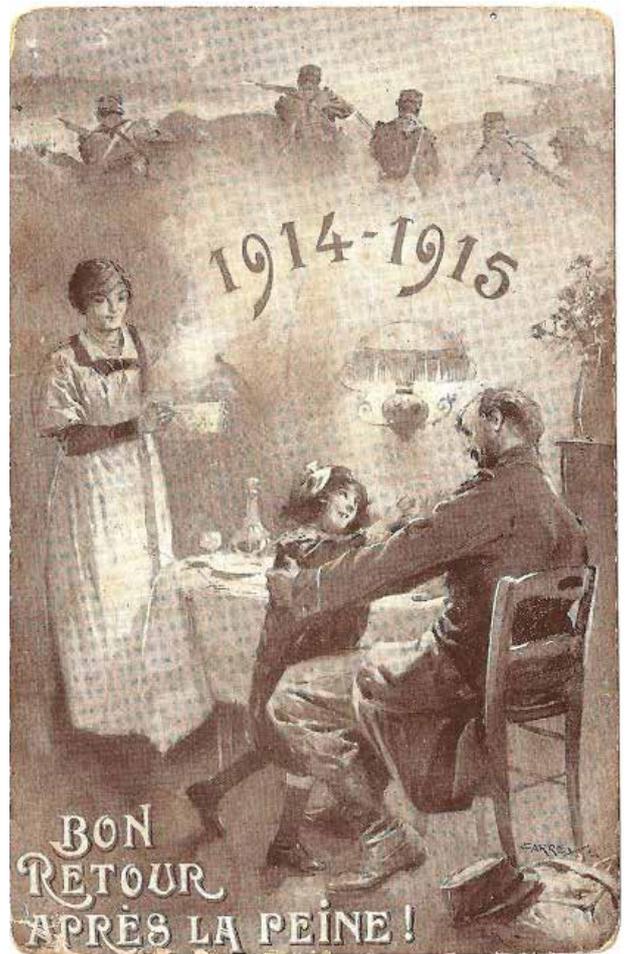


1915

L'année 1915 sera la plus meurtrière pour Tournettes. Six enfants du village vont mourir loin de leur terroir, de ces paysages, de cette végétation et de ces senteurs qui faisaient leur quotidien. Marcel Pagnol dans son livre « *Le château de ma mère* » a parfaitement traduit cet état. A la fin de l'ouvrage il évoque ainsi « Lili », ce petit paysan des Alpilles avec qui il découvre l'amitié : « en 1917, dans une forêt du Nord, une balle en plein front avait tranché sa jeune vie, et il était tombé sous la pluie, sur des touffes de plantes froides dont il ne savait pas les noms... »

Le 26 mars le soldat **Jean Baptiste Aussel**, 22 ans du 163e RI, décède de ses blessures à l'hôpital militaire de Grenoble.

Le 26 avril, **Antoine Malet**, 40 ans du 5e BCP est tué au combat au Hartmannswillerkopf (Alsace).



Les 21 et 25 septembre disparaissent **Barthélemy Sereno**, 28 ans du 38e RIC, et **Lange Paron**, 29 ans du 42e RI, tués à l'ennemi à Massiges (Marne) et à Souain (Marne).

Barthélemy Sereno est cité après son décès :
 « Soldat très brave, toujours volontaire pour les missions périlleuses, tué à son poste d'observation dans la journée du 21 septembre par un obus de gros calibre ».

Paron

Nom : **Paron**
 Prénoms : **Lange Joseph** Surnoms :
 V. 13 7 21

ÉTAT CIVIL.

Né le **27 Avril 1876**, à **Fourette sur Loup**, canton de **Bar**, département des **Alpes Maritimes**, résidant à **Fourette sur Loup**, canton du **Bar**, département des **Alpes Maritimes**, profession de **Cultivateur**
 fils de **Ambroise** et de **Fazagnaine Elisabeth** domiciliés à **Fourette sur Loup**, canton du **Bar**, département des **Alpes M.**

Sereno

Nom : **Sereno** FA
 Prénoms : **Barthélemy Marie** Surnoms :
 ÉTAT CIVIL.

Né le **18 Avril 1887**, à **Fourette sur Loup**, canton de **Bar**, département de **et Alpes M.**, résidant à **Fourette sur Loup**, canton de **Bar**, département de **et Alpes M.**, profession de **cultivateur**
 fils de **Jean** et de **Marthe Baptiste**, domiciliés à **Fourette sur Loup**, canton de **Bar**, département de **et A. M.**



Le 27 c'est **Émile Duhet**, frère de Julien, 34 ans soldat au 2e Régiment de Zouaves, qui meurt de ses blessures à l'Ambulance militaire de Saint-Hilaire-du-Temple(Marne)³¹.

Il laisse une veuve et deux enfants. Il avait envoyé le 23 avril à son copain **Félix Mallet** une carte photo de lui en tenue. Il était revenu à Antibes, sans doute en raison de son âge et de sa situation familiale pour encadrer les soldats en formation. Il écrit :

« Avant de repartir pour le front, je tiens à te donner de mes nouvelles qui sont très bonnes et j'espère que ma carte te trouvera complètement rétabli. Ne languis tu pas de venir à Tourrettes, j'ai vu ta mère plusieurs fois et nous parlions de toi très souvent. On forme un nouveau bataillon de marche au 111ème et on m'a désigné cette fois et je n'y retourne guère volontiers car tu sais ce qu'il bon là-haut mais enfin je conserve bon espoir de retourner sain et sauf encore une fois. Pour quant à toi je te souhaite au moins que tu n'y retourne pas. Est tu bien guéris de tes blessures, dire que le jour que tu as été transporté à Haucourt j'étais pas à 20 mètres de toi et je n'ai pas pu te voir ».



Émile Duhet



583. La Grande Guerre 1914-18 - St-HILAIRE-du-TEMPLE
près Montmédi (Meuse) - Aspect de l'Église
Vie Paris n° 281 après le bombardement. A.B.

³¹ La médaille militaire sera remise à titre posthume à sa famille



Ses espoirs ont vécu 5 mois : arrivés sur la zone du front, les hommes du bataillon de marche ont du être répartis pour compléter des unités où les pertes avaient été importantes et il a rejoint le 2^e Régiment de Zouaves.

Son unité avait été engagée en Belgique en juillet et en août et son comportement lui avait valu une citation ; le drapeau avait été décoré par le Président de la République en août.

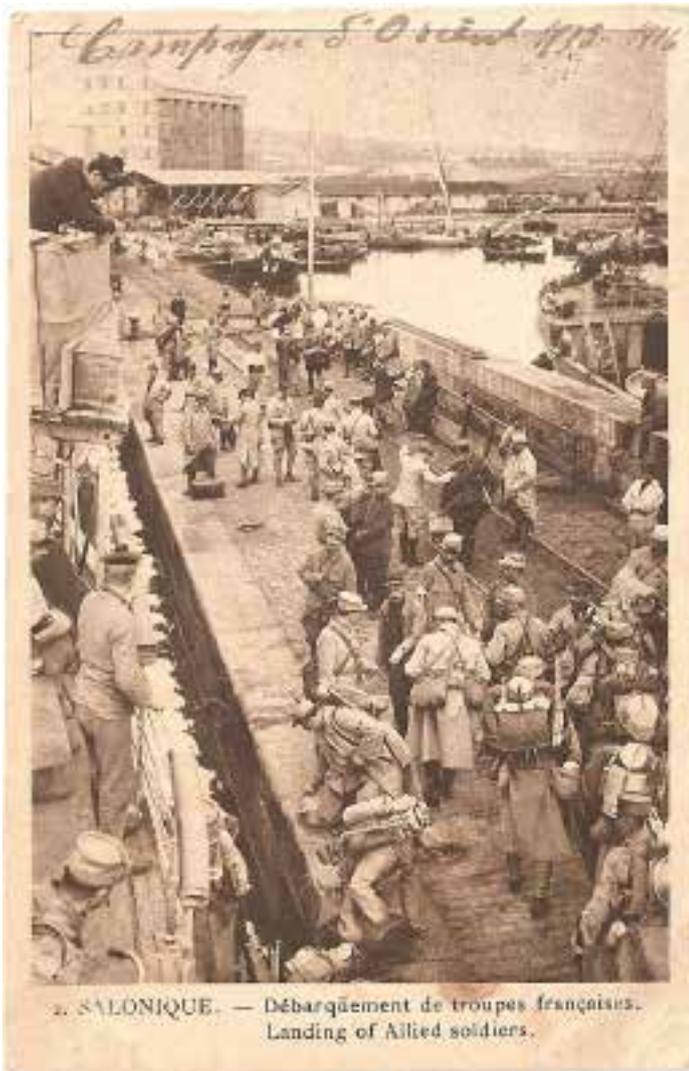


Enfin le 22 octobre **Casimir Cavalier**, 34 ans, du 328^e RI tombe à Tahure (Marne).

Six tués en douze mois, certains étaient mariés. Des veuves et des orphelins³² vont devoir apprendre à vivre sans le soutien de l'homme. Au-delà des tués, nombre de Tourrettans sont touchés dans leur chair ou vont connaître de longs mois de captivité.



³² L'Etat conscient de ces drames et des difficultés qu'ils engendrent va promulguer le 27 juillet 1917 la loi créant le statut de « pupille de la nation ».



François Brézès du 3e RIC est blessé le 22 mars par un éclat d'obus. **Joseph Isnard** du 6e Bataillon de chasseurs est touché le 7 avril.

André Gazagnaire du 7e BCP (régiment de Villefranche-sur-Mer) est fait prisonnier le 1er avril et **Daniel Audibert** du 22e RIC le 6 juin.



Pierre Isnard

Pierre Isnard du 173e RI est blessé par balle à Prithai le 9 mai et **Balthazar Tesseire** est atteint le 20 juin. Le 16 juin **Ferdinand de Michelis**, du bataillon de chasseurs de Villefranche est blessé. Ses parents habitent Tourrettes mais lui est parti avant la guerre s'installer comme horticulteur à Andrésis (Seine-et-Oise). Il recevra la croix de guerre en 1918.

Joseph Gazagnaire est promu sergent le 27 avril et est blessé le 7 juillet. Il recevra à la fin du conflit la croix de guerre avec la citation suivante : « A commandé sa section avec sang-froid. Patrouilleur d'élite. Aux attaques de l'Aisne en septembre et octobre 1918 a donné particulièrement l'exemple de l'initiative et du courage ».

Le 28 mai **B.T.**³³ est cassé de son grade et remis soldat pour manque d'autorité, cependant il continuera à bien combattre, sera blessé et terminera la guerre à l'Armée d'Orient.

Le 20 juin le soldat **Drogoul** du 112e RI est fait prisonnier à Vienne-le-Château(Marne).

Blessé le 13 août, le chasseur **Adolphe Marniesse Funel** est cité à l'ordre de l'armée et reçoit la croix de guerre avec palme. De nouveau blessé en mai 1916, une nouvelle citation³⁴ lui est attribuée et il se voit conférer la Médaille Militaire.

Le Lieutenant **Adolphe Giraud** du 4e Bataillon de chasseurs d'Afrique est blessé en novembre ; il avait reçu en mai la croix de guerre avec citation à l'ordre de l'armée.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom..... *Giraud*

Prénoms..... *Adolphe - Paul - Joseph - Marcel*

Grade..... *Lieutenant de Réserve*

Corps..... *1er CR d'Afrique*

N° Matricule. { au Corps. — Cl.
 { *799* au Recrutement..... *Nice*

Décédé le : *1 décembre 1917*

à : *Nice dans la famille*

Genre de mort..... *Accident de chute en*
service

Né le : *12 mai 1886*

à : *Tourrettes d'Aup* Département *194 Alpes*

³³ Par souci de confidentialité seules les initiales sont indiquées

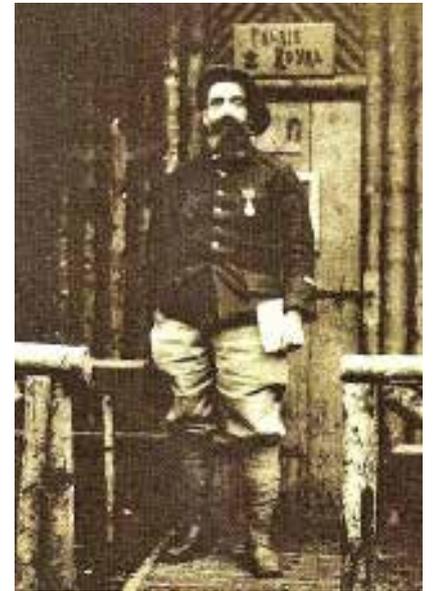
³⁴ « Chasseur d'un courage remarquable, blessé très grièvement en se portant dans un poste avancé »



Jean Rapet
qui préfère son second prénom Joseph pendant son service militaire



Joseph Rapet



Simon Casta

Jean Rapet, affecté en 1915 à la section des téléphonistes du 25e BCA recevra pour sa conduite la croix de guerre (la Médaille Militaire lui sera conférée le 19 décembre 1934). Il bénéficiera d'une permission en octobre de l'année suivante pour venir se marier à Tourrettes.

Le 21 de ce mois il épouse **Joséphine Marchisio** avec pour témoin un de ses parents, **Simon Casta**, adjudant au « 23e chasseurs » qui, comme précisé sur l'acte, est décoré de la Médaille Militaire. **Joseph Scallier** est affecté début août à la section des infirmiers militaires du 141e RI, il termine la guerre au 84e RI. Une erreur de transcription de l'état-civil transformera son nom en Escalier ; il est le père de Maximin Escalier, maire de Tourrettes de 1961 à 1983.

Le 10 novembre **Antoine Semerie** du 3e RI est réformé ; il avait été amputé des orteils à la suite de gelures contractées dans la boue des tranchées en Argonne.

Justinien Bonnet, parti à la guerre comme chasseur à pied, est transféré dans le train comme conducteur dans une « section automobiles » d'un état-major. Il explique dans une lettre à sa femme : *« tu sais j'avais mon permis de conduire et me voilà maintenant versé dans les automobiles »*.

Il poursuit : *« tu dois penser que je préfère mieux être ici qu'au Tème³⁵ ; on m'a affecté à un camion Peugeot et nous sommes deux sur tous les camions. Son épouse Marie-Louise lui répond : « hier étant un peu fatiguée, je ne suis pas montée aux Virettes et j'ai occupé mon après-midi à travailler pour toi. Je t'ai préparé deux colis, l'un contient 2 paires de bas, une paire de genouillères que tu mettras au-dessus de tes caleçons elles préserveront tes genoux du froid et de l'humidité. J'ai mis aussi une flanelle et un mouchoir. L'autre contient un peu de provisions, le tout enfermé dans une boîte en carton »*.



Justinien Bonnet

³⁵ 7e bataillon de chasseurs à pied



Gaston Teisseire



Gaston Teisseire en zouave

Elle lui donne aussi des nouvelles de son frère, **Gaston Teisseire** hospitalisé à Rouen :

« je reçois à l'instant une lettre de Gaston, il souffre toujours énormément, ce soir il nous avertit qu'il ne pourra plus écrire car on lui a défendu de remuer le bras et même de se relever dans le lit. Il nous assure toujours qu'aucun os n'est touché mais qu'avec tant de blessures il en aura pour longtemps. Sa dernière lettre nous dit qu'on va lui faire une petite opération pour lui sortir les débris car c'est une balle explosive »

Marie-Louise et Gaston sont les enfants de **Balthazar Teisseire**³⁶ qui tient le bureau de tabac du village depuis 1893. C'est un ancien combattant de la guerre de 1870, né à Tourrettes en 1846, il est sous les drapeaux à la déclaration de la guerre. Blessé par un éclat d'obus à la bataille de Froeschwiller le 6 août, il est fait prisonnier et interné en Allemagne. Libéré il est incorporé à l'armée de Versailles qui va participer à la répression de la Commune de Paris en 1871. Décoré de la Médaille Militaire, il va ensuite servir 20 ans au sein de la Gendarmerie dans les Basses-Alpes avant de revenir à Tourrettes.

Le soldat **Bonnet** bénéficie d'une permission en septembre 1915, son épouse lui écrit le 26 de ce mois après son départ :

« pauvre chéri, je te revois encore sur cette portière de wagon et je te dit combien j'ai souffert pendant ces quelques instants car on aurait dit que tout se disloquait en moi ».

Des épisodes beaucoup moins glorieux interviennent aussi. **M.S.**³⁷ est condamné le 14 avril 1915 par le conseil de guerre de la 32e Division à 10 ans de travaux forcés pour abandon de poste. Il avait déjà été condamné quelques semaines auparavant pour un vol dans une église. Ecroué au dépôt des forçats de l'armée à Saint-Martin-du-Ré, il décédera plusieurs années plus tard en Guyane.

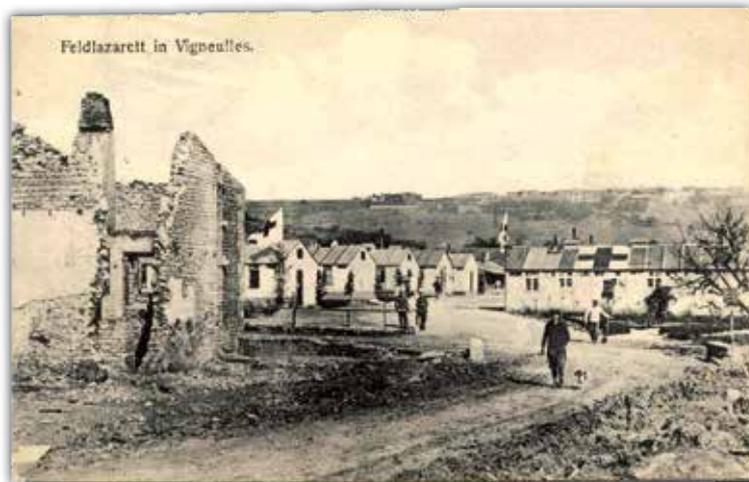
Pour certains la vie de combattant s'achève : **Antoine Gairaut** est détaché en juin à la poudrière de Saint-Chamond et **Auguste Schlosser** rejoint les Etablissements Soler à Marseille. Les Tourrettans vont découvrir, à l'occasion de leurs déplacements, les réalités de la guerre ; le 2 janvier un tramway spécial transporte à Vence 43 soldats blessés. Un hôpital auxiliaire vient d'ouvrir avenue Marcellin Maurel dans l'immeuble de Monsieur Aubin. Le fonctionnement est assuré par la Croix Rouge dont le président vençois est le Docteur Castro. Le 30 du même mois, un convoi de dix prisonniers autrichiens est à Vence. A Valbonne ce sont des prisonniers allemands que l'on peut rencontrer.

³⁶ Homonyme du Baltazar Teisseire de la page 22.

³⁷ Par souci de confidentialité seules les initiales sont indiquées

La lecture du registre de l'École de garçons apporte quelques informations sur la vie et l'état d'esprit pendant ces années de guerre.

Les civils ont souvent fui la zone des combats et des familles entières vont vivre la durée des hostilités réfugiées dans des communes préservées. A Tourrettes, les enfants de trois familles venant de Vigneubles (Meuse) fréquentent l'école et ils ne rentreront dans leur village qu'entre 1920 et 1922. Les réfugiés de ce village sont une vingtaine à Tourrettes ; dans le département on trouve d'autres familles de ce bourg à Grasse, Saint-Paul et Nice.



NOMS ET PRÉNOMS DE L'ÉLÈVE		DATE DE L'ÉVALUATION	NOMS ET PRÉNOMS DU PROFESSEUR ET DOSSIER	DATE DE L'ÉVALUATION
Jegioanni (thème italien)		17 janvier 1917	Professeur italien Pignatelli	17/1/17
Belloc (André)		17 jan 1917	Professeur italien Pignatelli	17/1/17

Ci-dessous: partie droite du registre

1917
 Réfugié de Vigneubles (Meuse)
 élève intelligent - français - parle un français parfait



Le fascicule budgétaire de l'année 1921 indique que la commune obtient une subvention de 1500 francs pour des réparations dans « les immeubles » mis à la disposition des réfugiés.

D'autres enfants rejoignent l'école soit pour une période limitée, soit pour plus longtemps. Avant la guerre, ils habitaient Saint-Paul ou Le Bar, le père au front ils rejoignent Tourrettes et s'installent avec leur maman dans la famille de cette dernière. L'instituteur inscrit sur son cahier pour Louis Dallo de Saint-Paul :

« séjour mère auprès de ses parents, père mobilisé ».

Les enfants italiens pour la plupart retournent dans leur pays³⁸. Pour ceux qui restent, ils sont observés. L'instituteur donne cette appréciation pour un enfant de 10 ans « élève docile, fait l'apprentissage de boulanger, sujet italien qui manifeste de la sympathie pour la France ».

Pour un autre, entré à l'école en 1912, il écrit :

« parti en Italie pendant la durée de la guerre ; revenu en 1919, quitte en 1920 sans son CEP³⁹. Élève assez doué, mais peu assidu car employé aux travaux champêtres ».

Ministère de l'Intérieur
 Direction de l'Assistance et de l'Hygiène Publique
 2^e Bureau
 Assistance aux femmes en couches
 Circulaire 015 Jr.

République Française
 Paris, le 24 janvier 1917
 Le Ministre de l'Intérieur à Messieurs les Préfets
 Circulaire relative à l'application de la loi du 23 janvier 1917
 Le Parlement vient de voter la loi dont la teneur est :
 Article premier
 « Toute femme de nationalité française, qui bénéficie des allocations prévues par la loi des 6 août 1914, a droit, même si elle ne se livre pas habituellement à un travail salarié, à une allocation journalière pendant la période qui précède et qui suit immédiatement ses couches, dans les conditions déterminées par la loi du 17 juin 1915 et par les articles 68 à 75 de la loi du 20 juillet 1913 »
 Article 2

Le Ministre de l'Intérieur, MALVY.

Préfecture de l'Alpes-Maritimes
 015.175.2
 Assistance aux femmes en couches.

Copie conforme transmise à Monsieur le Maire pour exécution en ce qui concerne les communes.
 Nice, le 31 janvier 1917
 Le Préfet
 André de Joly.

³⁸ L'Italie avait signé le traité de la triple entente avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ; même si elle n'était pas entrée en guerre il exista jusqu'à ce qu'elle se range aux côtés des alliés une « méfiance, voire de l'hostilité » envers ces immigrés.

³⁹ Certificat d'Etudes Primaires

Pour les familles restées en France, l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des alliés va entraîner des conditions de vie difficiles. Le père est mobilisé et doit rejoindre l'armée italienne ; souvent ce sont des ouvriers agricoles et les familles ont des ressources minimes. Aussi, le gouvernement français met-il en place des mesures d'aide. D'autres choisissent de rapatrier leur famille en Italie, **Guillaume Isoardi** est de ceux-là. Il ne reviendra qu'après la guerre et obtiendra sa naturalisation, ses fils seront mobilisés dans l'armée française en 1939.

Mais surtout, les commentaires sur les élèves comportent souvent la phrase « *travaille à la campagne* »⁴⁰ et le maître exprime parfois des regrets devant ces absences quand il a détecté des enfants intelligents et travailleurs. D'ailleurs pour certains de ceux-là, il écrit plus tard, sans doute avec satisfaction, « *fréquente avec succès le cours d'adultes* ».

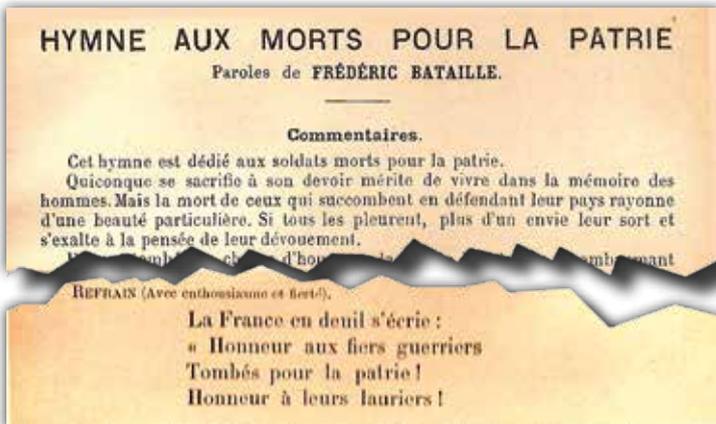
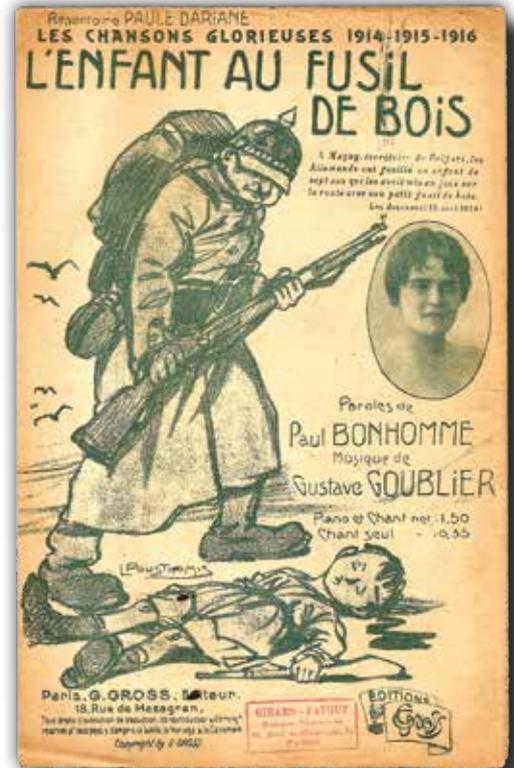
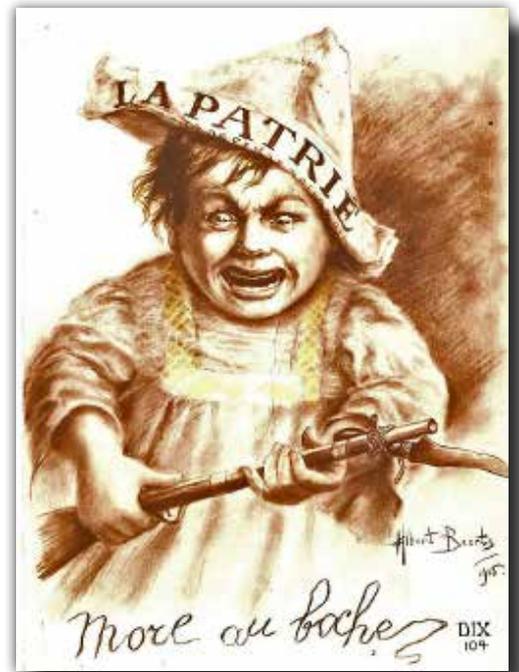
Les actions en faveur des combattants se poursuivent ; une souscription, en janvier dans les classes, rapporte 21 francs qui serviront à acheter des pelotes de laine. Les filles de l'école tricoteront des chaussettes pour les soldats.

Les soldats au front ont été des enfants qui ont connu une scolarité au cours de laquelle « la revanche de 1870 » était omniprésente ; la carte de France accrochée au mur de la classe avec un crêpe noir sur les provinces perdues d'Alsace-Lorraine et les chants patriotiques. Des cartes postales utilisent aussi, mais avec férocité voire de la haine, l'image de l'enfant. Ce message, loin de celui de la charité qu'ils apprennent au catéchisme, ils l'entendent souvent dans les conversations des adultes.

La vie rurale se poursuit au rythme des saisons, les femmes et les aïeux travaillent la terre ; les enfants viennent renforcer « ces bras » dans les périodes chargées⁴¹. La culture de la violette reste une production importante pour gagner des sous.

Le courrier, facteur essentiel pour le moral, au front comme à l'arrière, fonctionne bien et les vaguemestres des unités apportent quotidiennement les missives attendues et récupèrent les réponses. Dans les lettres, il est souvent question du travail dans les campagnes ; aux questions du « poilu », l'épouse apporte des réponses concrètes.

Même si la demande a diminué - on ne livre plus de bouquets en Allemagne - les fleurs restent une culture de rapport indispensable.



⁴⁰ Il faut remplacer les hommes absents

⁴¹ Ce qui explique les commentaires de l'instituteur

Le 17 mars 1915, une Tourrettane écrit à son mari au front et dans sa lettre la violette est le cœur du texte. Elle évoque son travail

« j'ai fait 7 paniers ; ce matin j'en ai expédié 18 mais avec ce train qui ne marche pas le soir on a maintenant double peine... il faut manipuler 2 fois, ce matin je me suis levée à 3 heures pour emballer ». Comme la saison se termine, les efforts sont là pour « tirer le maximum » (elle donne aussi les prix : 2.50 francs les 100 bouquets et on en met 80 par panier). Son mari lui répond :

« tu me dis que tu as fait beaucoup de vin, tu dois pas mal avoir eu du tracas. Tu fais pousser des planches de violettes, tu ferais pas mal d'acheter 50 ou 100K d'engrais sulfuré et 15 ou 20K de nitrate. Tu mets à tremper 10 à 15K de ce mélange à tremper et tu arroses les violettes avec ce mélange étendu d'eau pour les fumer ».

Valentine Duhet remplace le facteur Audibert et distribue le courrier à Canorgues ; un habitant du Caire est abonné à un journal et il faudrait le lui porter tous les jours. Heureusement il est compréhensif et accepte quand le temps est mauvais d'attendre le lendemain.

Les femmes ont pris les responsabilités, ce sont elles qui font vivre les familles ; mais il faudra attendre 1945 pour qu'avec l'attribution du droit de vote leur rôle soit reconnu.

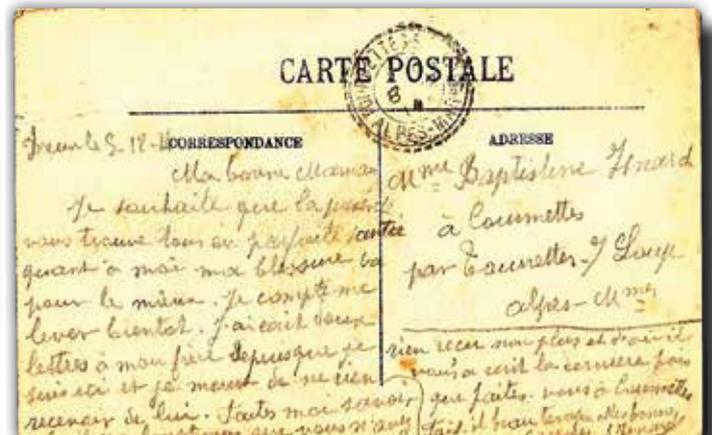
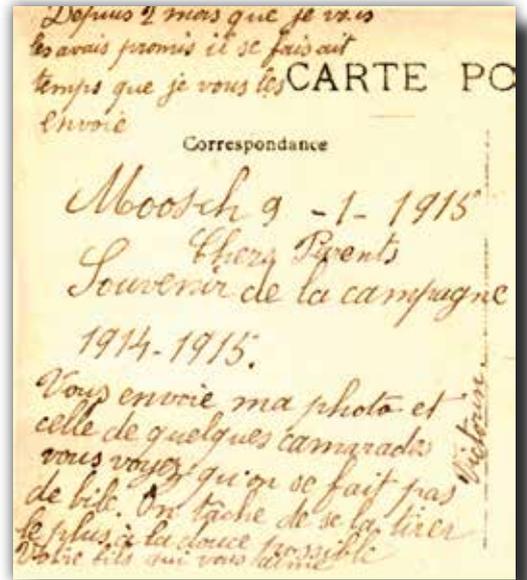
Le travail agricole est rude et l'absence des combattants pèse. **Jacques Isnard**, berger et fermier exploitant du domaine de Courmettes, écrit au Préfet pour exposer sa détresse :

« depuis la mobilisation je me trouve dans une situation difficile par suite du départ pour l'armée de mes deux fils et de mes cinq domestiques qu'il m'a été impossible de remplacer. Je suis âgé de 79 ans et je n'ai auprès de moi que ma femme. Je possède un troupeau de moutons, jusque là j'avais pu maintenir le nombre de ces bêtes entre 1000 et 1200, j'ai dû en raison des événements en vendre la moitié. Je dois absolument les conserver pour ne pas abandonner l'exploitation et aussi un certain nombre de vaches, boeufs et juments ».

Il demande donc que son fils François, blessé fin 1914 et, depuis compte-tenu des séquelles, versé dans le service auxiliaire avec une gratification, soit renvoyé dans ses foyers pour l'aider à pérenniser l'exploitation. Son retour n'interviendra que le 20 octobre 1916 avec une pension de 240 francs accordée le 26 février 1917 (effet rétroactif du 9 avril 1915).



Victor Isnard (la pipe à la bouche)



La lecture de la presse donne quelques anecdotes.

Le 25 janvier on peut lire que « le jeune et distingué concitoyen **André Mallet**, Tourrettan de la classe 1915, est arrivé hier matin de passage dans sa ville natale ».

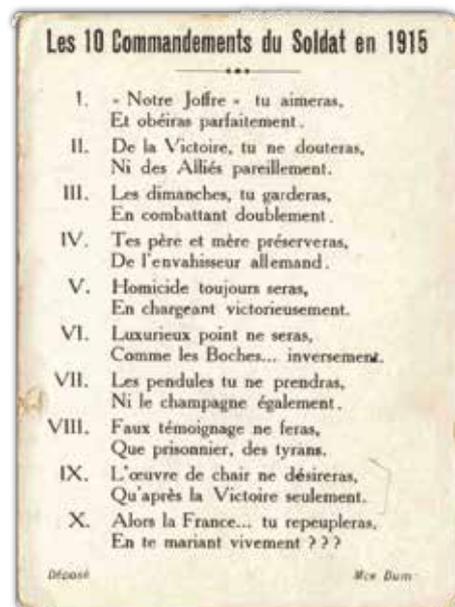
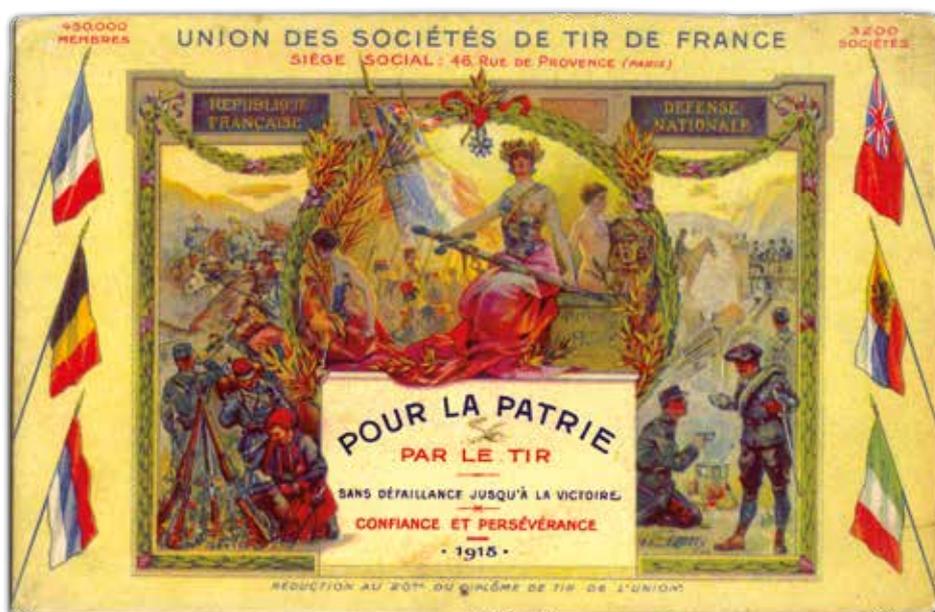
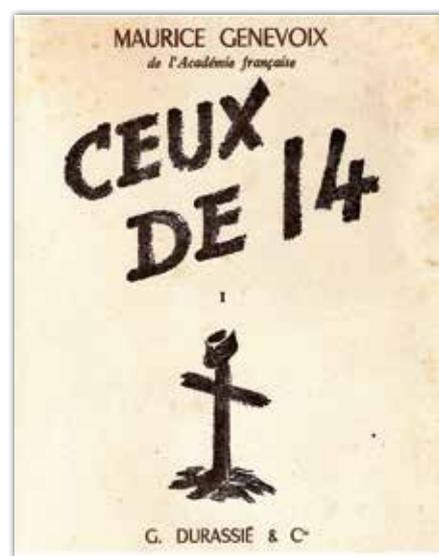
Le 26 mai le Petit Niçois annonce la promotion au grade d'adjudant-chef de **Lange Guintrand**.

La guerre coûte cher à l'État qui pour financer ses dépenses utilise l'emprunt en faisant appel au patriotisme des français. A Tourrettes les habitants souscrivent et chacun reçoit une sorte de diplôme d'honneur comme par exemple la mère du sergent **Pierre Suche**.

L'année 1915 s'achève. Encore un Noël de guerre sans le père qui, loin de sa famille, tente pendant quelques heures avec ses compagnons d'oublier la peur des bombardements, l'angoisse de l'assaut, la boue des tranchées, les rats, les poux.

Les jeunes des classes 15 et 16 ont rejoint les armées ; à 19 ans ils sont confrontés aux horreurs de cette guerre moderne : « *Nos pertes sont effroyables. Tu ne peux savoir, ma mère aimée, ce que l'homme peut faire contre l'homme. Voici cinq jours que mes souliers sont gras de cervelles humaines, que je rencontre des entrailles, que j'écrase des thorax. Les hommes mangent le peu qu'ils ont à côté des cadavres* »⁴²; ils seront marqués à jamais.

Des auteurs comme Maurice Genevoix, Henri Barbusse et Roland Dorgelès dans leurs ouvrages « *Sous Verdun* », « *Le Feu* » et « *Les croix de bois* » ont traduit cette atmosphère avec une écriture forte et poignante. Paru en avril 1919, ce dernier ouvrage porte en titre un hommage à tous les soldats enterrés sous de modestes croix sur les champs de bataille. Dans un style réaliste, il décrit la vie quotidienne des poilus, les moments dramatiques et joyeux : la « tambouille », le courrier, les obus, la camaraderie, la fin tragique de camarades, l'heure H.⁴³



⁴² Extrait d'une lettre d'un poilu MPLF publiée dans le livre de Benoist-Méchin « Ce qui demeure »

⁴³ Il s'agit du moment du déclenchement de l'attaque, quand baïonnette au canon on s'élance de la tranchée

1916

L'année 1916 est marquée par la bataille de Verdun où toutes les unités combattront. Tous les poilus emprunteront jour et nuit pendant des mois la Voie Sacrée⁴⁴.

Le 8 janvier **Marius Isnard** est fait prisonnier et interné à Husteim puis Mannheim. Il réussira à s'évader de ce dernier camp et à rejoindre la France le 6 juillet 1918.



Marius Isnard

Jean Chabert du 38^e régiment d'artillerie lourde est blessé en mars. Il perd son œil droit, quitte le service armé et est affecté aux Etablissements Regraffe à Bédarieux (Hérault).

Début mars le fantassin **Ernest Taulane** est fait prisonnier à Malincourt(Nord) et connaîtra les camps de Minden et Griessen.



Joseph Isnard⁴⁵ est lui aussi capturé le 27 mars à Malincourt (Nord) et interné au camp de Dulmen. **Alexandre Thaon**, classé service auxiliaire en mai, quitte le régiment d'infanterie d'Antibes.

Le sergent **Vincent Virgil** du 163^e RI est blessé le 29 mars sur la cote 304, six mois plus tard il est de nouveau touché. Il termine la guerre comme aspirant avec la croix de guerre (3 citations) ; il recevra la Légion d'Honneur le 16 juin 1920.

Le 9 mai **Edouard Taladoire**, 21 ans du 173^e RI tombe au champ d'honneur ; il avait quitté Tourrettes pour s'établir à Coursegoules.

Le 21 mai **Antoine Pessio** est blessé une première fois, il le sera de nouveau en avril 1917 et en novembre 1918⁴⁶. Titulaire de la croix de guerre il se verra conférer la Médaille Militaire en 1930 ; il s'était installé à Vence.

⁴⁵ Homonyme du Isnard cité page 9, ce nom de famille est très répandu dans le village et souvent au nom de famille est associé un surnom

⁴⁶ Il est gazé par ypérite une semaine avant la cessation des hostilités

⁴⁴ L'axe Bar le Duc –Verdun réparée en permanence par les unités territoriales



Joseph Issert

L'adjudant **Joseph Issert**, frère aîné de Marius tué en 1914, est promu sous-lieutenant. Il sera nommé Lieutenant à titre temporaire en mai 1918. Il bénéficie d'une permission à l'automne 1916 qu'il vient passer à Vence où sa femme réside à cette période.



Joseph et son épouse

Adolphe Augier, affecté au 3e RG, est promu capitaine, il est déjà cité et décoré de la croix de guerre. Il le sera de nouveau en 1917 et 1918. Gazé en 1918 il recevra la croix de chevalier de la Légion d'Honneur en 1920. Il sera élu maire du village en 1935. Décédé en 1943, sur sa tombe est gravé « Mort pour la France ». Cette inscription est validée sur attestation du 17 décembre 1946 du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Il s'agit de l'application de la loi du 2 juillet 1915 modifiée le 28 février 1922 qui stipule dans son article Premier « L'acte de décès d'un militaire [...].mort de blessures contractées en temps de guerre [...].devra sur avis favorable de l'autorité militaire contenir la mention « Mort pour la France » ». Il appartenait aux familles d'en solliciter l'attribution ; combien ignorant ce texte n'ont pas conduit cette démarche ?

Le 15 juin, le Lieutenant⁴⁷ **Lange Guintrand** du 22e BCA est porté disparu lors des violents combats du « Mort Homme » autour de Verdun. Il a été fait prisonnier et sera interné à Mayence puis à Strasbourg. Il a reçu la croix de guerre avec la citation suivante « Officier très brave, a pris part à tous les combats où le régiment a été engagé depuis le 25 septembre 1914. A fait preuve de belles qualités de commandement ». Les prisonniers ne sont pas oubliés, les municipalités sont tenues de fournir mensuellement un état récapitulatif. La liste permet de connaître ceux qui ne reçoivent rien de leur famille afin que la fédération départementale d'assistance aux prisonniers de guerre puisse effectuer des envois.



VERDUN. — La Côte 304.

⁴⁷ Il a commencé la guerre comme sergent.

Chaque prisonnier fait l'objet d'une classification pour la situation de famille ; la majorité d'entre eux étant cultivateurs ils sont considérés comme nécessiteux et même pour certains comme indigents⁴⁸. Au 31 mars 1917, 2597 soldats originaires des Alpes-Maritimes sont prisonniers.

Le 18 juin le caporal **Clément Bourrelly**, 21 ans du 173e RI, est tué sur cette terre de Meuse symbole fort de ce patriotisme qui anime encore les soldats.



Clément Bourrelly

Il est le troisième frère mort sous les drapeaux. Il avait été un très bon élève, l'appréciation portée le 3 juin 1910 par son maître disait « a obtenu son certificat d'études en 1909, élève studieux, aimant particulièrement la lecture. Il continue à s'instruire en prenant des leçons ».

Le 27 juin **Louis Turcan** est fait prisonnier, il avait été nommé caporal en 1915.

Le 6 août, **Joseph Tropini**⁴⁹ est blessé à Vaux par balle à l'épaule gauche. Egalement intoxiqué par les gaz, il souffrira de bronchite aggravée et sera réformé.

Fédération départementale d'assistance aux prisonniers de guerre.

Commune de Courrettes-sur-Loire.

Nom du prisonnier	Profession avant la mobilisation	La famille envoie-t-elle des colis au prisonnier - si oui - combien par mois? si non - indiquer le motif.
- Andrieux Gabriel, 23e Col ¹	Cult ²	2 par mois
- Cresp Joseph, 3e 2e Inf	Cult ²	2 par mois
- Brognol Paul, 112e 8e Inf	Cult ²	2 par mois
- Gaspignone Sulpice, 238e 2e Inf	Cult ²	2 par mois
- Grandjean Louis	Employé	
- Isnard Joseph, 238e 2e Inf	Cult ²	2 par mois
- Isnard Marin, 69e Chars	Cult ²	2 par mois
- Sibille Marin, 23e Chars	Cult ²	2 par mois
- Torne Alexandre Marin, 111e 8e Inf	Cult ²	1 par mois
- Trastant Paul, 111e 8e Inf	Cult ²	
- Carlesse Ernest, 111e 8e Inf	Journaux	1 par mois
- Bourreau Marin, 411e 8e Inf	Cult ²	Aucun envoi ne lui est fait
- Torne Augustin ⁽¹⁾ , 8e Colont	Cult ²	Aucun envoi ne lui est fait
- Viola Jacques, 4e Zouaves	Boulangers	2 par mois

Remplir avec le plus grand soin et à renvoyer le plus tôt possible à la Préfecture. Si des prisonniers ne figurent pas sur le présent relevé, mention de ...

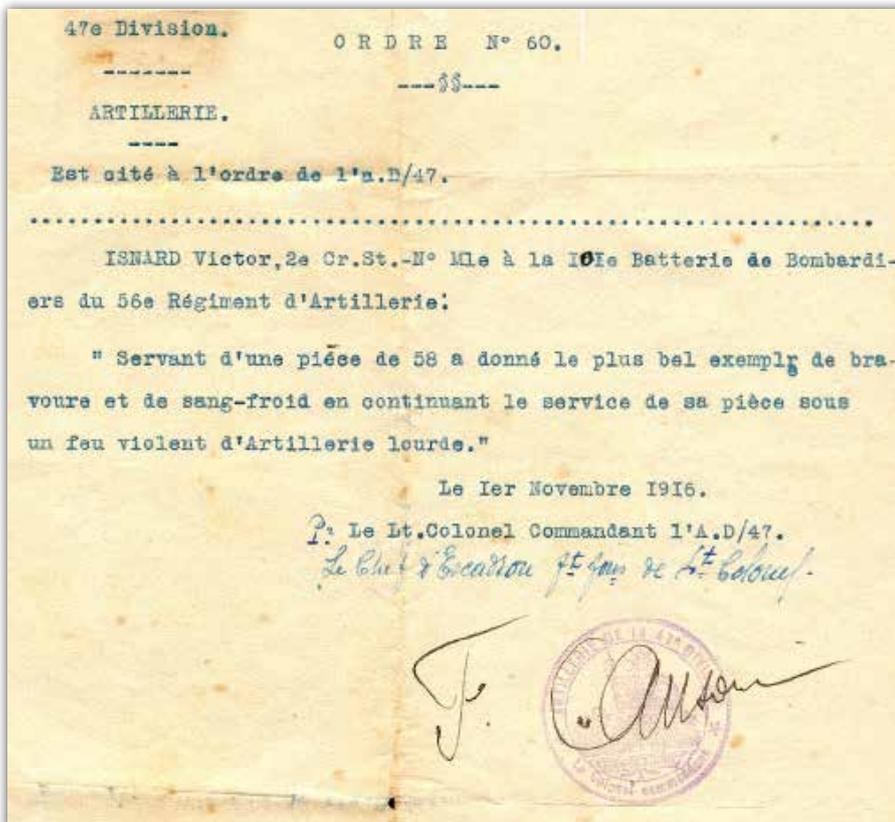


⁴⁸ Dans un souci de confidentialité il a été masqué une majorité des informations sur le document adressé à la Préfecture

⁴⁹ Il avait obtenu sa naturalisation en 1912



Léopold Gazagnaire



Le 21 août, **Antoine Paron**, 28 ans du 22e BCA sucombe à ses blessures à l'hôpital d'Evacuation n° 15 de Cerisy (Somme).

André Mallet, de la classe 1916, est blessé le même mois à Thirey. Rétabli, il rejoint son régiment qui quitte la France fin décembre pour gagner le théâtre d'opérations oriental.

Le chasseur **Joseph Cresp** du 7e BCP est blessé le 24 août par des éclats de grenade ; il est amputé de la cuisse gauche. Il sera décoré de la Légion d'Honneur après la guerre et comme grand mutilé (pensionné à 80%) il se verra attribuer l'exploitation du bureau de tabac de Tourrettes.

Jean Pellegrino du 22e BCA est affecté en septembre comme ouvrier forestier du Domaine de Bormes (Var).

Le sergent **Léopold Gazagnaire** du 114e RI est fait prisonnier le 21 septembre 1916 à Malaucourt.

En novembre l'artilleur **Victor Isnard** est cité « servant d'une pièce de 88 a donné le plus bel exemple de bravoure et de sang froid en continuant le service de sa pièce sous un feu violent d'artillerie » et se voit attribuer la croix de guerre

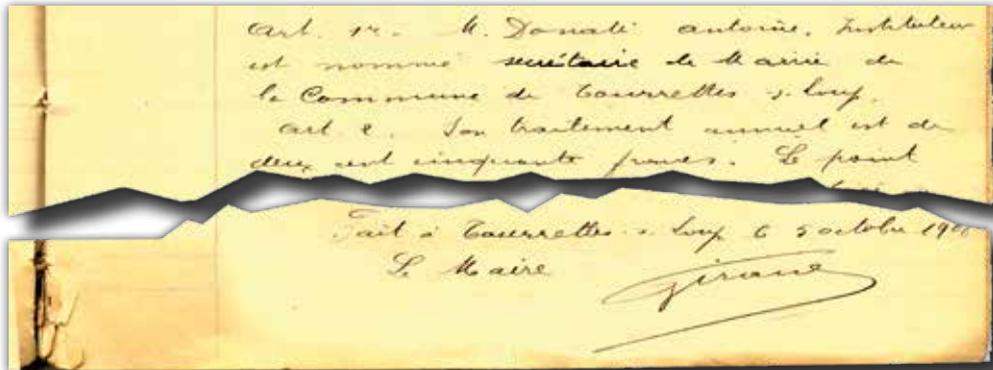
Le maréchal des logis **Félix Mallet**, 47 ans du 9^e RH⁵⁰ territorial, est rapatrié fin décembre sur Tourrettes pour servir au moulin à huile et le 30 mars 1917 il est définitivement détaché dans la commune comme agriculteur.

Léopold Isnard du service auxiliaire est renvoyé dans ses foyers pour le reste du conflit.

Au village les tâches administratives sont menées sans le secrétaire de Mairie⁵¹, l'instituteur mobilisé, et des erreurs se produisent parfois. Ainsi la transcription d'un décès en septembre n'est pas réalisée sur le registre d'état-civil de la commune. Aussi en 1919, un jugement du tribunal civil de Grasse ordonne cette transcription en soulignant dans les attendus que « par suite d'un oubli, justifié d'ailleurs par les bouleversements apportés dans toutes les administrations municipales, par le fait de la mobilisation de la plupart des agents ». De même, le suivi budgétaire est moins rigoureux et après la guerre un certain nombre de rectificatifs sera nécessaire. Ainsi, pour l'exercice budgétaire 1919 les recettes intègrent la taxe sur les chiens des quatre années de guerre, la location des prés communaux et des prestations de 1915 à 1918.



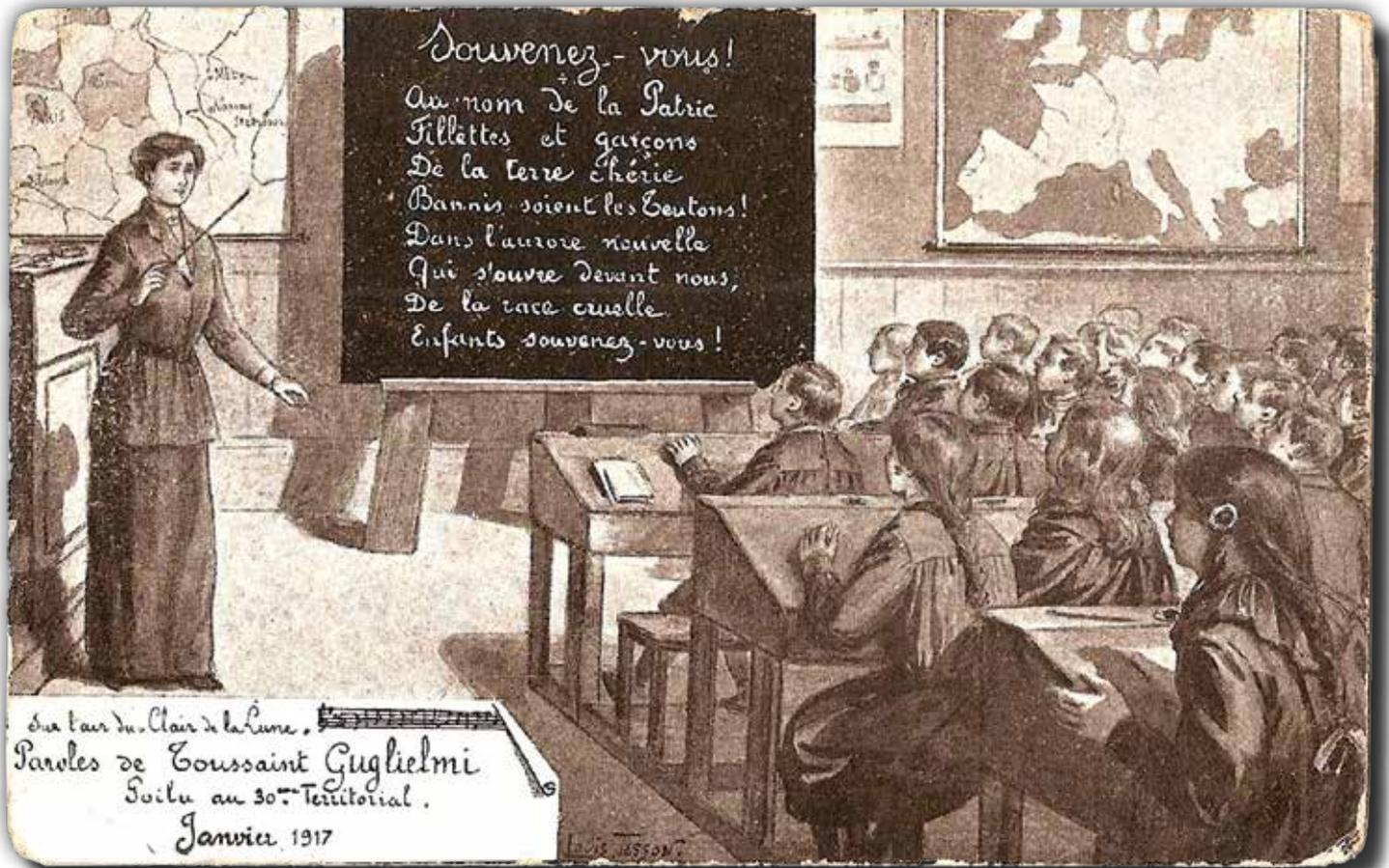
C'est aussi cette année que, dans son testament en date du 17 janvier, **César Geoffroy** institue l'Hospice de Vence comme légataire universel « au désir exprimé par lui d'hospitaliser à perpétuité selon la mesure du possible, un ou deux indigents, de Tourrettes-sur-Loup »



Nomination de l'instituteur au poste de secrétaire de Mairie

⁵⁰ Régiment de Hussards

⁵¹ Il est nommé depuis le 5 octobre 1908 avec un traitement de 250 francs par an



L'année 1917 est celle de tous les dangers mais aussi du fameux « La Fayette nous voici » avec l'entrée des Américains dans la guerre. L'échec sanglant de l'offensive du Général Nivelle, les mutineries et la lassitude qui gagne les poilus vont entraîner la nomination, comme chef des armées françaises, du vainqueur de Verdun le Général Pétain. La révolution russe à l'automne et la volonté des révolutionnaires de cesser les hostilités vont permettre aux allemands de ramener progressivement leurs troupes sur le front occidental leur créant ainsi un rapport de force très favorable. Les effectifs sont tendus : début février le Parlement vote la loi sur les exemptés et réformés qui précise dans son article premier : « Tous les hommes exemptés ou réformés N°2 avant la mobilisation du 2 août 1914, appartenant aux classes 1896 à 1914 incluses qui visités par décret-loi du 9 septembre 1914, n'ont été examinés qu'une seule fois et maintenus dans leur position seront soumis à examen ». Le conseil de révision se tiendra à Vence ; ainsi **Antoine Mallet** est reconvoqué et sa position de réforme sera maintenue. De même **Barthélemy Viale** rattaché au service auxiliaire, réformé en octobre 1914 pour acuité visuelle insuffisante, est, lui aussi, réexaminé et définitivement réformé.

Le 1er janvier **Émile Vigou** du 3^e Bataillon Colonial de l'armée d'Orient est affecté au 2^e RG.

Le 6 janvier **Adolphe Marniesse Funel** est réformé avec une gratification de 500 francs. Il avait été blessé par un éclat d'obus à la colonne vertébrale lors des combats des Eparges le 13 août 1915. Cité à l'ordre de l'armée pour le motif suivant « Grièvement blessé en exécutant un travail périlleux dans une tranchée de première ligne », il avait été décoré le 2 mai 1916 de la croix de guerre avec palme et étoile d'argent et de la Médaille Militaire. Le 8 février le caporal **Alexandre Michel** de la section d'infirmiers 149 est blessé.

Hypolite Rapet⁵² du 2^e régiment d'artillerie de montagne, déjà blessé en août 1915 par un éclat d'obus est cité le 8 avril. Le texte de sa citation est élogieux : « Brigadier téléphoniste du groupe, joignant à de belles qualités professionnelles des qualités de courage, de calme, de sang-froid qui lui ont permis pendant l'attaque ennemie de maintenir en état toutes les liaisons téléphoniques partant du central avancé malgré le bombardement ennemi ». En novembre il rejoint l'École de Fontainebleau pour suivre le cours des aspirants. Aspirant le 1er avril 1918, il termine la guerre comme sous-lieutenant.

⁵² C'est le cousin germain de Jean déjà cité page 23. A noter qu'ils s'illustrèrent tous les deux comme téléphonistes.



Pierre Suche

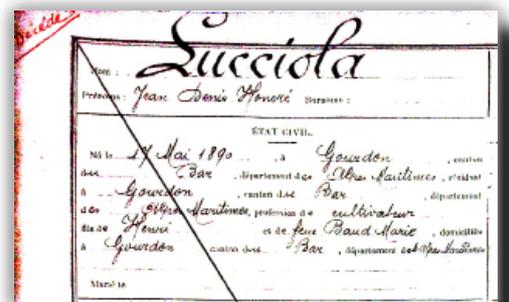
Le 7 avril **Jules Drogoul** est blessé au combat de l'Ecluse du Godart. Le 18 **Pierre Suche** est de nouveau blessé lors des combats du Chemin des Dames, une plaie pénétrante par éclat d'obus.

En mai, les recrues nées en 1898 rejoignent leurs unités, **Émile Arnoux** le 7e BC, **Marius Colomb** le 38e RA et **Clément Jouffroy** le 114e RI. Cette classe sera de nouveau mobilisée en 1939.

Le 19 mai **Antoine Raybaud**, 43 ans, en service comme auxiliaire au 112e RI à Toulon est renvoyé dans ses foyers comme agriculteur.

Augustin Giraudi du 163e RI est blessé le 26 juillet par un éclat d'obus qui lui traverse le cou.

Le 12 août **Jean Lucciola** du 163e RI est tué lors des combats autour de la Tranchée de la Franconie au nord-est de Troyon dans l'Aisne.



LE CONFLIT EUROPÉEN EN 1914
L'artillerie de montagne française



Chemin des Dames — L'Âge Gardien
The Guardian Angel

Le régiment engagé dès le 10 août pour s'emparer des premières lignes allemandes va perdre en six semaines 21 officiers et 616 soldats. **Jean Lucciola** appartient au 1er Bataillon du régiment qui conquiert la Tranchée de la Franconie en dépit d'une résistance acharnée des allemands. Il tombe en combattant courageux ; pourtant à l'école il fut noté très sévèrement par son instituteur : « mène une vie plutôt vagabonde, mauvais sujet »



Le 19 **Victor Carle** des équipages de la Flotte en garnison à Bizerte en Tunisie est affecté au dépôt du Mont Ventoux.

Aimé Gasquet affecté dans un Bataillon de chasseurs à pied est réformé et rejoint ses foyers à Tourrettes le 20 septembre.

Olivier Chabert du 2e RA de montagne est réformé le 24. Affecté en Tunisie au pénitencier de Teboursouk, il décède en 1918 à l'hôpital de cette localité.

Léon Thomel, incorporé en avril 1915 sur une affectation spéciale⁵³ rejoint l'Armée d'Orient fin novembre 1916. Il est cité le 23 octobre : « soldat téléphoniste qui a toujours assuré son service d'une façon parfaite et beaucoup de sang froid en particulier au cours des attaques de mars et mai 1917 ». Il est décoré de la croix de guerre ; en janvier 1922 il recevra une médaille serbe pour ses actions sur le front oriental. Natif de Tourrettes, hameau de Pont du Loup, il ira habiter à Gourdon.

André Guillon du Bataillon territorial d'Antibes, détaché comme agriculteur depuis le début mai, est rappelé dans son unité en novembre. Au front la lassitude gagne parfois le combattant, la famille manque cruellement. Aussi, sur un coup de tête il quitte son régiment pour essayer de gagner son village. **Alphonse Olivier** du 8e RIC est de ceux-là, il déserte le 30 mai ; ramené par les gendarmes il écope d'une peine de trois ans de prison avec sursis. Une condamnation légère dans la période où les mutineries sont sévèrement matées (les fusillés de 1917).



Elle s'explique sans doute par une excellente conduite depuis le début de la guerre. Les conscrits de la classe 1917 ont rejoint les armées début 1916, le jeune **Martin Marchisio** convoqué pour le conseil de révision est rayé des listes car fils d'étranger. Il sera incorporé en Italie dans la circonscription de Boves (Cuneo-Piémont) Il rejoint le 2e Régiment d'Alpini⁵⁴. Il décède le 21 août dans un hôpital de campagne des suites de blessures contractées dans les combats face aux troupes austro-hongroises. Il reçoit la croix de la valeur militaire italienne avec étoile de bronze.



⁵³ Chemins de fer de campagne, les lignes au plus près du front assurant en particulier les flux logistiques.

⁵⁴ L'équivalent des régiments de chasseurs alpins français.

Au village les difficultés sont là, mars comme les mois précédents a été froid et pluvieux et la végétation est en retard. Les travaux de saison dans les campagnes sont peu avancés et l'on manque de semences de pommes de terre⁵⁵. Le 20 avril paraît dans le Petit Niçois une annonce concernant la réquisition des laines. Les troupeaux en transhumance appartenant aux bergers italiens seront tondus le 18 mai pour les communes de Vence, La Colle et Tourrettes.

Au mois d'octobre le Préfet envoie un de ses adjoints, avec une automobile mise gracieusement à sa disposition par le Général Commandant de la subdivision de Nice, dans les communes pour inciter les populations à semer du blé en particulier sur les « terres » des mobilisés et à ce titre propose des aides financières⁵⁶. Il s'agit d'un acte patriotique car le pays a besoin de céréales. Cette crainte de difficultés dans la production agricole conduit un député de l'Hérault à proposer le 8 décembre une loi concernant l'abattage des oliviers. Le texte du projet précise que pour couper ou arracher un arbre, une demande doit être adressée au Préfet avec l'avis du Maire. Les montants des amendes, en cas de non respect sont importants : de 500 à 1000 francs et jusqu'à 5000 si récidive.

Dans le Petit Niçois un encart indique aux familles des communes de Vence, Saint-Paul, Carros, La Gaude et Tourrettes qui participent au produit de la Journée des orphelins de guerre et qui ne sont pas

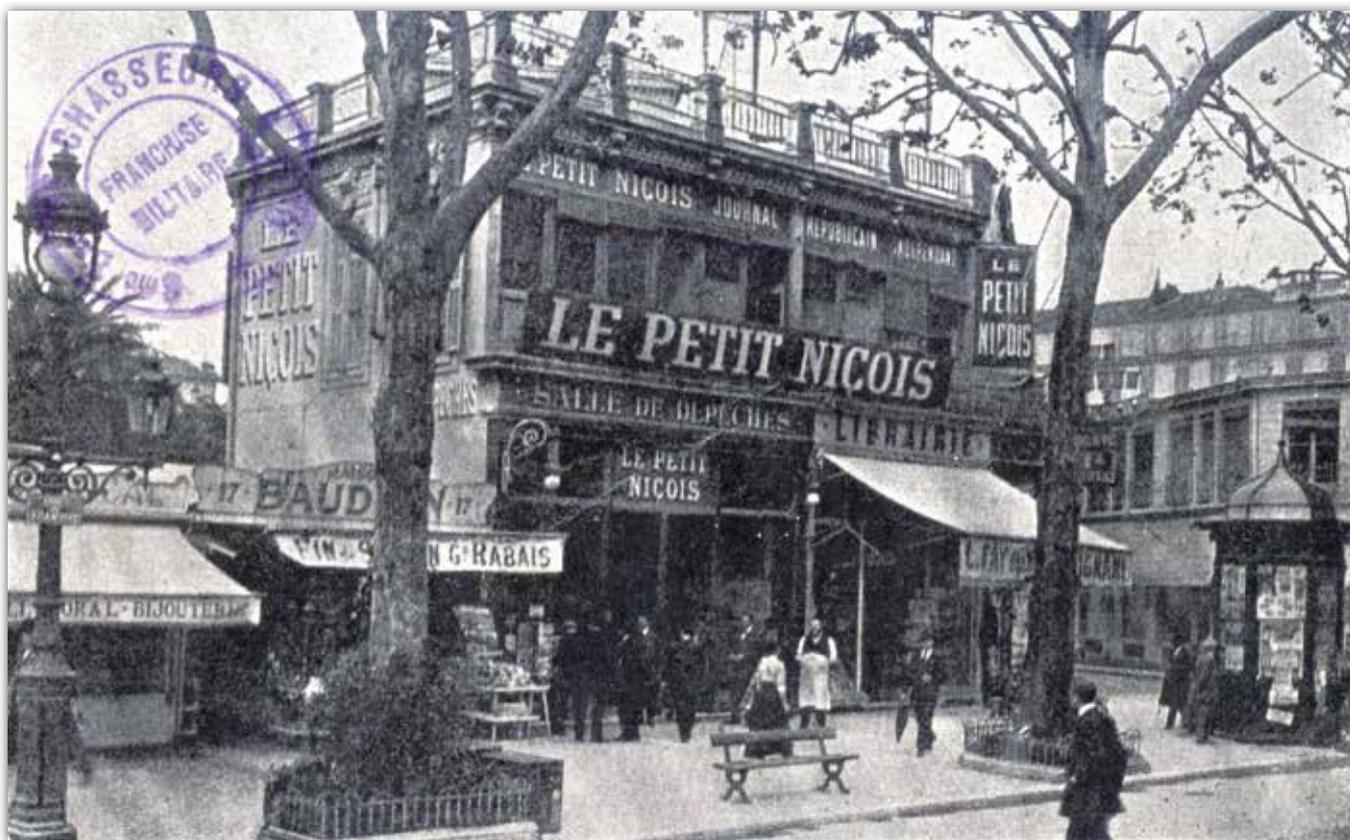
subventionnées par aucune œuvre analogue qu'elles peuvent percevoir le lendemain la somme qui leur est allouée au siège de la coopérative à Vence de 8 à 10 heures.

Début décembre l'horaire du train de Grasse à Nice est modifié, il passe désormais à Tourrettes à 9h35 pour arriver à destination à 11h18.

Le 9 décembre un drame frappe le village, **Marie Ghiselli**, âgée de 21 ans, meurt accidentellement des suites de brûlures multiples des deuxième et troisième degrés.

Parfois, un moment de joie vient ponctuer la vie du village. Le 24 avril **Pauline Jouffroy** épouse **Antoine Garino** poilu niçois. Le mercredi 24 octobre est célébré le mariage d'**Euxodie Vola** et de **Paul Banon**. Ce dernier est gendarme à cheval à Puget-Théniers, il a obtenu une permission pour quitter sa garnison et se marier. Son témoin est **Balthazar Teisseire**, gendarme en retraite, le buraliste du village. Depuis 1916, le système des permissions fonctionne mieux. Ainsi le Petit Niçois annonce en avril la présence à Tourrettes de quatre poilus **Émile Vigou**, **Baptistin Roux**, **Joseph Tropini** et **François Isnard** ; ils bénéficient de 7 jours de permission sur place. Les délais de route ne sont pas inclus dans le décompte, heureusement car les voyages en train aller-retour sont très longs.

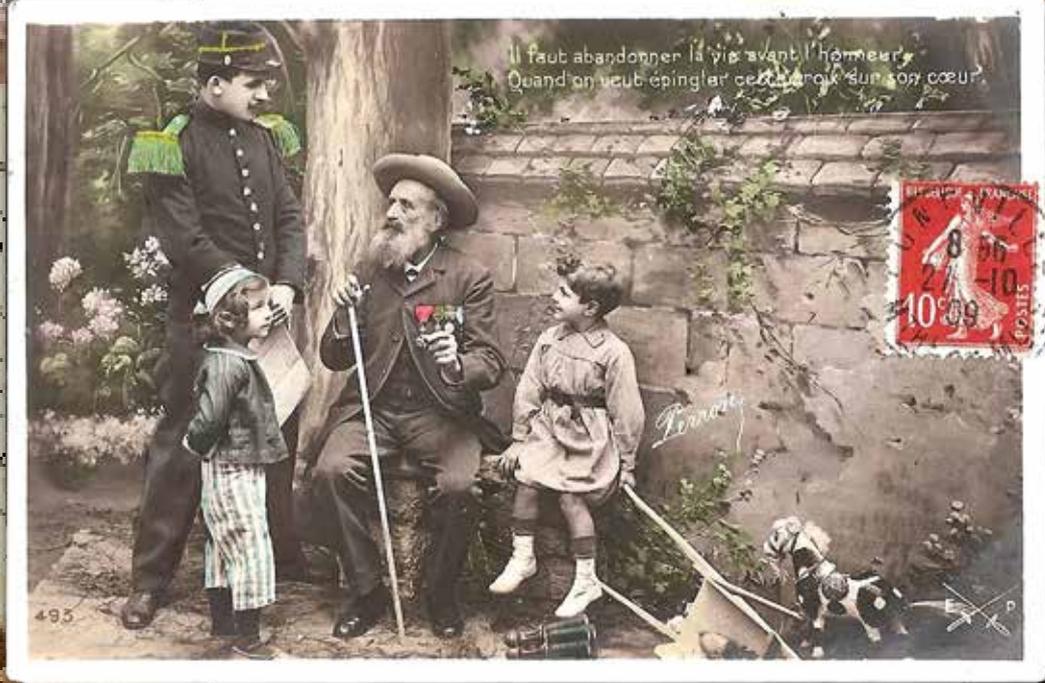
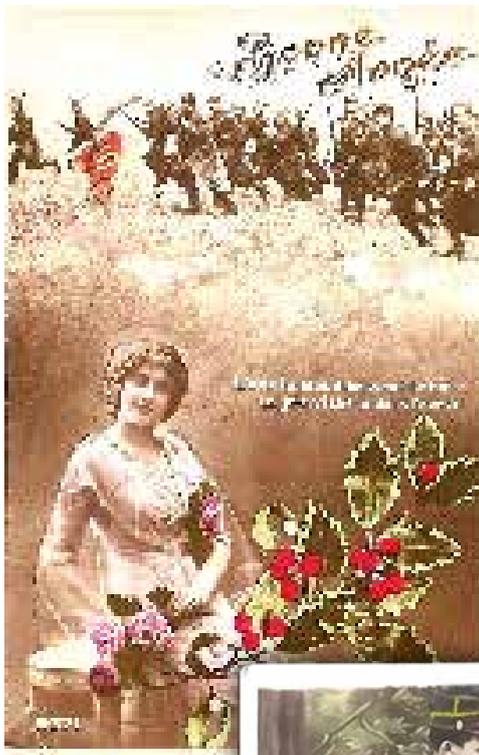
Le 5 novembre **Monseigneur Chapon**, l'évêque de Nice, est à Tourrettes où il confirme 3 enfants.



⁵⁵ Le Petit Niçois du 9 avril 1917

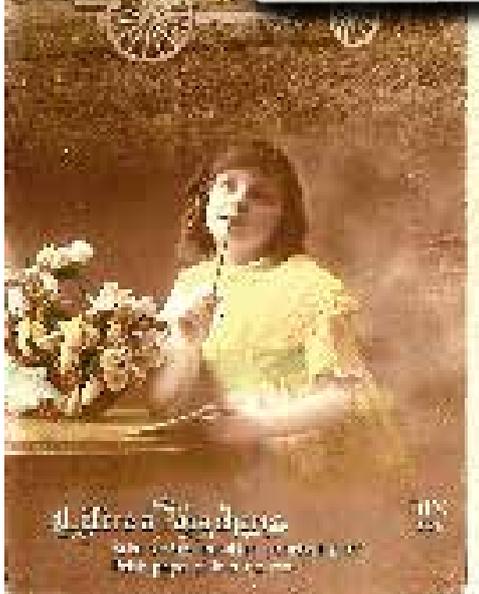
⁵⁶ La commune de Gréolières demande dans ce cadre l'achat de boeufs

Le courrier est aussi un élément essentiel du moral, lettres, cartes et colis sont la joie quotidienne des poilus. Le service fonctionne bien malgré la difficulté à suivre la localisation des unités qui sont régulièrement déplacées sur le front.



Je reviens à la
 l'été me va
 l'été me va

Il faut abandonner la vie avant l'honneur
 Quand on veut épingler ce cœur d'un soldat



Monsieur
 Je vous envoie
 Je vous envoie



1918

Le cinquième Noël de guerre vient d'être vécu par les français. L'arrivée massive des troupes américaines, l'apport des ressources immenses des États-Unis, l'énergie de Clémenceau « le Tigre » Président du Conseil dans la conduite de la guerre, l'unification du Commandement des forces alliées⁵⁷ et l'échec de la dernière offensive majeure allemande annoncent la défaite des Empires centraux.



Joseph Issert (3^e en partant de la gauche)
avec Clémenceau et Pétain

Début janvier, **Marius Roux**, affecté depuis 1916 à la poudrerie de Toulouse, est muté à l'Artillerie navale de Toulon avant de rejoindre pour la fin de la guerre le 12^e Régiment d'artillerie à pied.

En février le sous-lieutenant **Joseph Issert** est présent à Champremont (Meurthe-et-Moselle) lors de la visite de Georges Clémenceau et du Général Pétain.

Félix Mallet du 5^e RI est blessé le 4 février ; il sera de nouveau touché le 20 août.



Le sergent-fourrier **Victor Raybaud**, du 4^e Régiment de zouaves de marche est tué à l'ennemi le 27 mars à Orvillers dans l'Oise. Il avait été cité 4 fois en 1915, 2 fois en 1916, et une fois en 1917. Titulaire de la croix de guerre française, il était aussi décoré de la croix de guerre belge et titulaire de la Médaille Militaire. Cité une nouvelle fois, il recevra la Légion d'Honneur à titre posthume. Résidant avant la guerre à Tunis, il avait, pour ses services, été décoré de l'ordre du Nichan Iftikhar⁵⁸. Il est le seul tué de l'année 1918 et sera le dernier Turretan tombé au combat.



⁵⁷ Général Foch

⁵⁸ Décoration appartenant aux ordres beylicaux qui seront supprimés par le Président Bourguiba.



Marius Audibert

Ambroise Viale, du 10e RA, blessé à la jambe en 1917 est réformé le 16 août. Il est le père d'un futur curé qui finira sa carrière sacerdotale à Tourrettes où son souvenir reste vivace. Le fantassin **Alexandre Thaon** affecté au service auxiliaire depuis le 23 août 1916 est déclaré apte à faire campagne. **André Besson**, exempté pour un problème cardiaque puis mobilisé au 30e Bataillon de Chasseurs après une nouvelle visite médicale, est fait prisonnier le 28 avril.

Baptistin Gayraud du 157e Régiment d'artillerie à pied déjà cité en 1917 comme fantassin « *chasseur courageux et dévoué qui a fait preuve d'ardeur et d'énergie à l'attaque allemande de Monfena (Italie)* » est blessé le 16 juin⁵⁹. Il reçoit une nouvelle citation : « *Blessé le 16 juin 1918 au cours d'une violente attaque allemande, a défendu énergiquement la position* ». Sa croix de guerre porte une étoile de bronze et une étoile d'argent.

L'artilleur **Félix Cresp**, déjà blessé en mai 1917 est cité le 21 septembre à l'ordre du régiment : « *le 29 août 1918 a fait preuve de courage et de sang-froid ; les deux chevaux de la voiture qu'il conduisait ayant été blessés, a conduit son chargement en lieu sûr et a ramené au bivouac les chevaux qui ont pu être sauvés* ». Il reçoit une seconde étoile de bronze sur sa croix de guerre.

Joseph Aussel du 8e RIC est transféré le 2 juillet dans le service auxiliaire à la suite de problèmes respiratoires permanents (il a été gazé et en décèdera en 1930 à l'âge de 42 ans).

Marius Audibert dans une lettre à sa femme écrit le 25 juillet :

« *Bonne nouvelle, les perms ont repris à partir de demain et s'il n'y a plus d'accros, je compte être parmi vous vers la première semaine de septembre car il n'y a que les 8% et le tour n'est pas fini* ».

Les permissions sont un des éléments essentiels du moral des combattants qui n'imaginent pas encore la fin du conflit. En effet dans la même lettre il poursuit :

« *mais à côté de cette bonne nouvelle, il y a une bien triste à la décision, elle supprime simplement un tour de permission dans l'année c'est-à-dire que de février 18 à février 19 nous n'aurons que deux tours de perm* ».

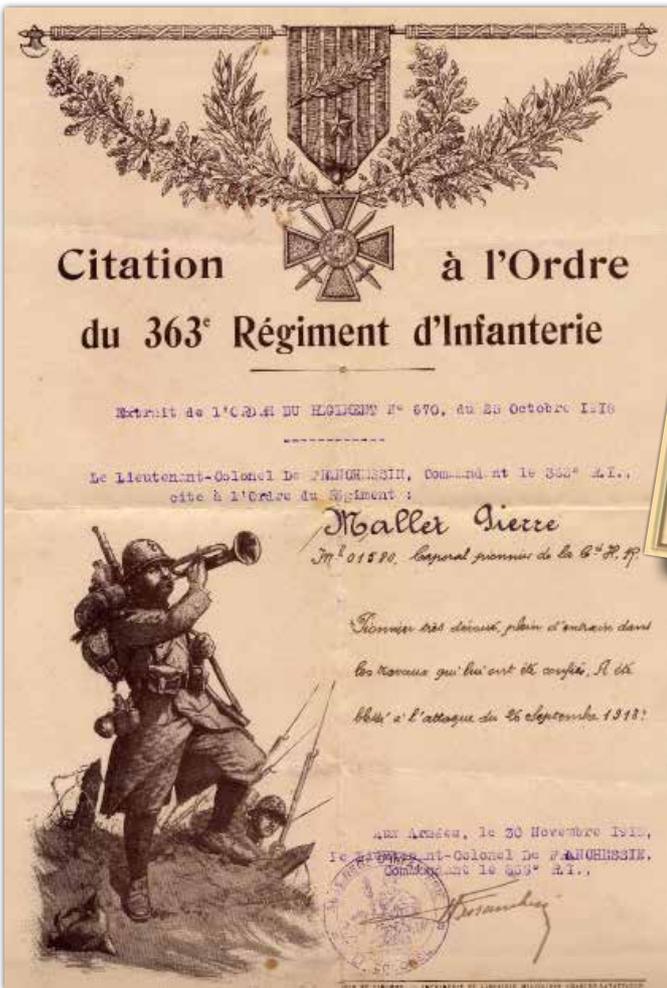


Joseph Aussel (1888-1930)

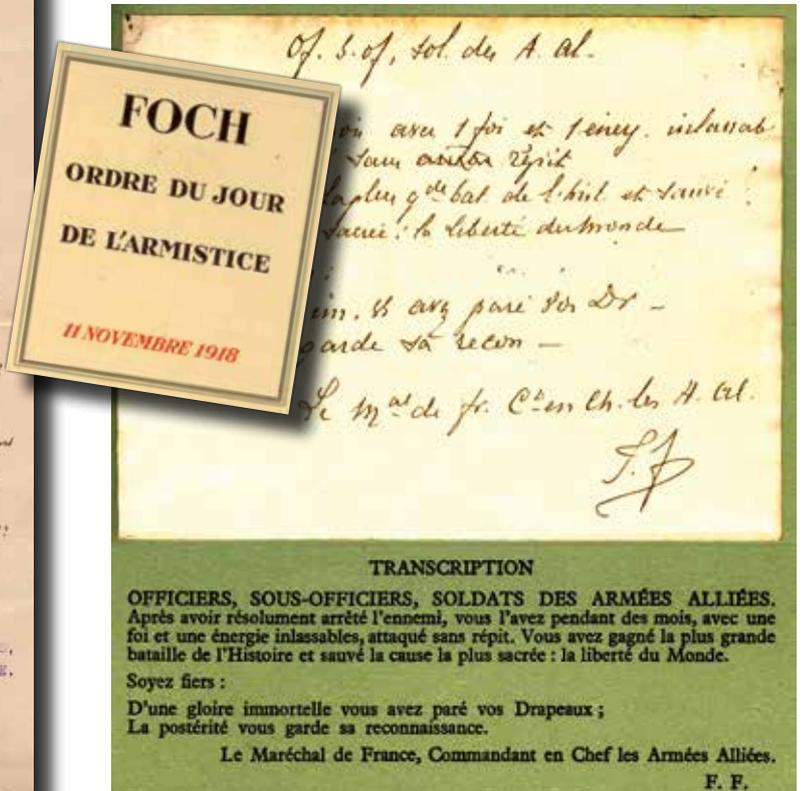


⁵⁹ Des troupes françaises furent envoyées sur le front italien pour aider à rétablir la situation des troupes transalpines après la défaite de Caporetto contre les forces autrichiennes.

Pierre Mallet, déjà cité en 1916, reçoit une nouvelle citation et il est décoré de la croix de guerre.



Si la guerre est finie, les hommes ne rentreront pas tout de suite. La démobilisation va prendre plusieurs mois en raison d'étapes incontournables (visite médicale, papiers administratifs, etc) et d'une organisation complexe à mettre en place. Pour ceux qui sont soldats depuis 1912, l'attente est difficile à supporter après 7 ans sous l'uniforme.



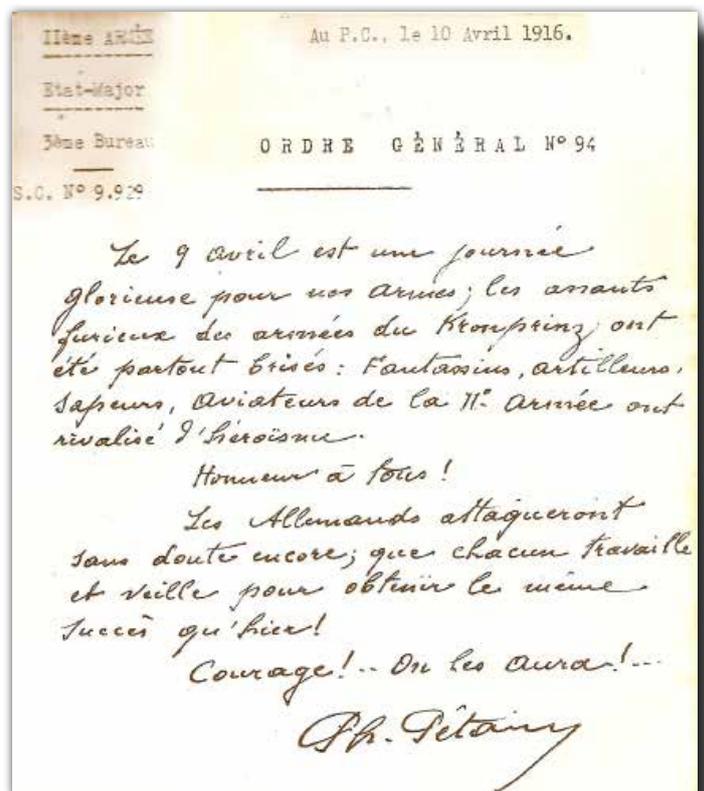
Marius Cresp, classe 1913, et **Joseph Gazagnaire**, classe 1902, font toute la guerre dans l'artillerie. **Paul Mane**, promu sergent en 1916, sert au 6e BCP pour la durée du conflit.

Certains servent dans la gendarmerie. **Pierre Trastour** est nommé aide maréchal-ferrant en août. Il prendra sa retraite en 1920. **Michel Barbier**, appartenant aux équipages du Train, est muté en mars dans la gendarmerie comme auxiliaire garde républicain puis en août rejoint la 13e Légion de Gendarmerie.

11 novembre 1918 l'armistice est signé, la guerre est finie. Les cloches du village sonnent à toute volée pour annoncer la victoire et la bonne nouvelle. La cloche la plus récente⁶⁰ en restera fêlée.

Cependant la joie et l'allégresse de la Victoire ne sont pas partagées par tous. Dans certains foyers on pleure le père ou le fils qui ne reviendra pas.

« La France a ramba mon nome. L'a seja como nousautres sejan lou blad ai mes d'ost. Un travail bèn fach, bèn propre. »^{61/62}



⁶⁰ Fondue en 1820 à Toulon

⁶¹ « 150 Ange 1914 » de Pascal Colletta aux Editions Pitajal Ediciouns

⁶² « La France m'a volé mon homme. Elle l'a fauché comme nous, nous fauchons le blé au mois d'août. Un travail bien fait, propre. »

DÉCLARATION

POUR SERVIR AU PAYEMENT DE L'INDEMNITÉ DE DÉMOBILISATION

Pour les fonctionnaires de l'Etat, ayant cumulé un traitement avec une solde

Je soussigné (Nom et prénoms) Donati Antoine Joseph Ju 18⁸²
Grade et corps d'affectation Soldat au 114^{me} Rég^t Territ. al. d'Inf^{an}terie

DÉCLARE :

1. — Être de la classe de recrutement 1898 et de la classe de mobilisation 1898
(Numéro matricule de recrutement)

Être domicilié à Tourrettes-sur-Loup rue _____ N° _____
Canton du Bas Département des Alpes Maritimes

Être en résidence à Tourrettes-sur-Loup rue _____ N° _____
Canton du Bas Département des Alpes Maritimes

2. — Avoir successivement appartenu depuis le 2 août 1914 jusqu'à mon renvoi dans mes foyers, aux corps ou services militaires ci-après :

114^{me} Rég^t Territ. al. d'Inf^{an}terie (22^e C^{ie})

a) Donati Antoine Joseph Nom, prénoms, date de naissance et le cas échéant, date du décès.

b) " Marie-Françoise le 1^{er} août 1912 Nom, prénoms, date de naissance et le cas échéant, date du décès.

c) _____ Nom, prénoms, date de naissance et le cas échéant, date du décès.

Certifié exact,

le _____

Le Maire,

Le Déclarant,

Donati

(3) Solde mensuelle ou journalière augmentée, le cas échéant, de la haute-paye de guerre ou d'ancienneté.
(4) Montant du traitement, à l'exclusion de tous suppléments ou indemnités.
(5) Si une pension militaire a été perçue cumulativement avec la solde, le mentionner à ce paragraphe.

De février à juillet, la démobilisation va être conduite. Les troupes de l'Armée d'Orient rentreront encore plus tard.

Beaucoup d'hommes ont été traumatisés. La fin des hostilités ne va pas effacer les troubles psychiques profonds qui hanteront souvent leurs rêves pendant le reste de leur vie et que les familles auront à accepter. La psychiatrie de guerre est encore très balbutiante. Les prisonniers sont quant à eux soumis à un climat de méfiance, chacun s'interroge sur les conditions de leur capture.

Enfin les blessés doivent réapprendre à vivre, en fonction des séquelles plus ou moins importantes, en acceptant le regard des autres et les difficultés à retrouver une activité professionnelle.

Chaque soldat va toucher 490 francs par année passée dans une unité combattante. C'est peu, cela ne représente que 2 mois pour vivre quand certains vont rechercher un travail.

Les chagrins restent présents; depuis le mois de juillet l'épidémie de « grippe espagnole » frappe durement la population⁶³ comme les armées. Au village, au second semestre 1918 les registres d'état-civil indiquent 17 décès et pour l'année suivante 5 au cours des quatre premiers mois. Le registre matricule de l'école élémentaire indique sèchement le décès par la grippe d'**Émile Revest** âgé de 8 ans. **Joseph Gazagnaire** décède le 28 avril 1919, il l'avait certainement contractée en remplissant sa mission auprès des mourants du village.

Le mari de la chef de gare de Tourrettes, **Monsieur Dolle**⁶⁴, en meurt à Nice au printemps 1919.

⁶³ Elle fera 400 000 victimes en France.

⁶⁴ Avec son mari et leur fille ils habitent à l'étage de la gare

André Mallet écrit à sa tante, la mère d'Eugène Mallet lui aussi encore sous les armes, le 26 décembre 1918. Après avoir souhaité ses bons vœux pour l'année qui vivra la paix, il donne de ses nouvelles : « j'ai quitté mon régiment il y a 5 jours qui partait en bochie, j'ai de la chance je suis resté dans un petit village près de Châlons-sur-Marne comme caporal avec 4 hommes pour garder 30 boches⁶⁵ ».

Mais sa lettre traduit surtout son inquiétude pour sa famille. Il écrit : « j'ai appris que tout le monde à la maison a été grippé. Depuis plus de nouvelles, aussi vous devez penser si je suis ennuyé de me trouver dans une telle situation. Cependant je suis rassuré quant à maman, marraine de la maison et Marie, qui paraît-il étaient sur le point de quitter le lit pour prendre leur convalescence au moment où mon père m'a écrit. D'autre part je suis très anxieux de recevoir des nouvelles de marraine de la place qui a rechuté. Vous pouvez croire que tout cela n'est pas pour me permettre de passer la période des fêtes de fin d'année d'une façon bien joyeuse ».

La grippe espagnole est aussi à l'origine du dernier décès d'un soldat de Turrettes, **Antoine Vola** en service à la troisième compagnie du Premier Groupe d'Aviation stationné à Courtin-Juvisy.

Hospitalisé à l'hôpital militaire « Dominique Larrey » de Versailles il y succombe le 17 février 1919 à l'âge de 27 ans.

Une description de faits qui montre que la vie « dans la paix » va reprendre, les premiers mois, dans une ambiance triste et morose.



⁶⁵ Il est affecté à la 51e compagnie de prisonniers de guerre.

LE MONUMENT AUX MORTS

LA CONSTRUCTION



Dès le 22 décembre 1918 le conseil municipal vote la délibération qui décide « de l'érection d'un monument commémoratif pour rendre hommage aux habitants de la commune morts au champ d'honneur et perpétuer leurs mémoires⁶⁶ ». Au-delà de cette reconnaissance morale du sacrifice d'enfants du village morts pour la France (MPLF), unanimement approuvée par la population, les élus vont devoir définir les modalités pratiques de la réalisation de ce monument. Cette démarche qui sera celle de toutes les municipalités doit répondre essentiellement à quatre questions : le type de monument, le lieu où il s'élèvera, le financement et la liste des « MPLF » à inscrire.

Devant la ferveur manifestée pour ériger ces monuments l'État va « canaliser » les actions en édictant une circulaire fixant le chemin à suivre pour obtenir l'autorisation préalable à la réalisation de tout projet.

Une commission départementale est chargée d'examiner les projets⁶⁷ ; des tensions naîtront avec les communes car parfois elle aura tendance à être trop stricte dans l'application des textes.

Ce fut le cas avec le projet de Tourrettes qui n'avait pas été réalisé par « un homme de l'art »⁶⁸ selon ces autorités. Le modèle proposé et qui sera finalement validé par la préfecture est un obélisque classique, d'une facture sobre sur lequel sont fixées des plaques de marbre gravées des noms des MPLF et au sommet duquel est inscrit dans la pierre « PRO PATRIA ».

Le choix du site fit l'objet d'une concertation avec les familles des défunts : « Ce monument sera élevé au centre du terrain situé au nord de l'église et attenant à la place publique servant autrefois de cimetière⁶⁹. Cet emplacement a été choisi en accord avec les familles des soldats tombés à l'ennemi »⁷⁰.



⁶⁶ Archives départementales 06 cote 2 O 1185

⁶⁷ Circulaire 17 du Ministère de l'intérieur, complétée en juin 1921 pour interdire les monuments « en série »

⁶⁸ AD 06 cote 2 O 1185

⁶⁹ Transfert du cimetière sur le site actuel effectué en 1895 voir tome 1 « Tourrettes en son pays » Nicole Andrisi

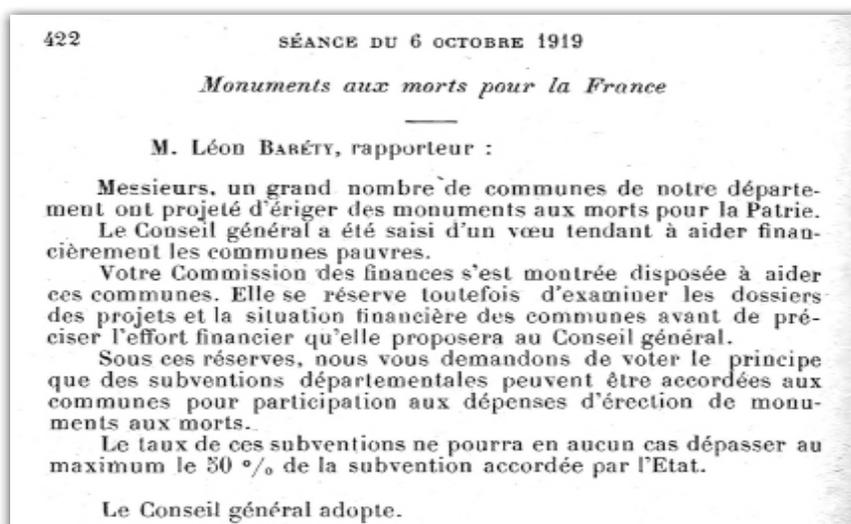
⁷⁰ Délibération du conseil municipal du 24 décembre 1919 AD 06 cote 2 O 1185

Cette estimation sera dépassée comme cela est souvent le cas pour de telles actions. Une seconde plaque de marbre, des travaux de soutènement plus importants, une grille, l'aménagement végétal, l'installation de quatre obus⁷⁴ et d'un obusier de tranchée⁷⁵ qui complètent l'ensemble, augmenteront très notablement le coût. L'examen des livres de comptes de la commune pour les années 1920/1921 indique une dépense totale de 2800 francs.

Le dernier point fut le plus sensible à traiter pour la municipalité : la liste des noms à graver sur les plaques de marbre. En effet, une grande liberté fut laissée par l'État. Les hommes morts au combat ou des suites de leurs blessures étaient bien sûr retenus⁷⁶, mais les familles avaient «leur mot à dire». Le choix de la commune dont le monument porterait le nom du tué pouvait varier. Si c'était un célibataire la plupart du temps la commune retenue était celle des parents ou du lieu de naissance. Par contre pour un homme marié, soit il s'agissait du lieu de son domicile au moment de la mobilisation, soit de l'endroit où sa veuve s'était retirée après la guerre. Parfois des conflits se firent jour pour ce motif entre la femme du tué et ses parents⁷⁷.

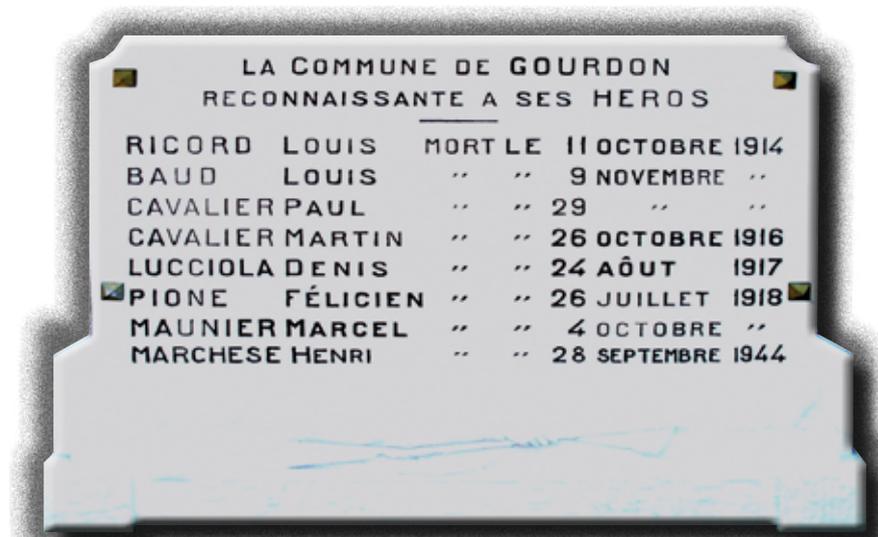
A Tourrettes, contrairement au Monument du Cros-de-Cagnes par exemple, les italiens natifs ou habitants le village, tués au combat dans l'armée italienne n'ont pas été inscrits⁷⁸.

Jean Lucciola illustre cette problématique ; né à Gourdon, il habitait Tourrettes à la mobilisation et son nom se retrouve sur les monuments aux morts des deux communes.



Le cas de **Julien Duhet** en est également un exemple. Ses parents, originaires de l'Isère, se sont installés à Tourrettes avec ses deux frères et lui résidait à Gréolières. Son frère Émile, marié à une tourrettane, fut comme lui tué à l'ennemi⁷⁹. Son frère aîné Louis, élu Maire du village en 1920, fera inscrire les noms des deux frères sur le monument à Tourrettes. Longtemps les recherches concernant le soldat **Julien Duhet** furent infructueuses car à l'époque il arrivait parfois que l'état civil des individus soit mal rédigé. Sa famille portait le nom de **Dhuel Pompé**⁸⁰. Dans les documents trouvés à Tourrettes, ce nom va évoluer en **Duhuel**⁸¹ puis en **Duhet**. Mais à Gréolières il n'y aura pas d'erreur et l'acte de décès qui reprend les termes de la fiche individuelle rédigée par l'officier trésorier du 23e BCP porte bien le nom de Dhuel Pompé. Par contre sur le monument de Tourrettes il est inscrit sous le même nom que son frère : **Duhet**.

Un autre exemple, le Commandant **Joseph Serraire**, né à Tourrettes en 1850 et décédé le 31 octobre 1914, est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Paul, commune où il résidait.



⁷⁴ L'Etat disposant de stocks de munitions importants procède à leur liquidation

⁷⁵ Les trophées ennemis sont aussi proposés aux communes

⁷⁶ Fiches individuelles sur le site « Mémoire des Hommes »

⁷⁷ Certains exemples existent où il existe trois monuments différents avec le même nom, outre les 2 cas évoqués un troisième concerne la commune de naissance du mort

⁷⁸ Sous l'inscription Armées Alliées..

⁷⁹ L'acte de décès figure sur le registre d'état civil de Gréolières.

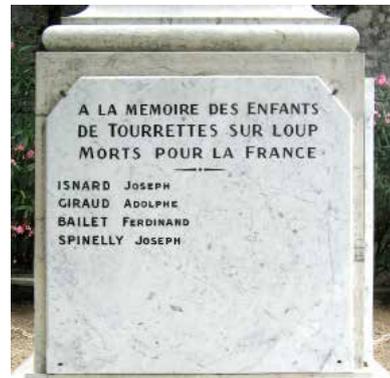
⁸⁰ Etat civil de la commune de Pommiers (38).

⁸¹ Recensement de 1911

Sur le brouillon de liste des noms à porter sur les plaques établi par le Maire le 3 octobre 1920 apparaît le nom de **Mouton François**⁸² qui ne sera jamais gravé. Originaire du hameau de Pont du Loup, sa famille comme d'autres, s'est tournée vers Le-Bar-sur-Loup et a demandé l'inscription sur le monument de ce village.

Deux noms sur le monument ne sont pas répertoriés comme MPLF dans les fichiers du site « Mémoire des Hommes⁸³ » et un troisième s'est tué au cours d'une permission. Cependant les élus ont voulu les associer à leurs camarades. L'un est mort en 1920 des suites des mauvais traitements et des privations endurées pendant sa captivité, le second -cité et blessé- décède en 1917 par accident pendant une permission. Le dernier cas est moins caractéristique car, classé service auxiliaire, il meurt début août 1914 dans le Var quelques jours après avoir rejoint son poste. Le choix de ces noms à faire figurer fut parfois l'objet d'âpres discussions car tendance politique, religion et rancœurs accumulées resurgirent dans le débat.

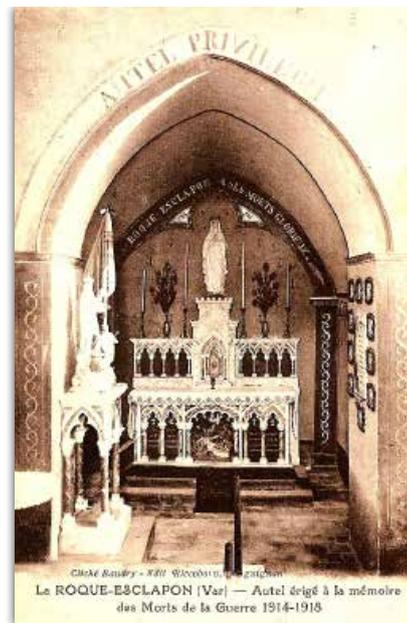
La gravure aussi a fait l'objet d'un choix. Selon les monuments la liste se décline chronologiquement avec la date du décès (monument de Gourdon), d'autres par ordre alphabétique. Dans ces deux cas il peut également être précisé le grade des combattants. A Tourrettes ce fut l'ordre alphabétique qui fut retenu avec un regroupement en fin de liste des disparus. La seconde plaque reprenait les trois décédés évoqués précédemment et les deux frères **Bailet**. Deux questions se posent. D'abord pourquoi ces derniers ne sont-ils pas répertoriés dans la liste principale ? Ensuite quand on regarde une carte postale ancienne, on constate que la plaque côté nord porte une inscription « n'oubliez pas.... » alors que sur celle côté ouest, est inscrit « à la mémoire ». L'on remarque également que cinq noms sont gravés. Aujourd'hui cette plaque ne porte plus que quatre noms⁸⁴ et que le texte « en chapeau » a été modifié.



A Tourrettes, contrairement à d'autres communes du département⁸⁵, il n'y a pas de plaque commémorative à l'intérieur de l'église pour honorer les enfants du pays. Dans certains villages, une partie de l'église est spécialement aménagée avec par exemple la réalisation d'une chapelle dédiée⁸⁶.

Il convient de souligner que la municipalité qui conduit le projet à son terme n'est plus celle qui l'a initialisée.

En effet le 4 janvier 1920 se déroulent des élections municipales. Il y a 259 inscrits et déjà la participation n'est pas très importante, 98 votants et 97 suffrages exprimés. Le maire élu est Louis Duhet, il dispose d'un conseil de 11 membres, la majorité des conseillers sont des combattants de la grande guerre. La liste est la suivante : Blacas, Briquet, Rapet Jean, Isnard François, Bourrelly Louis, Bonnet, Gazagnaire Léopold, Cresp Joseph, Taulane Joseph, Poma et Tropini.



⁸⁴ Le nom de Bailet Bernardin a été supprimé

⁸⁵ A Bêlvédère par exemple, une plaque de marbre, avec pour la majorité des morts une photo en médaillon, est apposée sur le mur de droite de l'église.

⁸⁶ Les noms des 2 frères Bailet sont gravés sur la plaque située dans l'église de La Colle-sur-Loup (leurs parents s'étaient installés dans ce village)

⁸² Il repose dans le carré militaire de Bucy le Long dans l'Aisne

⁸³ Isnard, Girault et Spinelly

L'INAUGURATION

Jeudi 15 août 1929, cela fait presque 15 ans jour pour jour que les unités du XV^e Corps (les régiments et bataillons des Alpes-Maritimes) étaient engagées en Lorraine. A Tournettes, dès le matin dans la cour du groupe scolaire, Monsieur et Madame Donati orchestrent les préparatifs de la cérémonie d'inauguration du Monument aux Morts du village.

Si dans les autres communes du département, en ce jour de la Sainte-Marie, les habitants vivent avec joie les romérages et les bals, à Tournettes c'est l'émotion qui prévaut car la population est rassemblée pour honorer les enfants du pays tombés pendant la grande guerre.



On peut s'étonner de cette date, si éloignée de celle de la réalisation du Monument, alors que pour de nombreuses autres localités du département, les inaugurations se déroulèrent en 1921 (Cros-de-Cagnes, La Turbie, Contes) en 1922 (La Colle, Saint-Jeannet, Châteauneuf, Cagnes) ou 1923 (Vallauris, Mandelieu). Pourquoi ? Il n'a pas été possible de retrouver les causes d'un tel décalage.

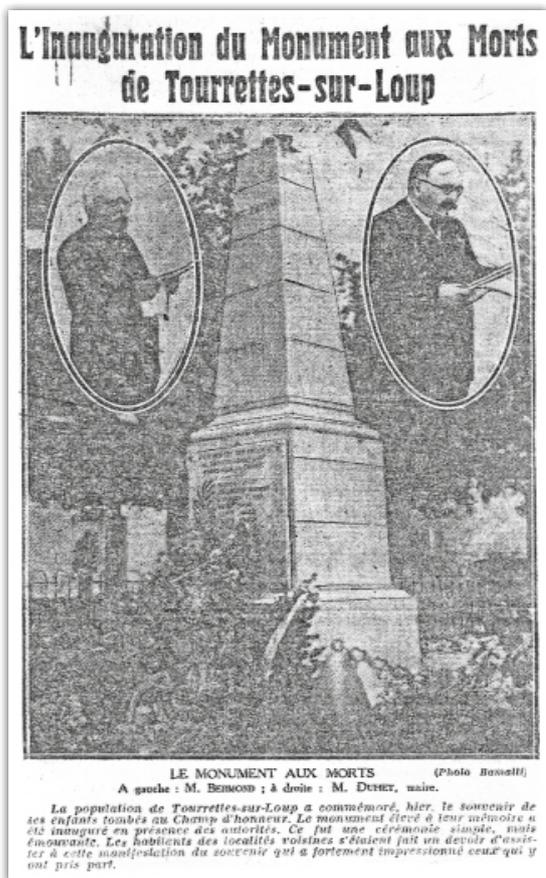
Dans la cour de l'école, les enfants se rangent aux ordres de leurs maîtres et maîtresses. Les drapeaux des associations avec leurs Présidents se préparent :

Ceux de Vence : Mutilés et réformés (Louis Lombard président), Médaillés Militaires (Thomas Bartoli président), Combattants de la Grande Guerre (Joseph Ourdan président)
Ceux de Tournettes : La jeunesse de Tournettes (Auguste Isnard président), les Anciens Combattants (Félix Mallet président), le Cercle des Vrais Amis (Joseph Stable président).
Le drapeau de la Mairie, porté par Ernest Taulane, se joint à eux.

Le détachement du 18^e BCA de Grasse aux ordres du sergent-chef Laborie est au repos en attente du départ.

Les personnalités autour du Maire Louis Duhet et des membres du conseil municipal⁸⁷ discutent. Le Préfet et le Président du Conseil Général se sont excusés, ils sont représentés par le conseiller général du canton M. Joseph Bermond.

M. Maurin représente M. Charabot sénateur. M. Jules Fayssat, ancien député, avocat à la Cour d'Appel de Paris, le Capitaine Hermann Commandant la Place de Grasse, M. Bernard Premier adjoint de Vence, M. Asselin Officier de paix principal à Nice, M. Pellegrin notaire au Bar et M. Voisen qui a édifié le monument sont également présents. De nombreuses familles sont aussi rassemblées autour des édiles.



⁸⁷ Hypolite Rapet et Flayol adjoints, Colomb, Briquet, Malet, Geoffroy, Taulane, Isnard, Poma, Joseph Cresp et Cavalier adjoint Pont du Loup

Le cortège se forme et avec solennité se dirige vers la place où les attendent, devant l'église, l'Archiprêtre Bech de Vence et l'abbé Poussy curé de la paroisse. Il est 10 heures, la cérémonie religieuse débute. Une foule nombreuse emplit l'église Saint-Grégoire, les porte-drapeaux forment une haie d'honneur devant l'autel et les enfants des écoles se sont répartis autour de l'autel.

L'office se déroule, simple et émouvant dans une grande sobriété. Au moment de l'évangile, les clairons sonnent « aux champs » ; c'est un moment intense car chacun dans l'assistance pense aux Tourrettans tombés pour la France. L'Archiprêtre prend alors la parole, il évoque en préambule la vie glorieuse des soldats de France. Puis, s'inspirant des premières phrases de la Marseillaise

« Allons enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé »

il met en similitude la vie du Christ et celle du soldat français parti sauver son pays. Avec des mots chargés d'émotion qui touchent profondément l'auditoire, faisant naître des larmes sur beaucoup de visages, il retrace l'épopée que fut la Grande Guerre. Son intervention clôt la cérémonie religieuse.

Les autorités suivies de la foule quittent alors l'église et se rassemblent autour du Monument. Des oriflammes tricolores flottent, des tapis de fleurs entourent la stèle. Le détachement du 18^e BCA et les drapeaux des associations sont disposés autour du Monument. Les enfants, eux, se sont placés sur un des côtés. Les fillettes entonnent un chant patriotique puis le clairon sonne avant que l'ensemble des enfants ne chante la Marseillaise.

Le silence revenu, M. Donati s'avance et enlève le voile qui recouvrait le bas de la stèle. Les 19 noms des héros Tourrettans apparaissent, l'émotion est très forte dans la foule. Les délégués des différentes associations viennent à tour de rôle déposer une palme au pied de l'obélisque et les enfants des bouquets de fleurs. L'Archiprêtre s'avance alors et, après avoir récité des prières, bénit la stèle. Les drapeaux s'inclinent et les clairons sonnent.

Le Maire, Louis Duhet, dépose une palme au nom de la municipalité et prend la parole. Ses premiers mots « *Le spectacle qu'offre la population de Tourrettes réunie ici, remplit mon cœur d'une fierté à la fois patriotique et douloureuse* » donnent le ton de l'ensemble de son discours. Le patriotisme peut se résumer par quelques extraits : « *O, morts sacrés ! O, morts glorieux et chers ! soyez remerciés, soyez bénis éternellement.* » « *En Alsace, en Belgique, en Artois, dans la Somme puis à Verdun, sur l'Oise et en Champagne, partout ils se couvrent de gloire... devant ce monument bien modeste si nous le comparons à la grandeur du sacrifice et de l'héroïsme de nos soldats disparus*

pendant ces heures tragiques inscrites en lettres de feu et de sang ». « *Pro Patria gravé au haut de cette colonne restera comme le pacte sacré qui nous unit à nos chers morts* ». Le chagrin et la douleur s'exprime de manière moins grandiloquente :

« *Pour rester en communion constante avec vos âmes, Tourrettes a placé ce monument le plus près possible de vos foyers, de vos familles... cette place qui est celle qui a vu vos premiers pas et où vous avez pris vos ébats à l'ombre du clocher. Nous l'avons érigé sur ce sol qui garde jalousement les restes de nos aïeux.*

Puis, avec une émotion difficilement contenue il énumère les 19 noms gravés dans le marbre avec une pensée toute particulière pour ses deux frères. Il précise aussi que la commune a également donné à la patrie quatre autres de ses enfants : « *le capitaine Bobard, Jules Lombard, Baptistin Roux⁸⁸ et Martin Marchisio, ce dernier mort en Italie.* Il invoque leur sacrifice en souhaitant

« *qu'il ne soit pas inutile pour que jamais génération n'ait à supporter pareil fléau* ».

Il conclut par ces mots :

« *Vos fils, vos frères, vos époux, vos pères, vivront dans nos cœurs comme dans les vôtres et Tourrettes qui les a pleurés avec vous leur gardera une reconnaissance éternelle* »⁸⁹.



⁸⁸ Les recherches concernant ces 3 soldats n'ont rien donné

⁸⁹ On reconnaît le style de l'instituteur qui secrétaire de mairie a certainement écrit le texte du discours

Dans cette atmosphère d'été, sous un fort soleil, la cérémonie se poursuit. Il fait chaud, les enfants endimanchés ont soif, ils commencent à s'impatienter. Les discours s'enchaînent, après **Monsieur Ourdan**⁹⁰ c'est au tour de Maître **René Fayssat** de prendre la parole. Ancien combattant lui-même, il évoque, avec l'éloquence qu'il montre dans ses plaidoiries, le souvenir de ses camarades de « la grande tourmente ». Il souligne ce qui a été fait pour les familles des disparus et tout ce qu'il reste à faire. Il termine son intervention en rappelant que l'État a « une dette éternelle envers ceux qui ont donné leur vie pour que la France ne meure pas » et dans une envolée lyrique il s'écrie « soyons meilleurs, ce sera la meilleure façon de combattre encore ».

Enfin **Monsieur Brémond**, le conseiller général, s'avance. Après avoir excusé le Sous-préfet, son Président et les parlementaires, il prononce un discours riche d'un patriotisme lyrique. Il termine par un message d'espoir qui à cette date est partagé par tous : « Elles vous disent enfin, toutes ces voix d'outre-tombe, n'oubliez jamais les poilus de France. Les principes de justice et de liberté pour lesquels ils sont morts et en cette heure historique où les Gouvernements liquident la guerre, que le sang de leurs blessures cimente à jamais l'union des cœurs et que de la nuit de leurs tombeaux s'élève dans un rayonnement de lumière, l'image de la Paix donnant la main à la Fraternité des peuples et à la Solidarité des nations ».

Les discours sont terminés, Mademoiselle **Marie Briquet** récite les vers célèbres de Victor Hugo à la gloire de ceux qui sont morts pour la patrie ; Monsieur **Charles Donati**⁹¹ déclame des extraits du poème de Théodore Botrel « Pour nos Morts » et à chaque envoi les clairons jouent tour à tour « le réveil, le garde à vous, au drapeau, la charge et le couvre-feu ».

Quelques vers de ce poème pour imaginer l'émotion qui a régné pendant toute la cérémonie :

« Hors du charnier qui va de la Flandre à l'Alsace : vous vous êtes dressés silencieux et doux Officiers et soldats chacun est à sa place Clairons sonnez le garde à vous][Car c'est pour vous montrer l'étendard tricolore pour lequel à vingt ans, vous entrez au tombeau que je vous ai voulu debout là tous encore Clairons sonnez leur au drapeau ».

Une quête est ensuite faite pour l'entretien du monument par mesdemoiselles **Thérèse Flayol, Claire Colomb et Lili Revest**.

La cérémonie se termine par un défilé des troupes et des drapeaux des associations. Le journaliste chargé de couvrir la manifestation termine son article par ces mots :

« L'âme des morts de Tourrettes a dû tressaillir, hier, à Tournettes-sur-Loup ».



⁹⁰ Il parle au nom des combattants de la Grande Guerre de Vence

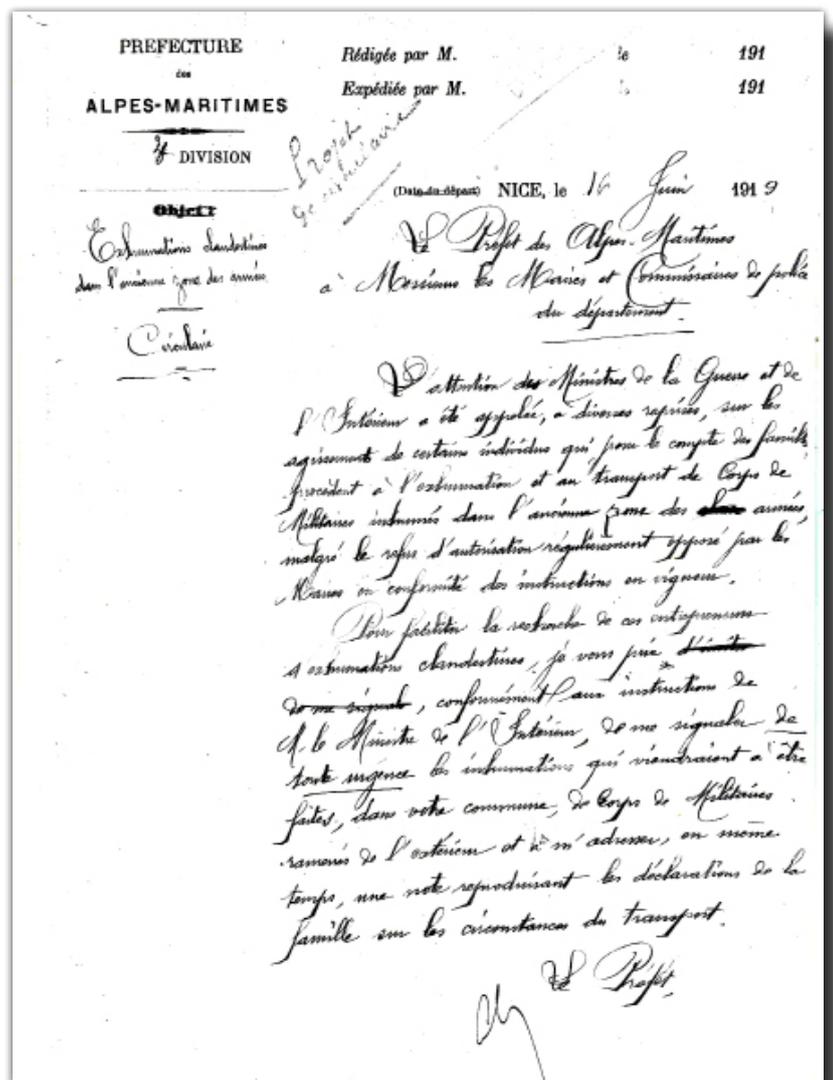
⁹¹ C'est le fils des instituteurs du village

LES TOMBES DES SOLDATS

Contrairement aux conflits précédents, le traitement des soldats tués va se faire individuellement. En effet avant la première guerre mondiale, lors des conflits comportant des batailles avec des pertes importantes, les tués des belligérants étaient inhumés dans des fosses communes et les noms étaient oubliés par la collectivité. Après la guerre de 1870, une évolution se fait ; de nombreux monuments commémoratifs sont érigés et dans les communes l'état-civil des morts est conservé. Toutefois les inhumations restent pour la majorité collective (fosses communes ou ossuaires).

Dés 1914, les combattants vont anticiper l'action du commandement. Les camarades morts au combat seront enterrés sur le lieu du combat et une croix de bois⁹² avec l'identité du soldat indiquera la tombe. Dans d'autres cas l'inhumation se fera dans le cimetière du village voisin. Cependant, avec l'action prépondérante de l'artillerie pendant la totalité du conflit, de nombreux corps seront ensevelis⁹³. Pendant toute la durée des hostilités le Haut Commandement interdira le transfert des corps inhumés dans la zone des armées⁹⁴.

Dés la fin du conflit, des familles vont engager des démarches pour transférer le corps d'un être cher dans la commune où elles résident pour pouvoir se recueillir sur sa tombe. Il s'agit de pouvoir à la fois faire son deuil et honorer le héros. Bravant les autorités, des parents vont engager des opérations de récupération qui très vite donnent naissance à de véritables « marchands de mort⁹⁵ ». Des tarifs exorbitants, des méthodes parfois « limites », des conditions d'hygiène douteuses et surtout une inégalité totale dans le traitement des MPF car seuls « les riches » peuvent conduire une telle démarche.



Devant cette situation, l'État va promulguer un décret⁹⁶ le 28 septembre 1920 relatif au transfert des corps de militaires morts pour la France et des victimes civiles de la Guerre. La république applique l'un de ses principes fondateurs, l'égalité de traitement surtout pour ceux qui sont tombés pour la défense de la patrie. Dès 1921, la démobilisation des morts peut débiter.

⁹⁷Les familles ont à engager la procédure « la demande, faite en double expédition, d'après le modèle annexé... Le Maire devra porter sur les deux exemplaires... munie du timbre de la Mairie faisant connaître le cimetière désigné par la famille ». L'État prend à sa charge tous les frais liés à cette opération complexe. L'application de la loi au niveau communal nécessite une décision pour attribuer des concessions perpétuelles pour l'inhumation des corps rapatriés.

⁹² Ce terme rentrera dans la mémoire collective

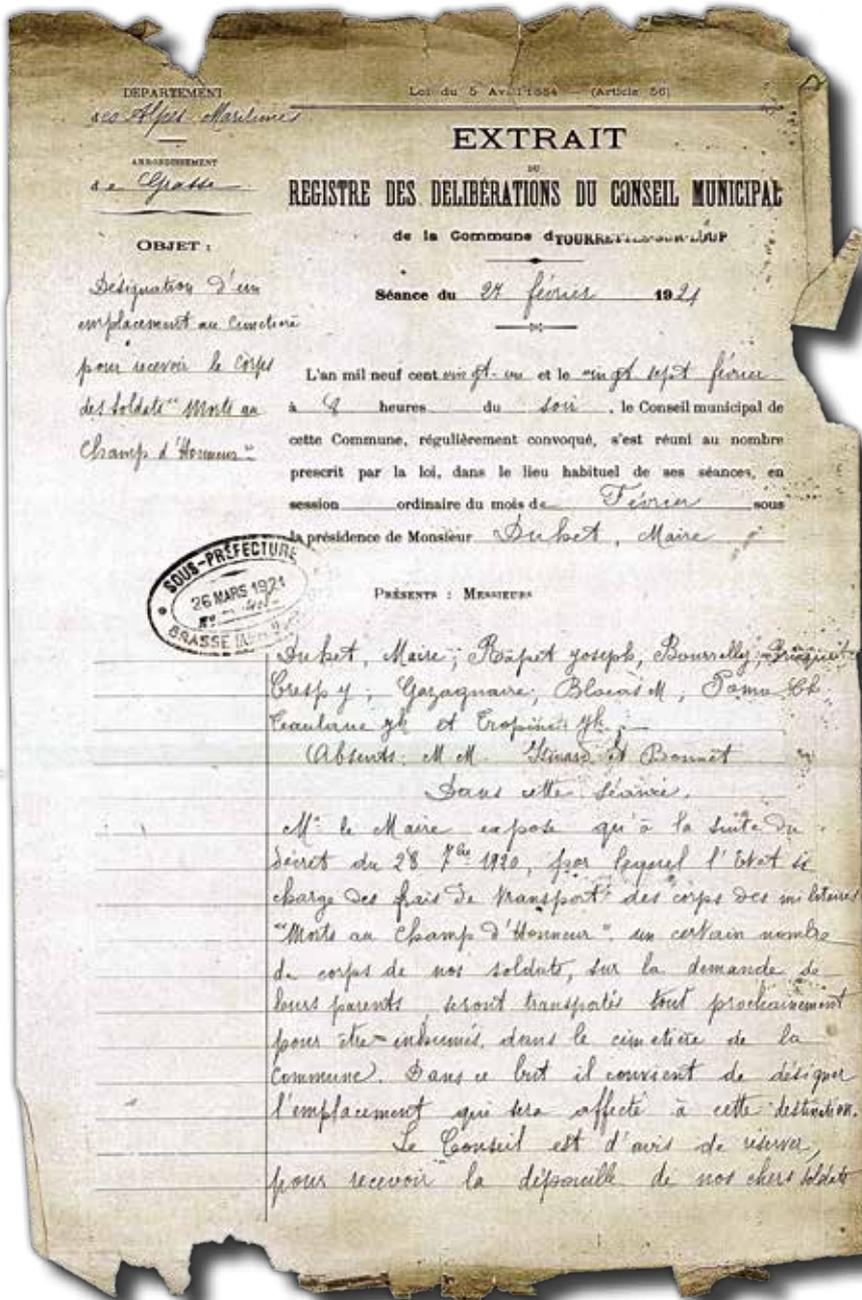
⁹³ Depuis la fin de la guerre, de nombreux corps sont retrouvés : en cas d'identification ils sont restitués aux familles ou alors enterrés dans les cimetières militaires. Les autres dépouilles ou ossements sont placés dans les ossuaires ou nécropoles. Un exemple célèbre est celui du Lieutenant Alain Fournier, auteur du Grand Meaulnes, tué au début de la guerre et dont les restes furent découverts avec une vingtaine d'autres soldats dans les années 90.

⁹⁴ S'oppose à la zone de l'intérieur

⁹⁵ Revue Historique des Armées n° 259 article de Béatrix Pau

⁹⁶ Application de l'Article 106 de la loi des Finances du 31 juillet 1920

⁹⁷ Revue Historique des Armées, n°250



Depuis 1895, le nouveau cimetière se compose d'un anneau de concessions perpétuelles et en son centre ce sont des fosses communes; les « trentenaires » n'existent pas encore. Certaines familles aux revenus modestes ne disposent pas de concessions et leurs morts doivent reposer dignement.

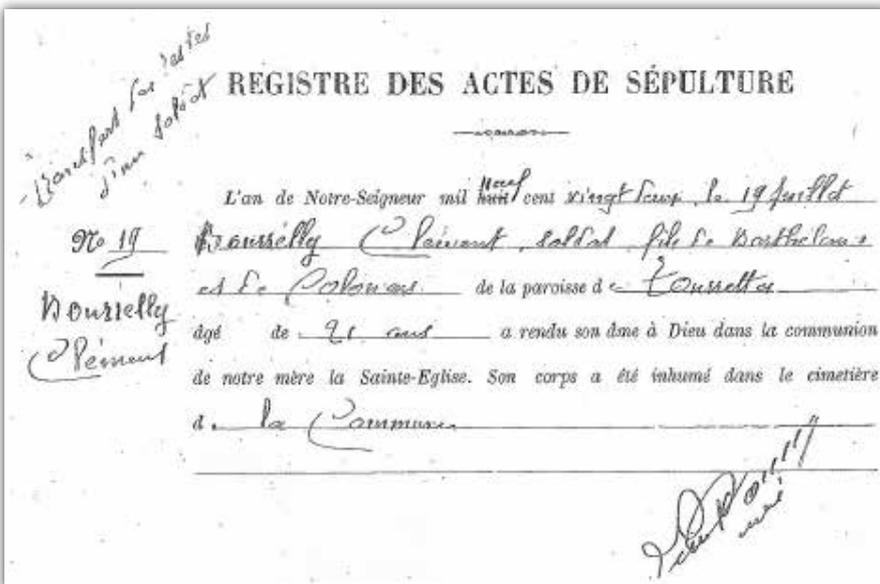
Aussi le conseil municipal dans sa délibération du 24 février 1921 attribue ces concessions :

« le conseil est d'avis de réserver pour recevoir la dépouille de nos chers soldats tombés face à l'ennemi l'emplacement situé au nord-ouest du cimetière et délimité à l'est par le bâtiment A et à l'ouest par le mur où reposent déjà les corps de deux soldats »⁹⁸.

Les transferts des corps auront lieu en 1921 et 1922⁹⁹. Les dépouilles des soldats sont acheminées par trains qui comportent des wagons regroupant les corps par département. Les morts des Alpes-Maritimes sont accueillis à Nice par une cérémonie annoncée à l'avance dans les journaux avec « la liste des morts glorieux ». Les familles sont conviées à la reconnaissance des cercueils puis ceux-ci sont dirigés vers leurs communes respectives.

A Tourrettes c'est à la gare que se termine le voyage. Philippe Bensa se souvient très bien que son grand-père **Joseph Issert** lui racontait qu'il avait été chercher le 26 juillet 1921 la dépouille de son frère Marius avec une carriole par la piste, aujourd'hui la route de l'ancienne gare. Les corps transférés sont exhumés par zone géographique. Dans le même convoi que **Marius Issert** se trouve la dépouille du sergent **Paul Carlin**¹⁰⁰ du 141^e Régiment d'Infanterie tué entre le 9 et le 11 septembre 1914 à l'Isle-en-Barois.

Ensuite, pour chacun des soldats une cérémonie religieuse est organisée avant l'inhumation définitive.



⁹⁸ Il s'agit des frères Bourrelly

⁹⁹ Registre des actes des sépultures de la Paroisse.

¹⁰⁰ Il est originaire de Nice

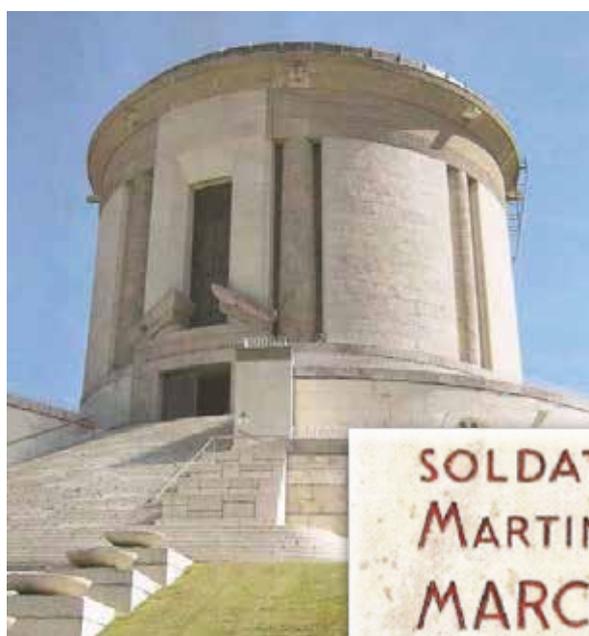
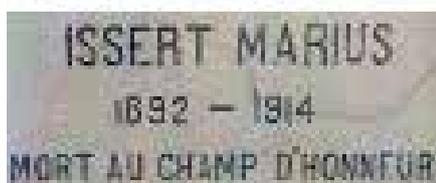
Ainsi le 12 avril 1922 se déroulent les obsèques de **Victor Raybaud**. Son père Antoine, instituteur à la retraite, sa mère et son frère Joseph, inspecteur de l'enregistrement à Nice, conduisent le deuil. « *Le cortège ayant à sa tête les enfants des écoles conduits par leurs dévoués maître et maîtresse, le conseil municipal au complet avec le drapeau cravaté de crêpe se forme en avant du village. Le char funèbre disparaissait sous les couronnes et les gerbes de fleurs* »¹⁰¹. Puis le curé l'abbé Ponsi célèbre l'office religieux, et rappelle avant l'absoute la conduite héroïque du défunt sur le champ de bataille. « *Puis le cortège se reforme et se dirige vers le cimetière où les restes de ce héros sont inhumés dans le carré réservé à nos morts glorieux. Le Maire prend la parole et, en termes émus, salue la dépouille et retrace la belle conduite de ce brave qui a bien mérité de la patrie. Il énumère ensuite les récompenses officiellement décernées au sergent Raybaud* »¹⁰².

Aujourd'hui sept soldats MPLF reposent dans le cimetière de la commune soit dans des caveaux familiaux, soit dans des sépultures militaires. Ces dernières auraient dû, selon la réglementation, ne contenir que les corps de soldats mais dans deux cas la femme et la mère d'un tué ont été inhumées à leurs côtés.

Par ailleurs, **Marcel Noble**, décédé en 1917 des suites de ses blessures à l'âge de vingt ans, repose également à la suite du transfert de son corps dans le cimetière, mais son nom est gravé sur le Monument aux Morts de Nice.

Les autres morts pour la France reposent soit dans des nécropoles nationales comme Cerisy (**Antoine Paron**), Pont-de-Marson (**Barthélemy Sereno**), Oeuilly (**Jean Lucciola**) soit dans des carrés militaires des cimetières communaux comme celui de Versailles (**Antoine Vola**). Enfin, **Martin Marchisio** repose dans la nécropole militaire de Castel Dante di Rovereto (Trentin) construite entre 1936 et 1938 et qui conserve les restes de plus de 20 000 morts de la grande guerre.

Sur le monument aux morts, **Lange Paron** est inscrit comme disparu ». En réalité, il repose dans la nécropole de « La Crouée » dans la Marne.



¹⁰¹ Petit Niçois du 13 avril 1922

¹⁰² Le journaliste donne une information erronée, le sergent Raybaud repose dans le caveau de sa famille.



Joseph Isnard

« La guerre, ce triste fléau, qui semblait disparu depuis plus d'un an, râte encore, et dans son agonie lente et perfide continue ses ravages, et jette de temps en temps, sur ce champ glorieux de la victoire, quelques unes de ses nouvelles victimes. Non contente des innombrables sacrifices qu'elle a exigés sur nos champs de bataille, elle vient porter ses coups jusque dans nos paisibles foyers, et nous oblige à constater que l'ère de ses méfaits n'est pas close ».

Les décès des suites de la guerre vont s'inscrire dans la durée et progressivement un certain oubli se fera jour. Le discours est élogieux, patriotique, le Maire oublie lors de ces obsèques les différends qui l'opposent au défunt, sa famille allait chez le maréchal-ferrant à Vence plutôt que d'utiliser les services du Maire dont c'était le métier au village^{104 105}. **Joseph Isnard** laisse une veuve et des enfants.

«Puisse ce concours de nos sentiments alléger la douleur qui accable ta veuve, admirable au chevet du pauvre mourant, de tes enfants aux prémices de la vie, de ta mère et de tous les tiens »

Joseph Isnard, revenu de la guerre très affaibli, décède en février 1920. Ses obsèques sont célébrées solennellement dans le village. Le Maire, **Louis Duhet**, prononce une allocution¹⁰³, quelques extraits soulignent que l'allemand reste encore l'ennemi : « J'ai hâte de le dire ; nous devons considérer notre ami comme une nouvelle victime de la guerre, victime de la barbarie de nos impitoyables ennemis » et que si le conflit est terminé les hommes continuent de tomber.

Les veuves sont aidées par l'état. Pour les enfants des tués, on peut lire dans les registres d'état-civil les mentions des jugements du tribunal de Grasse accordant le statut de « pupille de la nation ». Ainsi, Marie-Louise née en 1914, fille d'**Émile Duhet**, est « adoptée par la nation » par un jugement du tribunal de Grasse en date du 24 septembre 1918. **Justin Isnard** âgé de 13 ans, est envoyé à la rentrée 1919 à l'école des pupilles d'Antibes. Ce cas indique qu'il n'y a pas que les enfants des tués qui sont concernés, les combattants, ayant suite au conflit des séquelles lourdes, bénéficieront pour leurs enfants de ce statut, même pour ceux nés après la guerre. Les jugements attribuant ce statut s'évalent de 1919 à 1932.



¹⁰³ Discours écrit par l'institutrice Madame Rosine Donati. Le texte original, conservé par son petit-fils, a été gracieusement communiqué à l'auteur.

¹⁰⁴ Son atelier se situait dans l'actuelle salle voûtée du château-mairie.

¹⁰⁵ Sans doute une opposition entre une vieille famille de Tourrettes et des Tourrettans installés depuis peu.



Association Nationale des Orphelins de la Guerre

PERMANENCE CENTRALE : 40, Quai d'Orléans, PARIS

M^{me} H... et sa fille, avec la famille des quatorze Orphelins de la Guerre, qu'elles soignent avec autant de vigilance que de tendresse à la **Colonie des Orphelins de la Guerre** de Juan-les-Pins. A gauche, un poilu, le mari de M^{me} H... Leur fils, capitaine, est tombé au Champ d'honneur. M^{me} H... a fait engager son mari, âgé de 64 ans, et a obtenu qu'il combatte dans la même compagnie, dans la même tranchée où est tombé son fils.

Une petite fille, née à Courmettes en 1922, prénommée Natalia sera déclarée pupille de la nation par un jugement du tribunal de Corbeil en 1931. A sa naissance son père était capitaine au long cours et sa mère soit en traitement au sanatorium dirigé par le **docteur Monod**, soit y travaillait.

Si l'on veut conclure cette petite étude par une analyse démographique rapide, on note que pendant les années de guerre les naissances chutent, 1914-14, 1915-4, 1916-2, 1917-3, 1918-4 et 7 en 1919.

Le nombre de mariages diminue également, en majorité les soldats craignent de s'engager. Ils refusent de risquer de laisser des veuves et veulent attendre la fin du conflit.



Œuvre Départementale
des ORPHELINS de l'ARMÉE
des Alpes-Maritimes

Maison de Repos et d'Éducation
de VALLAURIS
Pour Fillettes Pupilles de la Nation

Édition Gléna

De 6 en 1914 on tombe à 0 en 1915, le chiffre est de 3 les années suivantes et la majorité des unions célébrées concerne des couples âgés. En 1918, le soldat **Marius Isnard** se marie avec pour témoin son frère François lui aussi « sous les drapeaux ». L'année suivante 11 mariages sont célébrés dans la commune; nombre d'entre eux concernent des combattants : ceux de **Pierre Suche** encore sous-officier au « 6e chasseurs » le 5 juin, de **César Verani** sous-officier au 5e RCA le 24 février, de **Pierre Malet** le 8 avril, d'**Alexandre Michel** le 6 octobre.

L'histoire de la famille de **Pierre, Joseph Malet** mérite quelques lignes car elle est quelque peu singulière. Son père, originaire de Turrettes a émigré avec son épouse en Italie, un voyage opposé au flux migratoire de la période. Leurs 6 enfants sont nés dans la ville de Pagani où ils s'étaient installés. Deux garçons ont franchi l'Atlantique et se sont fixés aux États-Unis, un autre est resté sur place comme horloger et les 2 filles se sont mariées en Italie.

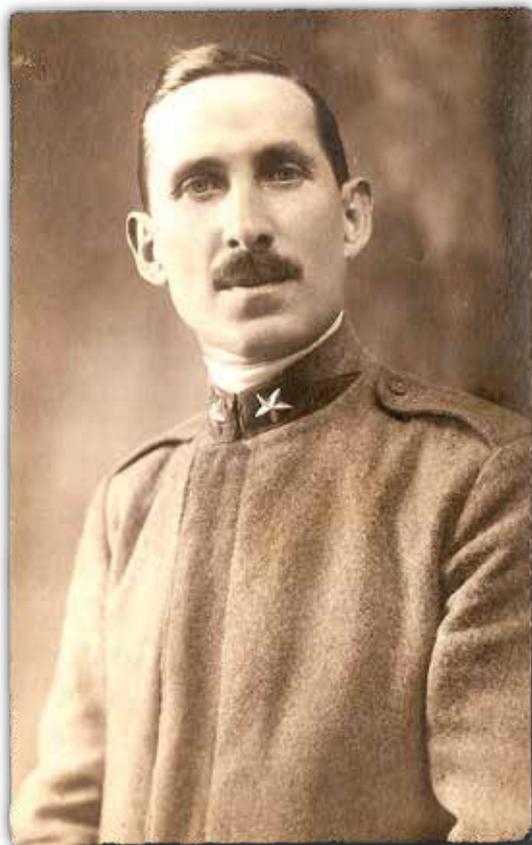
Pierre est revenu à Turrettes en 1900, a fait la guerre dans l'armée Italienne, puis a épousé une Turrette. Il n'a été naturalisé français qu'en 1929, son dossier comportant des appréciations très favorables du Maire et des différents services de police «jouit de l'estime général, travailleur, ne fait pas de politique, de sentiments francophiles ».

Ainsi les descendants d'un Turrette né dans le village en 1831 vivent aux USA, en Italie et bien sûr dans la Cité des Violettes.

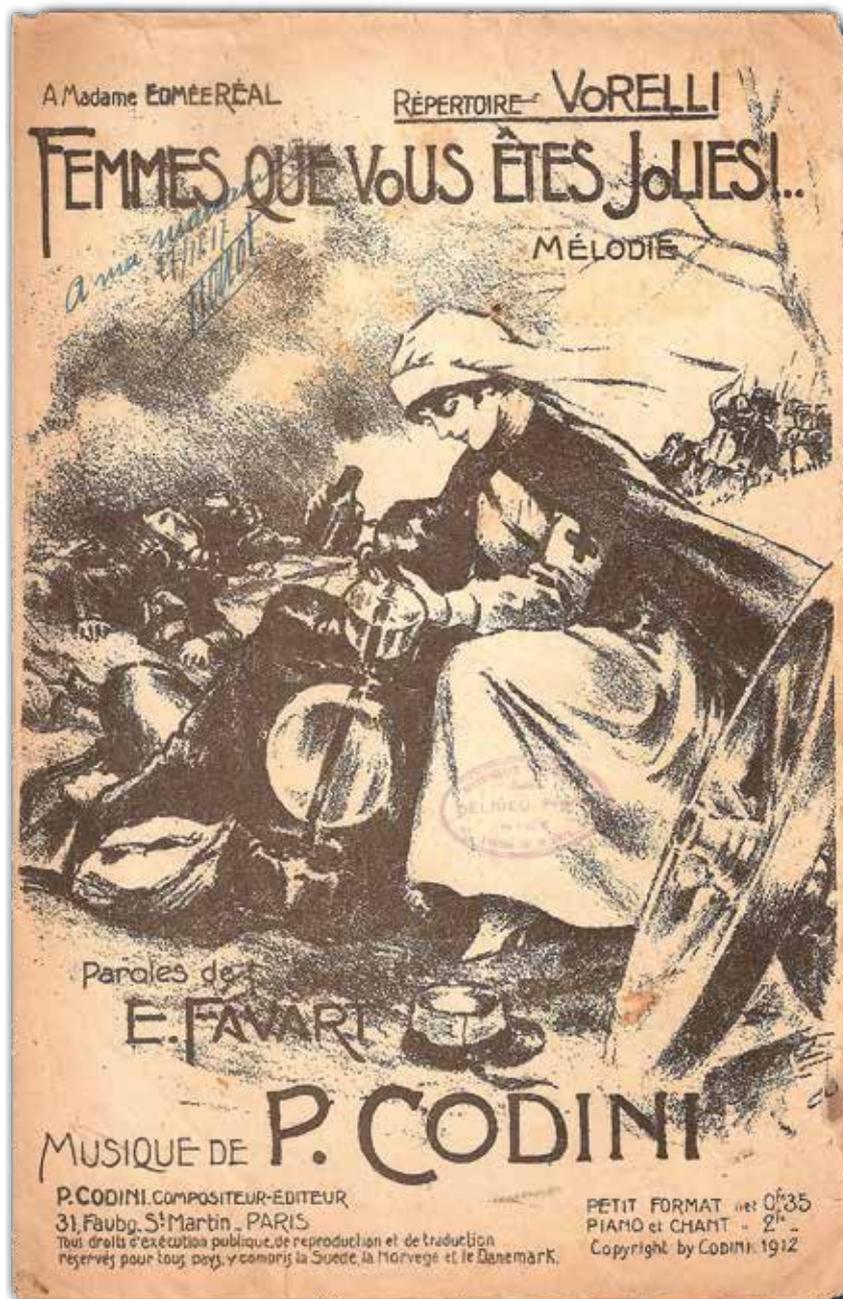
La lecture des noms de jeune fille montre que les mariées sont originaires du village.

Même si pendant le conflit il se peut que les Turrettes mobilisés aient correspondu avec « des mairaines de guerre » comme la majorité des combattants, les mariages sont « conclus dans le terroir ».

Epouser sa marraine de guerre sera surtout une réalité dans les villes.



Pierre Mallet



UNE HISTOIRE D'AMOUR MYSTÉRIEUSE

Mais pour beaucoup le rêve de bonheur espéré par tous ces jeunes gens va se briser brutalement par la mort de l'être aimé au front.

Une partie de la correspondance¹⁰⁶ entre **Rose Giraudi** et **Jean Raynaud** pendant plus de quatre ans illustre ce propos.

Née à Malaussène, elle habitait Tournettes, lui était de Gréolières. Ils avaient tous les deux 20 ans en 1914 et s'étaient sans doute rencontrés l'année précédente. Au mois d'avril 1914, Rose envoie une carte dans laquelle elle traduit dans des mots simples tout son amour :

« Mon très cher François¹⁰⁷ vitte deux mot pour te donner de mai nouvelles ma santé est bonne et très bonne pour le moment et je désire de ton coeur que ma carte te trouve de même ; hier mon chéri je n'est pas reçut de tes nouvelles. Je ne voi pas grand-chose a te dire pour aujourd'hui en adentant de recevoir de tes bonnes nouvelles. Recoi d'une amie qui nuit et jour pense a toi ses plus tendres caresses d'une amie pour la vie¹⁰⁸ ».

Jean lui écrit le 12 juin depuis Gréolières :

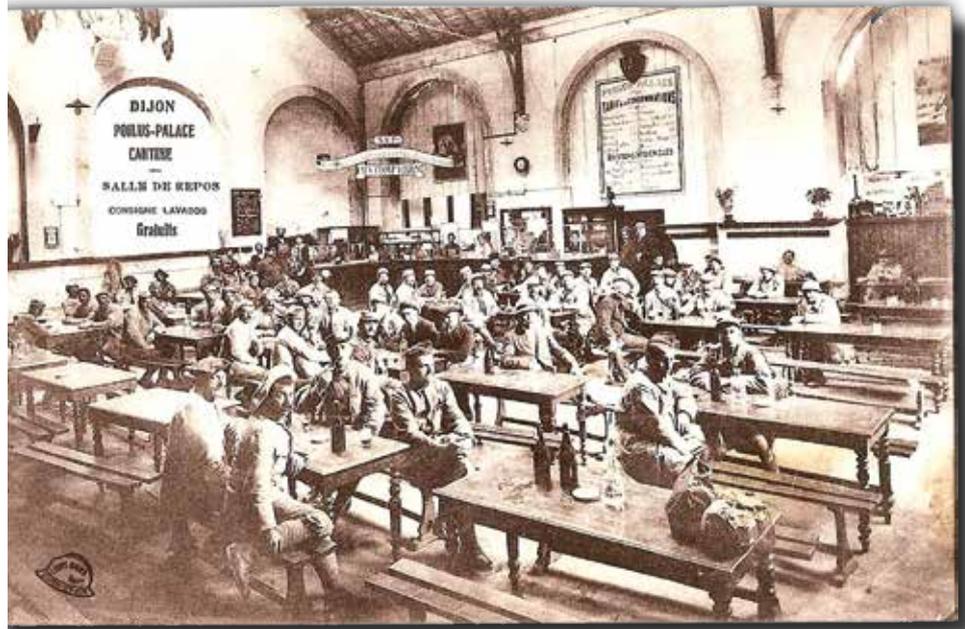
« Chère amie..Je vous écrit ces deux mots pour vous faire savoir que je languis beaucoup il me semble qu'il y a longtent que je vous est pas vu. Donc le temps va me parettre long seul à Gréolières. S'espère que vous me ferait réponse au plutôt possible car je languis beaucoup. Recevez de celui qui vous aime mille caresses».

Il est mobilisé au 2e régiment d'artillerie de montagne. Le premier courrier disponible date de décembre 1915, il donne de bonnes nouvelles, précise que depuis le 28 du mois : *« est au repos a l'arrière pour un mois et pense aller en perm avant de remonter encore au front »* et il termine par *« Recoi chère Rose un doux baiser »*.

Début janvier 1916, il répond le 6 à une lettre de Rose du 2, le courrier fonctionne très bien. Il évoque une grosse journée qui se termine avec la messe et les soins à donner aux mulets. Puis il nostalgique ; il écrit *« je languis tellement que je ne sais pas quoi mette sur la carte, chaque jour il part des permissionaire mais se n'est pas encore mon tour. J'espère que cette vue te fera plaisir, il représente un petit village et aussi une petite montagne ou nous étions au moi de mai l'année dernière »* (en mai 14 ils se sont vus à Pont-du-Loup). Il termine en soulignant qu'il a le cafard. Le 10 janvier, il arrive en permission, un petit mot pour Rose : *« c'est depuis l'arrivée a Grasse que je m'empresse de t'écrire/je suis bien fatigué et je vais y passer la nuit et demain Gréolières/le 13 je descendrai a Nice a bicyclète et j'irais te voir en passant de 7 a 8 du matin »*.

Sur le trajet du retour vers le front, depuis Dijon où son train fait une halte il écrit : *« la ville qui n'est pas bien mal mais je préferez Tournettes »*.

François a certainement bu un verre en écrivant à sa Rose dans ce foyer.



¹⁰⁶ Il s'agit de cartes postales soigneusement conservées par Sylvie Brochiero petite-fille de Rose. Le courrier devait aussi comprendre des lettres, qui elles ont disparu.

¹⁰⁷ Ils emploient tous les deux leur second prénom, dès le début du conflit seule Rose gardera cette particularité.

¹⁰⁸ Le texte est transcrit sans aucune correction de l'orthographe d'origine

Il raconte son voyage, le train de Monastir jusqu'à Salonique puis l'auto de Larissa à Bratlo et à Itéa où il embarque pour Tarente. Il écrit :

« je viens te faire savoir que nous avons arrivé ce matin vers 7 heures à Tarente en bon port, nous avons eu bonne mer et pas de rencontre de sous-marin. »

Il rassure Rose car quelques jours auparavant dans une autre carte il lui disait :

« tu dois savoir que le 15 soir a coulé un bateau dans le parcours de l'Éa à Tarente ou je vais passer ».

Débarqué à Marseille, il arrive à Grasse le lendemain de Noël et envoie immédiatement un mot à Rose :

« je serez de passage vendredi au loup dans l'après-midi pour me rendre à Gréolières, mais je voudrai pas monter avant de te voir. Si tu ne peux pas venir au loup vendredi je calculerez si je vais à Tourrettes car je t'aime. Je pense que Rapé pourra dire que nous avons fait le voyage ensemble. »

Le 20 janvier 1918 il annonce son départ de Gréolières et son arrivée jeudi soir à Tourrettes par le dernier train. Ce sera la dernière rencontre entre Rose et François. Il repart pour rejoindre le théâtre d'opérations oriental. Un voyage retour toujours aussi long. Après 5 jours de train depuis Tarente il donne des nouvelles :

« je suis arrivé, demain je pars pour le front au même régiment, ne te fais pas trop de mauvais sang ma chérie (je languis) ». Dans ses dernières cartes disponibles il évoque ses soucis de santé

« bien malade, je pense rentrer à l'hôpital pour les fièvres » et le 20 mai *« je suis toujours à l'hôpital, mais j'en sorti assez bientôt, aujourd'hui mes copains doivent venir me voir et je pense que j'aurai de tes nouvelles ».*

Ses compagnons d'armes doivent sans doute lui apporter son courrier et surtout les lettres espérées de Rose.

Mais le 3 août 1918, Louise Giraudi (l'état-civil reprend le dessus, on oublie Rose) épouse avec le consentement des parents respectifs Marius Isnard. Agé de 29 ans, ce poilu tourettan venait de s'évader en juillet d'Allemagne où il était prisonnier depuis janvier 1916.



Marius Isnard

Pourquoi un tel dénouement après ces longues années d'échanges épistolaires ? Dans une perception romantique de cette situation, l'on peut imaginer que Rose a pu servir d'intermédiaire entre Jean et une amie ou une de ses sœurs. Un scénario plus triste consiste à penser que leur histoire s'est terminée brutalement par une rupture pour une raison inconnue. Rose par dépit amoureux ou pour obéir à ses parents reprend contact avec Marius qui avait du la courtiser avant la guerre à Tourrettes. Aujourd'hui personne ne connaîtra plus la vérité.

Jean Raynaud du 21^e RAC¹⁰⁹ est blessé par balle à l'abdomen le 11 septembre 1918, il décède le 14 au poste médical de Monosco Névé(Serbie), annexe de l'Ambulance Alpine n° 10. On peut penser que les quelques cartes de Rose à son soldat lui ont été soit remises par les parents de Jean, soit il les lui avait rendues lors de leur rupture.

¹⁰⁹ Régiment d'Artillerie Coloniale

Enfin, au plan global la population du village décroît. De 1144 habitants au recensement de 1911, le village ne compte plus que 881 âmes lors de celui de 1921. Comme pour beaucoup de communes agricoles la guerre a changé le visage de Tourrettes, en plus du déficit démographique lié au conflit sous tous ses aspects un exode vers la ville s'est engagé. Ce déclin de la population va s'inscrire dans la durée pour plusieurs décennies.

Population agglomérée au chef-lieu (1 ^{re} section du cadre A ci-contre)	1176
Population épars (2 ^e section du cadre A)	117
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune.	1144
présents le jour du recensement	1023
absents le jour du recensement	21
Dont... 1910 ou 1911	16
nés au cours des années 1891 à 1909 (1 à 19 ans)	259
1871 à 1890 (20 à 39 ans)	298
1851 à 1870 (40 à 59 ans)	284
1850 et antérieurement (60 ans et plus)	187
	1044

A Tourrettes le 30 mars 1911.

Le Maire, *Vivau*

DÉNOMBREMENT DE 1911.

LISTE NOMINATIVE

DES HABITANTS DE LA COMMUNE

de *Tourrettes-sur-Loup*

avec chiffres inscrits dans l'état modèle n° 6.

NOMBRE		
DE MAISONS.	DE MÉNAGES.	D'INDIVIDUS.
319	340	1023

- 8 -

RÉCAPITULATION

A. — TABLEAU RÉCAPITULATIF de la population inscrite sur la liste nominative et répartition de cette population en population agglomérée et population épars.

QUARTIERS, VILLAGES, HAMBAUX SECTION OU DUES	NOMBRE				
	de maisons	de ménages	d'individus	de Français	d'étrangers
1 ^{re} Quartiers, sections ou rurs forment l'agglomération du chef-lieu	213	246	613	551	132
2 ^e Sections, villages, hameaux, fermes et habitations en dehors de l'agglomération du chef-lieu, formant la population dite épars.					
<i>Camassat</i>	1	1	1	1	
<i>La Gard</i>	1	1	2	2	
<i>La Croix</i>	2	1	5	5	
<i>Valotte</i>	45	51	158	122	26
<i>Commette</i>	7	1	12	9	4
<i>Sauvay</i>	1	1	4	4	
TOTAL de la population épars.....	54	55	182	142	40
Report de la population agglomérée au chef-lieu.....	213	246	613	551	132
TOTAL général de la population inscrite sur la liste nominative.....	267	301	795	693	172

B. — TABLEAU RÉCAPITULATIF des populations comptées à part en exécution de l'article 2 du décret du 5 octobre 1920.

CATÉGORIES DE POPULATION	NOMBRE		
	d'individus	de Français	d'étrangers
Maisons d'éducation et écoles avec pensionnaires <i>de la commune de Commette</i>	70	4	6
Membres de communautés religieuses, à l'exception de ceux qui sont détachés au service des hospices ou des écoles.....			
Ouvriers (étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics) <i>projet - ougnis</i>	6	4	2
TOTAL de la population comptée à part.....	76	8	8

C. — RÉCAPITULATION GÉNÉRALE de la population de la commune.

Population agglomérée au chef-lieu (1 ^{re} section du cadre A ci-contre).....	613
Population épars (2 ^e section du cadre A)	182
Population municipale (TOTAL du cadre A).....	795
Population comptée à part, conformément à l'art. 2 du décret du 5 octobre 1920. (Total du cadre B ci-dessus).	76
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune.	871
présents le jour du recensement.....	871
absents le jour du recensement.....	6
Dont... 1920 ou 1921	19
nés au cours des années 1901 à 1919 (1 à 19 ans)	199
1881 à 1900 (20 à 39 ans)	209
1861 à 1880 (40 à 59 ans)	255
1860 et antérieurement (60 ans et plus)	199
	881

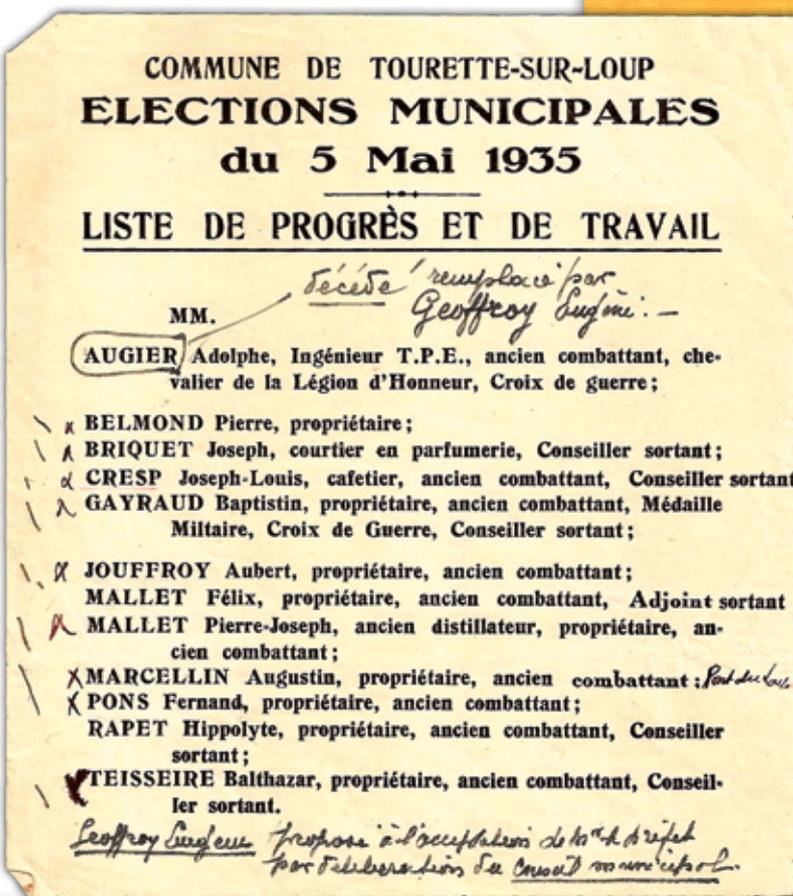
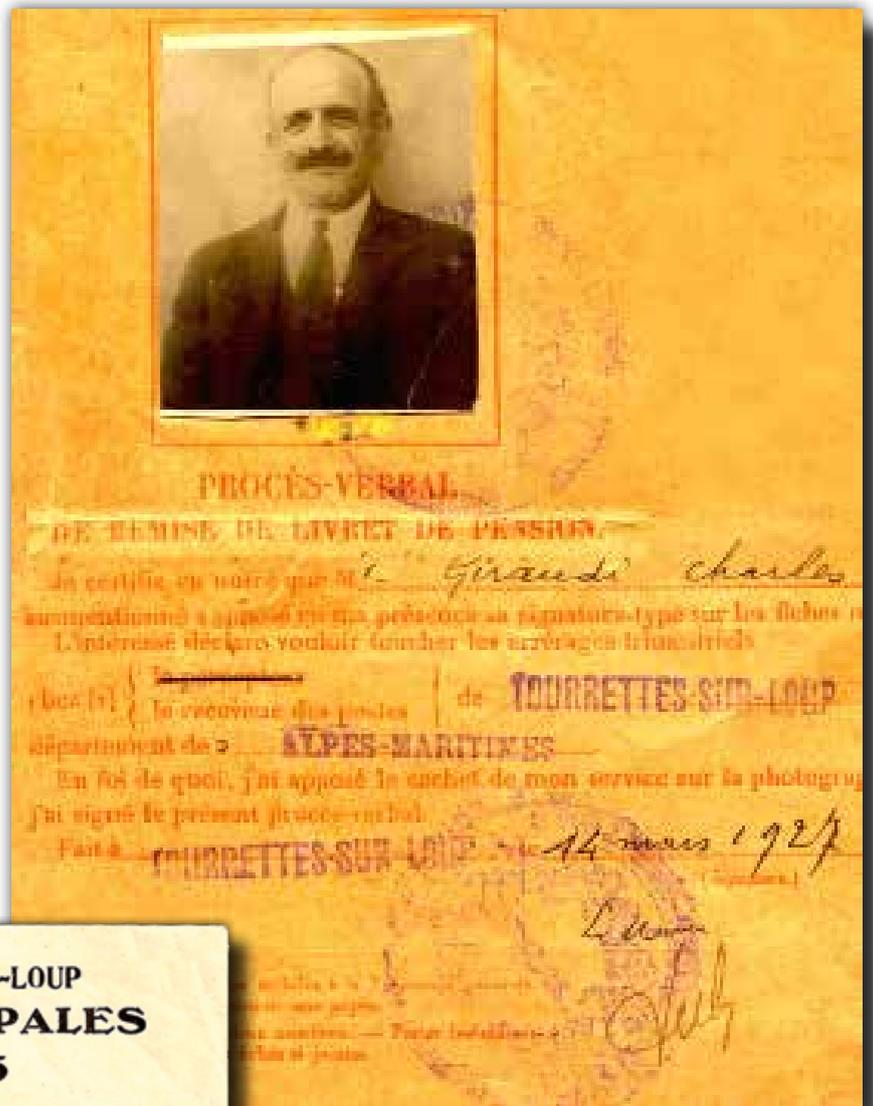
A TOURRETTES-SUR-LOUP le 1^{er} avril 1921.

Le Maire, *July*

Pour les poilus les démarches administratives vont s'engager, pension, carte du combattant en particulier, et l'adhésion à des associations d'anciens combattants sera pour beaucoup une obligation morale. Parler de cette guerre, ils ne pourront vraiment le faire qu'entre combattants au sein de ces amicales. Ils vont ainsi pouvoir évoquer leurs souvenirs, faire vivre dans leurs propos leurs camarades tombés au combat et pour beaucoup tenter de vaincre leurs souffrances psychologiques¹¹⁰.

Le statut d'ancien combattant va être pour les décennies suivantes un label de patriotisme et du sens de l'engagement.

La lecture d'une des listes pour les élections municipales de 1935 à Tourettes le souligne bien.



¹¹⁰ La prise en compte des effets psychologiques des combats a commencé pendant le conflit. Ce sont les premières recherches, aussi de nombreux soldats souffriront toute leur vie de troubles graves.



Roland Dorgèlès a écrit :

« Il ne faut pas les oublier. Dire leur nom, c'est les défendre, c'est les sauver. Camarades de régiment, quand vous vous retrouverez, parlez des morts, parlez en librement comme s'ils étaient encore vivants. Ils ne mourront pas tant que nous les aimerons. »



Aujourd'hui le dernier poilu Lazare Ponticelli s'est éteint ; les voix des survivants de cette guerre qui modifia le cours de l'histoire du monde se sont tués.

C'est à nous qu'il revient d'agir pour que le nom de tous ceux qui ont combattu et surtout de ceux qui sont tombés sur tous les champs de batailles terrestres et maritimes ne disparaissent pas totalement.

En sommes nous capables, le voulons nous vraiment ?

Plaque commémorative située dans la salle du Conseil Municipal au Château-Mairie

NOM PRENOM	Date et lieu de naissance	Date et lieu du décès	Cause du décès	Lieu d'inhumation	Grade	Régiment
AUSSEL Jean-Baptiste	16 /04/1893 Fayence(Var)	26/03/1915 hôpital temporaire Grenoble	Suite blessures combat	Tourrettes/Loup Allée E	Soldat	163e Régiment d'Infanterie
BAILET Ferdinand	7/09/1893 Tourrettes/Loup	3/10/1914 Sérancourt (Meuse)	Tué à l'ennemi	NT	Sergent	31e Régiment d'Infanterie
BAILET Bernardin	25 /01/1888 Tourrettes/Loup	20/09/1914 Vingré (Aisne)	Suite blessures combat	NT	Caporal	64e Bataillon Chasseurs à Pied
BOURRELLY Joséphin	10 /05/1892 Tourrettes/Loup	5/09/1914 Saint- Mansuy (Meurthe et Moselle)	Tué à l'ennemi	Disparu	Soldat	27e Bataillon de Chasseurs Alpains
BOURRELLY Clément	25/11/ 1895 Tourrettes/Loup	18 /06/1916 Bethlaimville (Meuse)	Suite blessures combat	Tourrettes/Loup 19 juillet 1922 TC -Allée G	Caporal	173e Régiment d'Infanterie
CAVALIER Casimir	20/09/1881 Tourrettes/Loup	22 /10/1915 Tahure (Marne)	Tué à l'ennemi	NT	Soldat	328e Régiment d'Infanterie
DUHET Julien	12/11/ 1889 Pommiers(Isère)	1/12/1914 Lampernisse (Belgique)	Tué à l'ennemi	NT	Soldat 1ère classe	23e Bataillon de Chasseurs
DUHET Émile	16 /04/ 1881 Pommiers(Isère)	27 /09/1915 Saint- Hilaire au Temple (Marne)	Suite blessures combat	Tourrettes/Loup 13 avril 1922 TC-Allée E	Soldat	2e Régiment de Zouaves
GIRAUD Adolphe	22/03/1886 Tourrettes/Loup	3/12/1917 Nice	Accident de chasse lors permission	Tourrettes/Loup Allée C	Lieutenant	4e Bataillon Chasseurs d'Afrique
ISNARD Joseph	12/02/ 1878 Tourrettes/Loup	15/02/1920 Tourrettes/Loup	Suite mauvais traitements lors captivité Pensionné à 90%	Tourrettes/Loup Allée G	Soldat	114e Régiment d'Infanterie Fait prisonnier le 27/03/1916 à Malincourt
ISSERT Marius	7/09/ 1891 Tourrettes/Loup	10/09/1914 L'Isle-en-Barrois (Marne)	Tué à l'ennemi	Tourrettes/Loup 27 Juillet 1921 TC-Allée C	Sergent	141e Régiment d'Infanterie
LUCCIOLA Jean	17 mai 1890 Gourdon	13/08/1917 Troyon (Aisne) Tranchée de Franconie	Tué à l'ennemi	Nécropole nationale d'Oeuilly TI 679	Soldat	163e Régiment d'Infanterie
MALET Antoine	2/05/1885 Tourrettes/Loup	26/04/1915 Hartmannwillerkopf (Alsace)	Tué à l'ennemi	NT	Soldat	5e Bataillon de Chasseurs à Pied
PARON Antoine	12/12/1888 Tourrettes/Loup	21/08/1916 Cerisey (Somme) hôpital d'évacuation n° 150	Suite blessures combat	Nécropole nationale de Cerisy TI 408	Soldat	62e Bataillon de Chasseurs Alpains
PARON Lange	27/04/1886 Tourrettes/Loup	25/09/1915 Souain (Marne)	Tué à l'ennemi	Nécropole nationale de La Crouée TI 4662	Soldat	42e Régiment d'Infanterie
RAYBAUD Victorin	7/10/1884 Tourrettes/Loup	27/03/1918 Orvilliers (Oise)	Tué à l'ennemi	Tourrettes/Loup 21 avril 1922 TC -Allée C	Sergent-Fourrier	4e Régiment de Zouaves
SERENO Barthélémy	11/04/1887 Tourrettes/Loup	21/09 /1915 Massigues (Marne)	Tué à l'ennemi	Nécropole nationale Pont- de-Marson (Marne) TI 666	Soldat	38e Régiment d'Infanterie Coloniale
SPINELLY Joseph	10/07/1869 Tourrettes/Loup	9/08/1914 Fréjus (Var)	Accident	NT	Conducteur d'attelage	Service auxiliaire
VOLA Antoine	11/05/1892 Rocairani(Italie)	17/02/1919 Versailles (Seine et Oise) Hôpital militaire Dominique Larrey	Maladie Grippe espagnole	Carré militaire cimetière de Versailles TI 10	Soldat	1er Groupe d'Aviation
MARCHISIO Martin	17/07/1897 Tourrettes/Loup	21/08/1917 Italie	Suite Blessures combat	Nécropole Castel Dante di Rovereto (Trentin) Italie	Soldat	2e Régiment ALPINI

NT : :Non trouvé dans site Internet (sépultures de guerre). <http://sga.defense.gouv.fr>

TC : Transfert corps (Cimetière de Tourrettes-sur-Loup)

TI : Tombe individuelle

INDEX



- ARNOUX** Émile : p35
AUGIER Adolphe : p30
BAILET Bernardin, Ferdinand : p11,p12,p47
BARBIER Michel : p3,p41
BARTOLOZZI Eugène : p9
BERNARD : p48
BLANCHARD : p3
BOURRELLY, Louis, Josephin, Clément : p3,p9,p31,p47
BREMOND : p5,p50
CARLE Victor : p36
CAVALERO : p3
CHAPON Monseigneur : p37
CHIOTASSO Laurent : p8
CRESP Joseph, Félix, Marius, Joseph : p3,p9,p10,p32,p40,p41,p47
DANIEL : p3
DONATI Antoine, Rosine, Charles : p6,p18,p50
DUHET Émile, Julien, Valentine, Louis : p3,p13,p20,p27,p46,p47,p48,p54
FAYSSAT Jules, Maître René : p48,p50
GAIRAUT Antoine : p24
GARINO Antoine : p37
GASQUET Aimé : p36
GAZAGNAIRE Joseph, André, Léopold, Joseph : p3,p15,p22,p32,p41,p42,p47
GEOFFROY Eugénie, Marius, André, Eugène, César : p3,p5, p6,p33
GIRAUD Alexandre, Adolphe : p3,p15,p22
GOUILLON André : p3,p36
HERMANN : p48
ISNARD Victorin, Honoré, Joseph, François, Pierre, Jacques, Marius, Victor, Léopold, Auguste, Justin : p3,p6,p9,p22,p27, p29,p32,p33, p37, p47,p48,p54,p55
JACOB : p3
LABORIE : p48
LUCCIOLA Jean : p35, p36, p46, p53
MALET Paul, Antoine, Pierre, Joseph : p 5,p18,p55,p56
MALLET Félix, Joseph, Léopold, Eugène, S, André, Antoine, Pierre : p3,p13,p20,p28,p32,p33,p34,p39,p41,p43,p48
MANE Paul : p41
MARCHISIO Joséphine, Martin : p23,p36,p50,p53
MARINO : p3
MASSEGLIA : p5
 p34,p55
MOUREE : p3
NEGRIN : p3
OLIVIER Joseph, Louis, Alphonse : p4,p6,p36
PARON Lange, Antoine : p19,p32,p53
PELLEGRINO Jean : p32
POMA : p47
RAPET Paul, Jean, Hypolite : p3,p23,p34
REVEST Émile, Lili : p42,p50
ROUSTAN Marius : p5
SALVATICO : p3
SCHLOSSER Auguste : p24
SERENO Barthélemy : p19,p53
SPINELLY Joseph : p5
TALADOIRE Edouard : p29
THAON Alexandre : p29,p40
TROPINI Joseph : p31,p37, p47
VERANI César : p55
VIRGIL Vincent : p29
VOLA Jacques, Euxodie, Antoine : p9,p37,p41, p53
ASSELIN : p48
AUSSEL Jean Baptiste, Joseph : p18, p40
AUDIBERT Marius, Daniel, Honorine : p6,p10,p17,p22,p27,p40
BANON Paul : p37
BARTOLI Thomas : p48
BERMOND Joseph : p3,p48
BLACAS Antoine, de Vence : p6,p10,p47
BONNET Justinien : p23,p24,p47
BOUVET Pierre : p3
BRIQUET : p3,p47,p50
CASTA Simon : p23
CHABERT Olivier, Jean : p3,p29,p36
CHARTIER Colonel : p11
CUREL : p3
DOLLE : p3,p42
DROGOUL Jules : p3, p22, p35
DURANDY Dominique(Mme) : p17
FULCONI : p3
GARCIN : p3
GASQ Ferdinand : p6
GHISELLI Marie : p37
GIRAUDI Augustin, Charles, Louise, Rose : p35,p47,p57,p59,p61
GUINTRAND Lange : p28,p30
HONNORAT Hilaire : p3
ISOARDI Guillaume : p26
ISSERT Marius, Joseph : p10,p11,p13,p16,p30,p39,p52,p61
JOUFFROY Clément, Pauline : p35,p37
LECOQ : p10
LOMBARD Louis, Jules : p48,p50
MARCELIN : p5
MARNIESSE-FUNEL Adolphe : p22,p34
MAURIN : p48
MICHELIS Émile, Ferdinand (de) : p12, p22
MOUSSAT Émile : p9
NIRASCOU Antoine : p3
MARIAUD Mariaud : p11
MARTIN : p3
MERLE Joseph : p3
MICHEL Alexandre :
MILO : p3
MONOD Docteur : p55
MOUTON François : p47
NOBLE Marcel : p53
OURDAN Joseph : p48,p50
PAYAN : p10
PLANTIER Marius : p12
POUSSY abbé : p48
RAYBAUD Antoine, Victor, Jean : p35,p39,p53,p57,p59
RICARD : p3
ROUX : Baptistin, Marius : p3,p37,p39,p50
SAUVAN : p3
SEGURAN Joseph : p5
SERRAIRE Joseph : p46
STABLE Joseph : p48
TAULANE Siméon, Ernest, Joseph : p3,p29,p47,p48
THOMEL Léon : p36
TRUC Augustin, Marius : p9,p12
VIALE Barthélémy, Ambroise : p34,p40
VIVIANI René : p5
SCALLIER Joseph : p23
SEMERIE Antoine : p23
SIBILLI Maurice : p9
SUCHE Pierre : p12,p28,p35,p55
TEISSEIRE Balthazar, Gaston : p3,p22,p24,p37
TRASTOUR Paul, Pierre : p3,p9,p41
TURCAN Louis : p31
VIGOU Émile : p34,p37
VOISEN : p45

